

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE LIBERTARIANISME QUÉBÉCOIS :  
UNE SIMPLE DÉCLINAISON DU CONSERVATISME ?

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR  
THOMAS LABERGE

JANVIER 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Bien que le sujet de mon mémoire soit le libertarianisme, je n'adhère pas à cette philosophie politique, la raison étant que je crois qu'un individu ne peut se constituer seul. Il a besoin des autres pour s'accomplir et se réaliser. Ainsi, bien que ce mémoire n'ait qu'un auteur, il n'aurait pu exister sans l'aide et le soutien de plusieurs personnes.

Merci tout d'abord à mon directeur de recherche, Yves Couture, de m'avoir donné confiance en mes idées et d'avoir été toujours disponible lorsque cela était nécessaire. Merci également pour les nombreuses discussions, qui furent une source intarissable de stimulation intellectuelle.

Merci également à mes collègues du Centre d'étude en pensée politique, sans qui ce long périple aurait été beaucoup plus difficile : Sébastien Sinclair, Louis Poulin Langlois, Kim Joly, Nicholas Gendreau Richer, Antony Vigneault, Hubert Salvail, Sonia Palato, Catherine Sylvestre, Antoine Deslauriers, Camille Legault Thuot, François Allard.

Merci à mes amis Alexandre Lemay Roche et Maxime Laprise.

Merci à Aurélie Paquet pour ses relectures et ses corrections.

Merci à Hélène Laforest pour la révision linguistique du mémoire.

Merci à Lysa Brunet pour son assistance technique tout au long de ma maîtrise.

Merci finalement à mes parents de m'avoir toujours encouragé dans mes projets.

*À mon père*

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>ii</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>iv</b>
<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>vii</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I – LA RELECTURE DU GRAND RÉCIT</b>	
<b>CANADIEN-FRANÇAIS ET QUÉBÉCOIS .....</b>	<b>18</b>
1.1 LA RELECTURE LIBERTARIENNE DE L’HISTOIRE QUÉBÉCOISE .....	18
1.1.1 La relecture du passé canadien-français.....	18
1.1.2 La relecture de la Grande Noirceur et de la Révolution tranquille .....	20
1.2 MISE EN PARALLÈLE AVEC LE CONSERVATISME .....	26
1.2.1 La figure du coureur des bois .....	27
1.2.2 Grande Noirceur : une idée qui ne fait pas consensus.....	27
1.2.3 Révolution française et Révolution tranquille.....	34
1.3 HYPOTHÈSES ET PISTES D’INTERPRÉTATION.....	42

## **CHAPITRE II – LA CRITIQUE DE L’ÉTAT PROVIDENCE QUÉBÉCOIS.. 47**

2.1 LA CRITIQUE LIBERTARIENNE DE L’ÉTAT .....	47
2.1.1 La route de la servitude.....	47
2.1.2 La complexité des sociétés modernes .....	50
2.1.3 Les monopoles d’État .....	51
2.1.4 Le salaire minimum .....	52
2.1.5 La concurrence fiscale .....	52
2.1.6 Démocratie représentative et démocratie de marché .....	55
2.1.7 La domination des groupes d’intérêt .....	56
2.1.8 L’État et la déresponsabilisation individuelle .....	57
2.2 MISE EN PARALLÈLE AVEC LE CONSERVATISME .....	59
2.2.1 Le conservatisme américain.....	59
2.2.2 Le conservatisme québécois .....	63
2.2.3 Inégalité et responsabilité.....	70
2.2.4 Capitalisme et démocratie.....	74
2.3 HYPOTHÈSES ET PISTES D’INTERPRÉTATION.....	77

## **CHAPITRE III – LE NATIONALISME ET L’ÉTAT..... 84**

3.1 LIBERTARIANISME ET NATIONALISME.....	84
3.1.1 Téléologie historique libertarienne.....	84
3.1.2 Indépendance, indifférence et décentralisation.....	90

<b>3.1.3 Les effets pervers de la loi 101 .....</b>	<b>94</b>
<b>3.1.4 Quatre perspectives libertariennes sur l'immigration .....</b>	<b>95</b>
<b>3.2 MISE EN PARALLÈLE AVEC LE CONSERVATISME .....</b>	<b>100</b>
<b>3.2.1 Autonomie ou indépendance.....</b>	<b>100</b>
<b>3.2.2 Le français et l'identité nationale .....</b>	<b>103</b>
<b>3.2.3 Le parti « immigrationniste » .....</b>	<b>104</b>
<b>3.3 HYPOTHÈSES ET PISTES D'INTERPRÉTATION.....</b>	<b>108</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>115</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>127</b>

## RÉSUMÉ

L'objectif de ce mémoire est d'approfondir la compréhension du libertarianisme québécois par sa mise en parallèle avec le conservatisme. Ainsi, cette recherche proposera d'exposer la perspective libertarienne sur trois grands thèmes : l'histoire, l'État et le nationalisme. Pour chacun de ces thèmes, le libertarianisme sera comparé avec le conservatisme afin de préciser la relation entretenue entre les deux. La présente hypothèse consiste à soutenir que le rapport qu'entretient le libertarianisme avec le conservatisme est plus complexe que ne le laissent généralement entendre les commentateurs. Afin de soutenir cette idée, nous étudierons le rapport entre les deux tendances politiques sous trois modalités : l'alliance stratégique, le rapprochement discursif et les accointances idéologiques. Ainsi, le but de notre démarche est double. Nous tenterons tout d'abord de mettre en lumière ce qui fait la spécificité du libertarianisme québécois. Nous chercherons ensuite à clarifier son rapport avec le conservatisme.

**MOTS-CLÉS** : libertarianisme, conservatisme, Québec, histoire, État-providence, nationalisme, Canada français.

## INTRODUCTION

*Je veux que les couples gays mariés puissent défendre  
leurs plants de marijuana avec leurs armes.*

Tim Moen  
Candidat pour le Parti libertarien du Canada

Les premières manifestations de la pensée libertarienne au Québec ont pris forme dans les années 1970 et 1980. *L'économiste et la chose publique* (1979) et *Du libéralisme à l'anarcho-capitalisme* (1984), publiés respectivement par les économistes Jean-Luc Migué et Pierre Lemieux, constituent sans doute les deux ouvrages fondateurs du libertarianisme québécois. La revue *L'Analyste*, publiée de 1984 à 1992, sera également un important véhicule de production et de diffusion des idées libertariennes au Québec. Depuis les années 1980, le libertarianisme n'a cessé d'être diffusé et l'on retrouve aujourd'hui un grand nombre de lieux où ses idées peuvent être lues ou entendues (blogues, chroniques, articles, livres, documentaires, entrevues, *think tanks*, etc.). Il occupe d'ailleurs une place de plus en plus importante dans l'espace public. On peut notamment penser au fait que les chercheurs de l'Institut économique de Montréal (IEDM) sont régulièrement invités à commenter l'actualité dans des émissions d'affaires publiques et qu'un pamphlétaire comme Éric Duhaime est au micro de l'une des émissions de radio les plus écoutées dans la ville de Québec.

L'intérêt d'une analyse approfondie sur le libertarianisme québécois est double. Elle permettra tout d'abord d'élargir le champ d'étude de la pensée politique sur un courant encore peu considéré dans sa spécificité. En effet, la littérature sur la droite et le conservatisme s'est assez peu intéressée au libertarianisme, et lorsqu'elle

l'a fait, il ne constituait pas son objet principal. Xavier Gélinas propose par exemple de diviser la droite québécoise en quatre catégories, dont le libertarianisme<sup>1</sup>.

La littérature s'étant le plus intéressée au libertarianisme (ou au néolibéralisme) est en fait celle sur l'Action démocratique du Québec (ADQ). Dans l'ouvrage dirigé par Jean-Marc Piotte, *ADQ à droite toute! : le programme de l'ADQ expliqué*<sup>2</sup>, on retrouve plusieurs références à des auteurs associés au libertarianisme, comme Milton Friedman et Friedrich Hayek. Des ouvrages comme *ADQ : voie sans issue*<sup>3</sup> ou encore *La face cachée de l'ADQ*<sup>4</sup> décrivent également l'ADQ comme un parti de droite néolibéral voulant réduire l'État à sa plus simple expression. Toutefois, leur volonté claire de dénoncer l'ADQ en fait des sources peu intéressantes pour une recherche se voulant objective.

Aussi, ces ouvrages emploient les termes « libertarianisme », « néolibéralisme » et « conservatisme » sans faire de distinctions claires. Le livre de Frédéric Boily, *Mario Dumont et l'Action démocratique du Québec*, se distingue toutefois puisqu'il adopte un ton plus neutre et tente de s'inscrire dans une réflexion plus large sur la transformation de l'échiquier politique québécois et le populisme<sup>5</sup>.

Bien que ces ouvrages associent l'ADQ à l'idée néolibérale de réduction de la taille de l'État, ils ne s'intéressent pas, à proprement parler, au libertarianisme québécois. L'ADQ doit bien entendu faire partie d'une analyse sur le libertarianisme, mais elle ne peut, à notre avis, être le seul élément du casse-tête. Considérant le peu de littérature portant directement sur le sujet du libertarianisme au Québec, nous nous

---

<sup>1</sup>Xavier Gélinas, « D'une droite à l'autre. Le conservatisme intellectuel canadien-français des années 1960 et 2000 », *Études canadiennes/Canadian Studies, Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, no 66, 2009. p. 70-71.

<sup>2</sup>Jean-Marc Piotte (dir.), *ADQ à droite toute! : le programme de l'ADQ expliqué*, Montréal, HMH, 2003.

<sup>3</sup>Jean-Claude St-Onge et Pierre Mouterde, *ADQ : voie sans issue : un jeune parti, de vieilles idées*, Montréal, Écosociété, 2002.

<sup>4</sup>François Grégoire, *La face cachée de l'ADQ*, Outremont, Lanctôt, 2003.

<sup>5</sup>Frédéric Boily, *Mario Dumont et l'Action démocratique du Québec : entre populisme et démocratie*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

appuierons sur les travaux de divers auteurs qui se sont intéressés au libertarianisme américain, et particulièrement sur les analyses de Sébastien Caré. Ce dernier a notamment œuvré à conceptualiser les différents courants idéologiques et sociologiques de cette mouvance<sup>6</sup>.

Caré montre que le libertarianisme américain est apparu en réaction aux élites politiques qui se seraient détournées des idéaux fondateurs des États-Unis. En effet, le libertarianisme américain trouve ses sources idéologiques au sein de la Déclaration d'indépendance américaine. Or, force est de constater que le libertarianisme québécois ne peut s'appuyer sur de tels antécédents historiques. L'un des objectifs de notre recherche sera donc de voir comment les libertariens sont arrivés à articuler un discours antiétatique et pro-liberté individuelle dans le contexte québécois.

### **Néolibéralisme et libertarianisme**

Avant de poursuivre, il nous apparaît nécessaire de fournir quelques éclaircissements sur les liens entre le néolibéralisme et le libertarianisme. L'étude de la littérature traitant des deux termes permet d'y déceler plusieurs éléments communs, si bien que plusieurs auteurs les emploient comme synonymes. En effet, nous retrouvons dans ces deux courants de pensée une volonté de proposer un projet social construit autour de la liberté individuelle, de l'économie de marché et de la concurrence<sup>7</sup>. Cependant, les différentes définitions du néolibéralisme ne s'entendent pas sur le rôle de l'État. Il est en effet possible de dégager deux « positions néolibérales » sur cette question. La première affirme que le néolibéralisme viserait à réduire la taille de l'État afin de laisser plus de place au marché et à la liberté

---

<sup>6</sup>Sébastien Caré, *La pensée libertarienne : genèse, fondements et horizons d'une utopie libérale*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, et Sébastien Caré, *Les libertariens aux États-Unis : Sociologie d'un mouvement asocial*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Coll. « Res publica », 2010.

<sup>7</sup>Alain Laurent, « 1938-1947 : D'un "néo-libéralisme" à l'autre : Colloque Walter Lippmann et Mont Pèlerin Society », dans *Le libéralisme américain : histoire d'un détournement*, Paris, Les Belles Lettres, 2006, p. 123-158.

individuelle<sup>8</sup>. Avec une telle définition, le néolibéralisme pourrait être considéré, à peu de choses près, comme un synonyme du libertarianisme. La seconde postule que le néolibéralisme ne se caractériserait pas par la réduction de la taille de l'État, mais plutôt par une transformation de son rôle et de ses actions<sup>9</sup>. Ici, l'État devrait jouer un rôle actif dans le maintien du marché. Le fonctionnement des institutions étatiques devrait être calqué sur celui de l'entreprise privée. Cette deuxième conception est quant à elle plus difficilement réconciliable avec le libertarianisme. C'est notamment ce que suggèrent des auteurs comme Philippe Mirwoski, pour qui le néolibéralisme a bien peu à voir avec l'idée d'un État minimal et le libertarianisme anarchiste<sup>10</sup>.

En raison de l'ambiguïté quant à la définition du néolibéralisme, nous avons choisi de lui préférer le terme de « libertarianisme » pour nous référer à notre objet d'étude. Alors que la définition du néolibéralisme fait débat, celle du libertarianisme est beaucoup plus consensuelle. De plus, la plupart des individus associés à ce courant d'idée ne cherchent pas à s'en dissocier comme c'est souvent le cas pour le néolibéralisme. Comme le souligne Serge Audier, le terme « néolibéralisme » serait souvent utilisé par la gauche comme une étiquette infamante visant à discréditer un adversaire politique<sup>11</sup>. Ainsi, nous emploierons le terme « libertarienne » afin de définir une pensée foncièrement critique à l'égard des institutions étatiques et cherchant à promouvoir un idéal de société basé sur la liberté individuelle et le capitalisme de libre marché.

Il est cependant important de noter que nous n'aurons parfois d'autre option, au cours de notre recherche, d'employer le terme « néolibéralisme » afin de respecter

---

<sup>8</sup>Revoir ici notamment *Ibid.*, et Jean Claude St-Onge, *Op. cit.*, p. 20

<sup>9</sup>Sur cette question, voir Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris, Seuil/Gallimard, Coll. « Hautes Études », 2004, p. 137, et Pierre Dardo et Christian Laval, *La nouvelle raison du monde : essai sur la société néolibérale*, La découverte, 2009, p. 6-13.

<sup>10</sup>Philip Mirowski, *Never let a serious crisis go to waste: how neoliberalism survived the financial meltdown*, London, Verso, 2013, p. 40-41.

<sup>11</sup>Serge Audier, *Néo-libéralisme(s) : une archéologie intellectuelle*, Paris, Grasset, Coll. « Mondes vécus », 2012. p. 9.

le choix de certains auteurs. Si nous ne précisons pas le contraire, l'emploi du terme « néolibéralisme » sera entendu comme se substituant à celui de « libertarianisme ». Finalement, il est nécessaire de souligner que certains auteurs associés au libertarianisme, comme Hayek et Friedman, se revendiquent du libéralisme classique sans s'afficher explicitement libertariens<sup>12</sup>. Or, comme les libertariens s'affichent également comme étant des héritiers de ce courant de pensée, il est possible d'entendre « libertarianisme » et « libéralisme classique » comme des étiquettes interchangeables. Il semble en effet que plusieurs libertariens aient préféré ce néologisme comme appellation plutôt que celle de libéraux en raison des nombreuses transformations que ce terme a subies au cours de l'histoire<sup>13</sup>.

### **Qu'est-ce que le libertarianisme?**

Issu d'une volonté de revenir aux fondements du libéralisme et de l'influence de l'anarchisme (l'anarcho-individualisme, notamment), le libertarianisme commence à se développer aux États-Unis en réponse au *New Deal*. Il faudra cependant attendre la fin des années 1960 pour que cette tendance politique longtemps marginale arrive à se constituer en tant que mouvement d'importance<sup>14</sup>. S'affichant souvent à droite économiquement, mais progressiste sur le plan moral, les libertariens prônent une société où le libre marché serait le principal outil de régulation sociale et dans laquelle l'État ne jouerait qu'un rôle minimal. Émergeant initialement au sein du Parti républicain, les libertariens prendront leurs distances du GOP<sup>15</sup> suite à des divergences avec l'aile conservatrice du parti<sup>16</sup>. Cet éloignement a cependant placé les libertariens dans une position de marginalité. Trop à droite pour forger des alliances avec les groupes de gauche, plusieurs libertariens ont finalement opté pour

---

<sup>12</sup>Cela n'empêche toutefois pas de nombreux libertariens de se revendiquer de leur pensée.

<sup>13</sup>Le terme « liberal » aux États-Unis est aujourd'hui associé à la gauche et au progressisme. Sur cette question, voir notamment Alain Laurent, *Le libéralisme américain : histoire d'un détournement*, *Op. cit.* p. 9 et les suivantes.

<sup>14</sup>Sébastien Caré, *Les libertariens aux États-Unis*, *Op. cit.*, p. 27-28.

<sup>15</sup>GOP est l'acronyme pour *Grand Old Party*, surnom donné au Parti républicain américain.

<sup>16</sup>Sébastien Caré, *Les libertariens aux États-Unis*, *Op. cit.*, p. 27-28.

des rapprochements avec les conservateurs<sup>17</sup>. Malgré des divergences, il semble que le conservatisme soit, encore aujourd’hui, la seule mouvance politique avec laquelle certaines alliances soient possibles. On peut donc voir des libertariens se présentant à l’investiture présidentielle sous la bannière du parti d’Abraham Lincoln<sup>18</sup>, ou encore cohabitant, au sein du Tea Party, avec des conservateurs sociaux ou religieux<sup>19</sup>.

Ainsi, malgré la volonté initiale des libertariens de s’autonomiser par rapport aux conservateurs, l’histoire du mouvement montre plutôt que les premiers semblent ne pas pouvoir se passer des seconds. Dans son texte *Pourquoi je ne suis pas un conservateur*, l’économiste autrichien Friedrich Hayek<sup>20</sup> a cherché à clarifier cette relation. Selon Hayek, notre monde serait dominé par le progressisme, entendu comme une tendance cherchant à donner toujours plus de pouvoir à l’État au détriment des libertés individuelles. Dans ce contexte, il est logique que tous les individus cherchant à défendre la liberté se coalisent contre cette hégémonie idéologique. Hayek considère que les conservateurs peuvent être des alliés stratégiques sur certaines questions politiques. Cette alliance resterait cependant limitée. En effet, selon l’économiste, les conservateurs peuvent être en faveur de la libre entreprise dans certains domaines et défendre le protectionnisme pour d’autres<sup>21</sup>.

Hayek reconnaît également la capacité des conservateurs à formuler une critique du socialisme, mais affirme que leur réticence à l’égard des changements radicaux rend leur pouvoir d’action limité. Selon l’économiste, il n’est pas suffisant

---

<sup>17</sup>*Ibid.*, p. 27-30.

<sup>18</sup>Ron Paul et son fil Rand Paul, notamment.

<sup>19</sup>Sur cette question, voir notamment Évelyne Joslain, *Tea Party : l’Amérique à la reconquête de ses libertés*, Paris, Picollec, 2012.

<sup>20</sup>Bien que Friedrich Hayek ait toujours préféré s’afficher comme un libéral plutôt qu’un libertarien, l’économiste autrichien a été et est encore aujourd’hui une source d’influence importante pour le libertarianisme. Le libéralisme de Hayek est cependant opposé à la conception moderne du libéralisme, qui est souvent associée au progressisme et à la gauche. Hayek se revendique du libéralisme classique tel que théorisé par les auteurs du 18<sup>e</sup> siècle; libéralisme dont se revendiquent aussi les libertariens. Friedrich A. Hayek, “Why I am not a conservative”, dans *The constitution of liberty : the definitive edition*, Chicago, University of Chicago Press, 2011 [1960], p. 529 et les suivantes.

<sup>21</sup>*Ibid.*, p. 525.

de critiquer les socialistes, il faut leur opposer un projet de société alternatif, et c'est ce à quoi les libéraux — et par extension, les libertariens — doivent œuvrer. Pour le dire en termes hayekiens, les conservateurs peuvent freiner notre marche sur la « route de la servitude<sup>22</sup> », mais seul le libéralisme peut nous faire emprunter celle de la liberté.

Le néolibéralisme émergent dans les années 1980 témoigne d'ailleurs de ce rapprochement entre libéralisme classique et conservatisme. Milton Friedman, une autre figure importante du libertarianisme, fut conseiller de Ronald Reagan alors que Margaret Thatcher avoua que ses politiques s'inspiraient des idées de Hayek.

Mais est-ce la seule manière de comprendre la relation entre ces deux tendances politiques? L'analyse du néolibéralisme proposée par Jean-François Caron vient complexifier la chose. Le politologue soutient que la volonté de réduire la taille de l'État peut être cohérente à la fois avec les idées conservatrices et néolibérales. Afin de distinguer les deux, il serait nécessaire d'analyser l'objectif recherché. Une politique conservatrice visant à réduire la taille de l'État cherchera également une valorisation des corps intermédiaires<sup>23</sup> (familles, groupes religieux, associations de travailleurs, etc.), alors qu'une politique néolibérale cherchera à maximiser les libertés individuelles<sup>24</sup>.

Pour Caron, les politiques dites néolibérales des années 1980 devraient davantage être considérées comme étant conservatrices, notamment en raison de cette volonté de revalorisation des corps sociaux intermédiaires afin que ceux-ci prennent en charge les domaines délaissés par l'État. Le politologue défend une thèse similaire au sujet de l'Action démocratique du Québec (ADQ). En effet, bien que le

---

<sup>22</sup>Nous reprenons ici l'expression de Hayek qui est également le titre de son ouvrage le plus connu. Friedrich A. Hayek, *La route de la servitude*, Paris, Presses universitaires de France, 1985.

<sup>23</sup>Ce concept renvoie à celui des « little platoons », proposé par le penseur conservateur Edmund Burke. Voir Jean-François Caron, « La nature des droites au Québec : entre conservatisme et libéralisme », dans *Le conservatisme : le Canada et le Québec en contexte*, sous la dir. de Linda Cardinal et Jean-Michel Lacroix, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2009, p. 149.

<sup>24</sup>*Ibid.*, p. 152.

programme du parti ait souvent été considéré comme néolibéral par les commentateurs<sup>25</sup>, Caron affirme que ces idées tomberaient davantage du côté du giron conservateur. Pour soutenir cette thèse, l'auteur prend l'exemple des politiques proposées par l'ADQ concernant les garderies. Bien que l'un des effets de ces politiques impliquait une réduction de l'action étatique dans ce domaine, l'objectif réel était de donner plus de pouvoir aux familles et aux communautés locales. La volonté première de l'ADQ était donc davantage axée sur une revalorisation des corps intermédiaires, ce qui ferait d'elle un parti plus conservateur que néolibéral<sup>26</sup>.

Plus largement, Caron soutient la thèse affirmant « que les principes philosophiques qui sous-tendent la droite politique demeurent encore bien ancrés dans la logique conservatrice issue de la Révolution française » plutôt que néolibérale<sup>27</sup>. Un argument pour soutenir cela consiste à affirmer que la volonté de réduire la taille de l'État n'est pas un critère suffisant pour différencier conservatisme et néolibéralisme. La distinction doit s'opérer au niveau de l'unité sociale de base propre à chacune de ces idéologies. Pour les conservateurs, cette unité serait les corps intermédiaires, alors que pour les néolibéraux, il s'agirait des individus<sup>28</sup>. Pour le dire autrement, l'ontologie sociale du conservatisme serait davantage holistique qu'individualiste.

Le problème de l'analyse de Caron est qu'elle cherche à départager de manière nette le conservatisme et le néolibéralisme sans prendre en compte l'idée que ces deux idéologies politiques peuvent cohabiter, comme le soutient Hayek. Affirmer que le néolibéralisme chercherait uniquement à donner plus de liberté aux individus sans se soucier des corps intermédiaires nous semble également erroné. Une analyse plus poussée des théoriciens associés au néolibéralisme et au libertarianisme permet

<sup>25</sup>Revoir ici Jean-Marc Poutine, (dir.), *ADQ à droite toute!*, *Op. cit.*

<sup>26</sup>Jean-François Caron, « La nature des droites au Québec », *Op. cit.*, p. 154-155.

<sup>27</sup>Jean-François Caron, « La droite et le conservatisme de la Révolution française à nos jours », dans *Droite et démocratie au Québec : enjeux et paradoxes*, sous la dir. de Nelson Michaud, Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « Prisme », 2007, p. 50.

<sup>28</sup>*Ibid.*

de voir que cette volonté de revalorisation des corps sociaux intermédiaires que Caron considère comme étant propre au conservatisme, semble en fait commune aux deux doctrines. Quelques exemples permettent de consolider cette idée.

Friedman ne fait pas l'apologie d'une société dans laquelle les individus agiraient comme des êtres atomisés. Bien au contraire, l'économiste américain réfutera cette idée en affirmant que « [l]a famille, plutôt que l'individu, a toujours été et demeure aujourd'hui la pierre d'angle de notre société<sup>29</sup>. » Il ajoute à cela l'idée que le grossissement de l'État aurait contribué à affaiblir l'importance de la famille.<sup>30</sup> Cet accent mis sur la famille et les corps intermédiaires est également présent chez l'économiste ordolibéral<sup>31</sup> Wilhelm Röpke. Michel Foucault, dans son cours *Naissance de la biopolitique*, décrit son projet politique ainsi :

Premièrement, permettre à chacun, autant que possible, l'accès à la propriété privée ; deuxièmement, réduction des gigantismes urbains, substitution d'une politique des villes moyennes à la politique des grandes banlieues, substitution d'une politique et d'une économie des grands ensembles, encouragement aux petites unités d'exploitation à la campagne, développement de ce qu'il appelle des industries non prolétariennes, c'est-à-dire l'artisanat et le petit commerce ; troisièmement, décentralisation des lieux d'habitation, de production et de gestion, correction des effets de spécialisation et de division du travail, reconstruction organique de la société à partir des communautés naturelles, des familles et des voisinages ; enfin, d'une façon générale, organisation, aménagement et contrôle de tous les effets d'environnement qui peuvent être produits ou par la cohabitation des gens ou par le développement des entreprises et des centres de production. Il s'agit en gros, dit Röpke en 1950, de « déplacer le centre de gravité de l'action gouvernementale vers le bas »<sup>32</sup>.

---

<sup>29</sup>Milton Friedman et Rose Friedman, *La liberté du choix*, Paris, Belfond, 1980, p. 47.

<sup>30</sup>*Ibid.*

<sup>31</sup>L'ordolibéralisme est un courant de pensée libéral apparu en Allemagne. Il est considéré comme un courant ayant contribué à la formation du néolibéralisme. Il fut notamment traité par Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique*, *Op. cit.*, p. 107 et les suivantes, et Pierre Dardo et Christian Laval, *La nouvelle raison du monde*, *Op. cit.*, p. 187 et les suivantes.

<sup>32</sup>Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique*, *Op. cit.*, p. 153.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, il est clair que le néolibéralisme est une idéologie très critique à l'endroit de l'État. Il serait cependant faux d'affirmer qu'il ne cherche qu'à proposer un modèle de société où il n'y aurait que des individus libres et déliés de tout attachement associatif. Cette perspective relève, selon nous, davantage de la caricature que de la réalité. En effet, plusieurs néolibéraux et libertariens critiquent l'État parce que ce dernier détruirait des formes d'association qui existeraient naturellement et sans son intervention. L'apparition d'un État qui redistribue la richesse au nom de la solidarité ne créerait pas pour autant une société solidaire. Selon plusieurs libertariens, la solidarité réelle ne peut exister que dans une société où les individus vont choisir librement de s'associer entre eux au sein de corps intermédiaires.

Ce constat nous permet de déduire deux idées. Tout d'abord, nous voyons que la volonté de revaloriser les corps intermédiaires n'est pas un critère suffisant pour distinguer le conservatisme du néolibéralisme ou du libertarianisme. Ensuite, cela suggère que la relation entretenue entre ces deux mouvances politiques est plus complexe que le laisse entendre Caron. Cette relation constituera le cœur de la présente recherche, et nous l'analyserons selon trois modalités.

La première, celle décrite par Hayek, est l'alliance stratégique. Il sera question de voir comment des libertariens et des conservateurs peuvent s'allier au sein de groupes, de partis ou d'organisations afin de faire avancer des objectifs communs. La seconde sera celle du rapprochement discursif. Nous chercherons ici à voir comment des arguments conservateurs peuvent être repris par des libertariens et inversement. La troisième consistera à voir si, en plus d'un rapprochement de type alliance et discursif, les libertariens et les conservateurs ne partageraient pas également des idées communes. Nous parlerons ici d'accointances idéologiques.

## Outils théoriques et conceptuels

Dans ses travaux sur le libertarianisme, Caré cherche à rendre compte du caractère éclectique du mouvement, autant au niveau philosophique que sociologique. Comme il est fort probable que cette hétérogénéité se retrouve aussi dans le libertarianisme québécois, nous nous inspirerons des deux schématisations qu'il propose. La première suggère de diviser le libertarianisme en trois tendances définies en fonction de leur idéal social. Cette division est utile puisqu'elle amène à penser l'hétérogénéité du libertarianisme en plaçant les libertariens sur un continuum en fonction de leur degré de radicalité.

Si tous les libertariens visent un retrait de l'État, et partagent ainsi une même orientation, nous verrons que certains s'arrêtent en route en se satisfaisant d'un État minimal, quand d'autres entendent pousser jusqu'à son terme la logique de leur condamnation de l'État et repousser leur destination jusqu'à l'anarchisme. Ces derniers, anarcho-capitalistes (Rothbard et Friedman fils), appellent ainsi de leurs vœux une disparition complète de l'État. Moins extrémistes, les partisans d'un État minimal, dont Nozick et Rand, reconnaissent à l'État la seule tâche de veiller à la sécurité des citoyens. Plus modérés, enfin, sont ceux qui, à l'instar de Hayek, Buchanan et Friedman père, défendent un État limité ne pouvant se borner à assurer l'ordre public, mais devant encore fournir certains services collectifs<sup>33</sup>.

Ainsi, pour Caré, il existe trois utopies libertariennes : l'utopie anarcho-capitaliste, qui préconise l'abolition totale de l'État; l'utopie minarchiste, qui ne conserve que la fonction régaliennne de l'État et l'utopie libérale (que nous nommerons hayekienne pour éviter toute confusion), qui conserve certaines fonctions sociales de l'État<sup>34</sup>.

Davantage d'ordre sociologique, la seconde typologie propose une catégorisation en cinq temps en fonction des valeurs, des lieux de diffusion des idées

---

<sup>33</sup>Sébastien Caré, *La pensée libertarienne*, *Op. cit.*, p. 213.

<sup>34</sup>*Ibid.*, p. 213 et suivantes

et de l'attitude adoptée. Ici, les cinq catégories sont : les paléolibertariens, les randroïdes, les *preppies*, les hippies et les cyberlibertariens.

Les paléolibertariens, que Caré associe aux « *rednecks* » du sud des États-Unis, sont les plus conservateurs. Ils sont généralement homophobes, contre l'usage des drogues et ont une sensibilité religieuse. Ils ne souhaitent toutefois pas que l'État intervienne sur ces questions. Selon les paléolibertariens, les coûts associés à ces comportements sont très élevés, ce qui impliquerait leur disparition dans une société libertarienne. Ils se différencieraient toutefois des néoconservateurs par leur critique de l'État et de l'impérialisme. Ils sont donc généralement isolationnistes.

Les randroïdes sont des libertariens s'inspirant de la philosophie objectiviste d'Ayn Rand. Il s'agit de la tendance la plus « philosophique » du libertarianisme américain. Caré souligne en effet les sujets de thèse des deux plus importants acteurs de cette tendance. Le premier, Leonard Peikoff, détient un doctorat portant sur le principe de non-contradiction dans la philosophie antique, alors que le second, Chris Matthew Sciabarra, a fait une thèse sur le concept d'utopie chez Marx et Hayek<sup>35</sup>. On retrouve les randroïdes majoritairement dans deux *think tanks* : le Ayn Rand Institute et The Atlas society.

Les *preppies* sont des libertariens cherchant à projeter une image respectable<sup>36</sup> et professionnelle afin d'influencer l'*establishment* de Washington<sup>37</sup>. On les voit souvent à titre d'experts dans les grands journaux nationaux. Certains libertariens plus radicaux les voient d'ailleurs comme des traîtres en raison de leur relation étroite avec les lieux du pouvoir. Ils sont regroupés autour de *think tanks* comme le Cato Institute et l'American Institute. On en retrouve également au sein du Parti républicain.

---

<sup>35</sup>Sébastien Caré, *Les libertariens aux États-Unis, Op. cit.*, p. 163-165

<sup>36</sup>Caré souligne notamment qu'il s'agit des rares libertariens à s'habiller en complet-cravate. Voir *Ibid.*, p. 165.

<sup>37</sup>*Ibid.*, p. 165-168.

Les hippies sont les libertariens les plus libertaires. Ils militent généralement pour la décriminalisation des drogues et sont associés à la contre-culture américaine. Certains proviendraient de l'extrême gauche anarchiste et anti-étatique. Ils sont aussi souvent associés à la culture populaire. Pour Caré, les créateurs de la série *South Park*, Trey Parker et Matt Stone, incarneraient ce type de libertariens.

Représentant la tendance *geek* du libertarianisme, les cyberlibertariens sont généralement organisés autour de forums et de blogues sur Internet. Interrogé par Caré sur les liens entre Internet et le libertarianisme, le Québécois Martin Masse affirme :

Internet est l'archétype de la société anarcho-capitaliste. [...] À ceux qui pensent que sans l'État, les gens s'entretueraient, Internet montre qu'ils ont tort. Est-ce qu'Internet est réglementé? Non. Tout se crée, se dit sur Internet. Et on n'a pas besoin de réglementations pour que ça fonctionne<sup>38</sup>.

Ils sont aussi souvent plus proches de l'anarcho-capitalisme et généralement amateurs de science-fiction, qu'ils considèrent comme une source d'inspiration pour penser des utopies libertariennes. De surcroît, Caré rappelle que plusieurs libertariens voient, dans Internet, l'objectivation de l'idée hayekienne d'ordre spontané.

Bien que cette nomenclature soit très américaine, nous tenterons de voir comment elle peut nous aider à éclairer le libertarianisme au Québec. Également, comme le souligne Caré, ces catégories sont poreuses et élastiques. Elles ne doivent donc pas servir à enfermer les libertariens dans des espaces fermés, mais plutôt à favoriser une analyse souple du mouvement.

## **Méthodologie**

Notre recherche visera essentiellement à produire une analyse comparée des idées libertariennes et conservatrices autour de trois thèmes principaux : la relecture

---

<sup>38</sup>*Ibid.*, p. 175.

du grand récit québécois, la critique de l'État-providence et le nationalisme. L'État-providence constitue la cible principale du libertarianisme. C'est pour cette raison que nous lui consacrerons le deuxième chapitre. Néanmoins, il nous apparaît nécessaire de montrer comment les libertariens cherchent à penser l'émergence de cet État; c'est donc ce à quoi sera consacré le premier chapitre. Le troisième, quant à lui, aura pour objectif de montrer comment se positionnent les libertariens sur la question constitutionnelle et le nationalisme québécois.

La méthodologie privilégiée consistera en une lecture approfondie des textes produits par les libertariens et des conservateurs. Nous ajouterons à cela des commentateurs des deux courants de pensée. Nous procéderons ensuite à une mise en parallèle des positions, des idées et des thèses défendues par les auteurs libertariens québécois avec celles des conservateurs. Cette méthode aura comme objectif, en premier lieu, de dégager à la fois les similitudes, mais également les différences entre ces deux courants de pensée. Dans un second temps, cette méthode nous permettra de mettre en relief l'articulation des éléments similaires que nous aurons dégagés. Nous pourrons ainsi analyser ces rapprochements par rapport aux trois modalités que nous avons établies précédemment, soit les alliances stratégiques, les rapprochements discursifs et les accointances idéologiques.

Notre recherche se divisera en trois grands thèmes qui permettront de mettre en relief ce qui fait la spécificité du libertarianisme québécois. Le premier chapitre portera sur la réinterprétation libertarienne et conservatrice du grand récit québécois. Pour ces deux courants de pensée, le paradigme actuel diviserait l'histoire récente du Québec en deux parties : la Grande Noirceur serait une période de recul important, et la Révolution tranquille serait un moment d'émancipation du peuple québécois. Autant pour les conservateurs que pour les libertariens, il est nécessaire de se défaire de cette conception binaire de l'histoire du Québec afin d'en proposer une perspective plus nuancée.

En lien direct avec le premier thème, nous verrons comment la critique de l'État québécois post-Révolution tranquille faite par le libertarianisme et le conservatisme repose en grande partie sur leur interprétation de la période pré-1960. L'un des aspects qui caractérisent la pensée libertarienne est sans doute sa virulence à l'égard de l'État et des institutions qui s'y rattachent. Cet aspect est peut-être encore plus saillant chez les libertariens québécois en raison de son caractère providentiel très développé. Le Léviathan québécois d'aujourd'hui est donc un adversaire de taille pour les libertariens qui souhaitent mettre ce monstre aux fers<sup>39</sup>. Encore une fois, la critique d'un État imposant n'est pas propre au libertarianisme. Plusieurs conservateurs sont également méfiants à l'endroit de l'expansion des institutions étatiques qui a caractérisé la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Finalement, le nationalisme, qui constitue un pan important de la pensée politique au Québec, sera abordé selon l'angle libertarien. Bien que le nationalisme semble, à première vue, incompatible avec la posture individualiste des libertariens, plusieurs d'entre eux ont cherché à prendre position sur cette question, notamment en raison de son importance au Québec. Il sera donc question, dans ce chapitre, de voir comment les libertariens cherchent à se positionner dans ce débat et par rapport au conservatisme.

Nos trois chapitres seront divisés en trois parties. Nous présenterons tout d'abord, de manière générale, la position libertarienne sur chacun de ces thèmes. Nous mettrons ensuite en parallèle leurs idées avec celle du conservatisme afin de voir si des rapprochements peuvent être effectués et, si oui, selon quelles modalités. Finalement, nous tenterons de proposer des hypothèses et des pistes d'interprétation permettant de mieux comprendre les rapports entre les deux tendances.

---

<sup>39</sup>Nous reprenons ici la figure de style présente dans le texte de Jean-Guy Prévost, « Mettre Léviathan aux fers : le libéralisme méthodologique de James Buchanan », *Revue québécoise de science politique*, no. 22, 1992, p. 25-54.

### **Corpus d'œuvres à l'étude**

Comme le suggère Caré, le discours libertarien se manifesterait dans une pluralité de lieux. Nous tenterons de respecter cette idée en sélectionnant des auteurs et des ouvrages d'horizons divers afin de constituer notre corpus. Ainsi, nous nous intéresserons aux textes de Jean-Luc Migué, professeur émérite de l'École nationale d'administration publique (ENAP), à ceux de Pierre Lemieux et de Vincent Geloso, qui furent notamment chercheurs pour l'Institut économique de Montréal, à ceux de Martin Masse, qui était responsable du webzine libertarien *Le Québécois libre* et finalement, à ceux d'Éric Duhaime et de Joanne Marcotte, qui ont cofondé le *Réseau Liberté Québec* (RLQ). À ceux-ci, nous ajouterons, pour des sujets plus précis, d'autres libertariens. De surcroît, nous n'entendons pas ici faire l'inventaire complet des discours libertariens au Québec. Cette tâche serait beaucoup trop colossale. Notre sélection s'est faite selon trois critères. Nous avons tout d'abord pris des libertariens s'étant intéressés aux thèmes qui conduiront notre mémoire. Ensuite, nous avons sélectionné les auteurs que nous considérons comme les plus emblématiques du libertarianisme québécois. Finalement, nous retiendrons des textes publiés à partir des années 1980 puisque, comme nous l'avons mentionné, c'est à ce moment que le libertarianisme a commencé à se constituer en tant que mouvement politique d'importance au Québec.

Aussi, bien que *L'Analyste* constitue un lieu de diffusion de la pensée libertarienne, nous avons choisi de nous intéresser plus directement aux auteurs canoniques du libertarianisme québécois. Par exemple, bien que Jean-Luc Migué ait écrit dans cette revue, nous mobiliserons plutôt ses ouvrages qui condensent l'ensemble de ses idées. De surcroît, malgré les réticences que nous avons évoquées précédemment sur les ouvrages traitant de l'ADQ, nous n'aurons d'autres choix que de les retenir pour traiter de ses liens avec les idées libertariennes.

Il est finalement nécessaire de préciser que nous ne viserons pas à nous prononcer de manière définitive sur la relation entre les deux tendances politiques. Nous croyons qu'il sera possible, en fonction des thèmes abordés, de trouver des éléments relevant des trois types de liens. Ceux-ci nous permettront d'apporter des précisions et des nuances quant aux rapports existants entre conservatisme et libertarianisme. Il est également fort possible que lors de notre étude de la pensée libertarienne, des éléments en contradiction avec le conservatisme ressortent. Ces derniers devront être pris en considération et serviront à nuancer nos conclusions.

# CHAPITRE I

## LA RELECTURE DU GRAND RÉCIT CANADIEN-FRANÇAIS ET QUÉBÉCOIS

L'objectif de ce premier chapitre sera de présenter la relecture libertarienne du grand récit québécois. Pour plusieurs libertariens, ce récit, fortement teinté par les valeurs du progressisme et du nationalisme, aurait eu comme objectif de légitimer et de renforcer l'héritage de la Révolution tranquille. Nous montrerons comment des libertariens ont cherché à réfuter le grand récit québécois pour en proposer une version alternative.

### 1.1 LA RELECTURE LIBERTARIENNE DE L'HISTOIRE QUÉBÉCOISE

La relecture du passé canadien-français s'articulera autour de deux angles. Le premier cherchera à revaloriser l'image du peuple canadien-français, alors que le second consistera à soutenir que la conquête, malgré la violence engendrée, aurait eu, sur le long terme, des effets positifs.

#### 1.1.1 La relecture du passé canadien-français

Pour les libertariens québécois, l'adage affirmant que les Canadiens français seraient « nés pour un petit pain » ainsi que toute la rhétorique misérabiliste en découlant ne seraient qu'un mythe forgé par une certaine intelligentsia nationaliste et progressiste cherchant à légitimer et à consolider l'héritage de la Révolution tranquille. L'affirmation de l'infériorité du peuple canadien-français en raison de la colonisation anglaise permettrait de légitimer la nécessité d'une rupture avec notre passé et d'un État interventionniste. Les libertariens rejettent cette conception de

l'histoire canadienne-française. Pour l'économiste Vincent Geloso, elle ne passe pas l'épreuve des faits. De nombreuses études empiriques démontreraient que le Canada français s'adaptait de manière efficace aux transformations économiques et « qu'il n'y avait pas de différence de productivité entre les paysans francophones et les paysans anglophones du Bas-Canada<sup>1</sup>. » Déjà au 19<sup>e</sup> siècle, on les voyait rattraper les anglophones dans de nombreux secteurs, notamment celui de la politique<sup>2</sup>.

Deux raisons permettraient d'expliquer cela. Tout d'abord, selon plusieurs libertariens québécois, il aurait existé un esprit libéral au Canada français qui aurait encouragé l'entrepreneuriat, l'initiative et la responsabilité individuelle<sup>3</sup>. L'économiste Pierre Lemieux voit d'ailleurs le coureur des bois canadiens-français comme la manifestation la plus probante de cet esprit libéral et individualiste qui régnait en Nouvelle-France : « [Le coureur des bois] exerçait l'activité individualiste par excellence du commerce, avec son fusil non enregistré, dans des forêts où, pour reprendre l'expression de Henry David Thoreau, on ne voit l'État nulle part<sup>4</sup> ».

Dans un article intitulé « Les avantages de la conquête », Martin Masse affirme que cet esprit libéral serait un effet indirect de la conquête britannique. Cette dernière aurait entraîné une libéralisation du commerce ainsi qu'une réduction de la bureaucratie. Ces changements auraient eu pour effet d'accroître la liberté des individus dans le secteur de l'économie ainsi que dans certaines pratiques culturelles. Masse nuance également la thèse sur les impacts négatifs de la conquête, notamment

---

<sup>1</sup>Vincent Geloso, « Les Canadiens français sont-ils nés pour un petit pain? L'invention d'un mythe historique », [En ligne], *Le Québécois libre*, 2014, [<http://www.quebecoislibre.org/14/140215-4.html>], Consulté le 25 août 2017.

<sup>2</sup>*Ibid.*

<sup>3</sup>« Étienne Parent, un libéral classique canadien-Français », [En ligne], *Le Québécois libre*, no 65, 2000, [<http://www.quebecoislibre.org/000805-8.htm>], Consulté le 25 août 2017.

<sup>4</sup>Pierre Lemieux, *Confessions d'un coureur des bois hors-la-loi*, Montréal, Varia, Coll. « Sur le vif », 2001, p. 126. Cette relecture d'une partie de notre culture commune sert également de justification à la défense du droit de porter des armes. En effet, Lemieux affirme que les Canadiens-français ont pu, pendant quatre siècles, porter des armes sans qu'il n'y ait de contrôle de la part de l'État. La réglementation au sujet du port d'arme qui existe aujourd'hui serait donc contraire aux traditions ancestrales du Canada.

en ce qui a trait à la langue et à la religion<sup>5</sup>. Il est possible, selon lui, de conclure que sur le long terme, la conquête aurait eu des conséquences positives sur les Canadiens français malgré la violence engendrée<sup>6</sup>.

Cette relecture cherche à soutenir que les Canadiens-français auraient été un peuple plus libéral qu'on ne le laisse entendre généralement. Cela se serait traduit notamment par une méfiance à l'égard de l'État ainsi qu'une éthique de travail basée sur l'effort individuel et l'acquisition de richesses et de biens matériels.

### **1.1.2 La relecture de la Grande Noirceur et de la Révolution tranquille**

C'est avec l'apport de Jean-Luc Migué<sup>7</sup>, de Gilles Paquet<sup>8</sup> et de Vincent Geloso<sup>9</sup> qu'il sera possible de voir une relecture historique libertarienne du Canada français et du Québec. Pour les trois économistes, l'imaginaire collectif québécois serait dominé par un grand récit divisé en deux moments : la Grande Noirceur et la Révolution tranquille. Le premier, associé à la gouvernance de l'Union nationale, serait une époque de retard économique et social important pour la province. Duplessis y est généralement décrit comme un premier ministre corrompu, despotique, rétrograde, n'hésitant pas à user de tous les stratagèmes machiavéliques pour se maintenir au pouvoir. Le second serait celui de l'émancipation et de l'entrée du peuple québécois dans la modernité; c'est le « maître chez nous » du gouvernement Lesage. Cette vision manichéenne qui ferait consensus au Québec est bien exprimée par Geloso lorsque celui-ci affirme que

---

<sup>5</sup>Martin Masse, « Les avantages de la conquête de la Nouvelle-France par la Grande-Bretagne, selon Marcel Trudel », [En ligne], *Le Québécois libre*, 2009, [http://www.quebecoislibre.org/09/090215-14.htm], Consulté le 22 août 2017.

<sup>6</sup>Cette relecture proposée par Martin Masse reprend en fait l'essentiel des éléments présents dans les textes de Marcel Trudel, « Les surprises du Régime militaire, 1759-1764 », et « La Conquête de 1760 a eu aussi ses avantages », dans *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*, Montréal, Hurtubise, Coll. « Histoire », 2001, I.

<sup>7</sup>Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec : bilan de la Révolution tranquille*. Montréal, Varia, 1998.

<sup>8</sup>Gilles Paquet, *Oublier la Révolution tranquille : pour une nouvelle socialité*, Montréal, Liber, 1999.

<sup>9</sup>Vincent Geloso, *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille : une histoire économique et sociale du Québec de 1900 à nos jours*, Montréal, Accent grave, 2013.

[p]endant la Grande Noirceur, l'État intervenait peu dans l'économie, les travailleurs mal défendus par des syndicats ennemis du régime Duplessis étaient exploités par des capitalistes étrangers. Toute puissante, l'Église gérait les écoles et les hôpitaux sans avoir de comptes à rendre. Elle régnait sans partage sur les corps et les esprits. Puis vient la Révolution tranquille! L'État devient interventionniste. Surtout en économie. Il chasse l'Église des institutions publiques, c'est lui désormais qui gèrera l'éducation et la santé. C'est donc au cours de la Révolution tranquille et grâce à l'extension du rôle de l'État, prétend la légende, que le Québec réussit à se moderniser et à rattraper le reste du Canada. Cette vision est profondément gravée dans les esprits<sup>10</sup>.

Cette division historique poserait cependant problème puisqu'elle omettrait une partie importante de la réalité factuelle. Migué, Paquet et Geloso affirment que la période pré-1960 — celle que l'on nomme généralement Grande Noirceur — aurait en fait été un moment de croissance économique important, alors que la Révolution tranquille aurait, quant à elle, un bilan plus mitigé. Il est important de souligner que les libertariens ne sont pas les premiers à effectuer une telle relecture du passé canadien-français et québécois. Nous discuterons davantage de cette question dans la deuxième partie du présent chapitre.

Selon les trois économistes libertariens, le bilan que nous faisons généralement de la Grande Noirceur doit être nuancé sur plusieurs points. Paquet affirme tout d'abord que la situation du Québec n'était pas si différente de celle des autres provinces en ce qui a trait au copinage et au patronage. Le Québec aurait néanmoins été « une société libérale où l'entrepreneuriat économique, politique et social trouvait moyen de s'exprimer<sup>11</sup>. » Selon Geloso, le Québec « aurait entamé sa “lancée industrielle” entre 1900 et 1910<sup>12</sup> ». De nombreux indicateurs (réduction du temps de travail et augmentation du salaire, notamment) permettent de montrer que nous assistions déjà à l'époque à une augmentation de la qualité de vie des Québécois. Cette croissance doit cependant être nuancée, car bien que le Québec progressait, il le faisait plus

---

<sup>10</sup>*Ibid.*, p. 21-22.

<sup>11</sup>Gilles Paquet, *Oublier la Révolution tranquille*, *Op. cit.*, p. 13-14.

<sup>12</sup>Vincent Geloso, *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille*, *Op. cit.*, p. 31.

lentement que les autres provinces canadiennes<sup>13</sup>. Il faudra attendre jusqu'en 1945, soit le début de la « Grande Noirceur », pour observer une réduction de cet écart. Il s'agirait ainsi d'une période de croissance économique importante<sup>14</sup>. Afin de soutenir cette thèse, Geloso relativise également plusieurs « mythes » entourant cette période de notre histoire. L'économiste affirme notamment qu'il n'est pas certain que les inégalités linguistiques furent aussi prononcées qu'on le prétend, et qu'il est même très plausible de penser qu'à cette époque, l'écart entre les anglophones et les francophones aurait diminué ou, du moins, qu'il serait demeuré stable<sup>15</sup>.

Également, le Québec obtenait de bons résultats dans le secteur de la santé, surtout si on le compare aux autres provinces canadiennes, et ce, avec un système privé d'assurance maladie<sup>16</sup>. La fréquentation scolaire, selon Migué, aurait, quant à elle, connu une augmentation importante durant la période de 1945-1960<sup>17</sup>. Pour ce qui est de la relation entre l'Église et l'État, Geloso affirme qu'elle aurait davantage été de l'ordre de la concurrence que du copinage. Il serait par conséquent possible de relativiser la domination de l'Église sur les esprits en raison du fait qu'elle ne bénéficiait pas directement de l'appui d'un appareil violent et coercitif. De plus, l'importante croissance économique de l'époque aurait grandement encouragé l'émancipation des Québécois par rapport à l'Église<sup>18</sup>.

Pour les trois économistes, il est clair que l'image que nous nous faisons de la période 1945-1960 doit être nuancée de manière significative en raison des importants progrès sur le plan social, culturel et économique qui peuvent lui être attribués. Ces progrès seraient liés à deux facteurs selon Geloso et Paquet. Le premier serait le fait qu'à cette époque, l'État intervenait peu, ce qui laissait aux individus la

---

<sup>13</sup>*Ibid.*, p. 41.

<sup>14</sup>*Ibid.*, p. 54.

<sup>15</sup>*Ibid.*, p. 65 et suivantes.

<sup>16</sup>*Ibid.*, p. 74.

<sup>17</sup>Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.*, p. 24.

<sup>18</sup>Vincent Geloso, *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille*, *Op. cit.*, p. 92-95.

liberté d'entreprendre. Le second facteur explicatif est celui du capital social, qui consiste en

un ensemble de relations sociales qui facilitent l'interaction des personnes et des autres acteurs socioéconomiques et donc de la création de valeur ajoutée. Ce capital associatif est construit sur les obligations réciproques et les réseaux qui sont d'une importance centrale dans la production de la confiance, dans la concrétisation des prévisions et dans la création de normes et valeurs susceptibles de résoudre les problèmes associés à la sous-production de biens collectifs qui nécessite une certaine coopération<sup>19</sup>.

En bref, il s'agit de la capacité des membres d'une communauté à tisser des liens organiques entre eux; liens qui sont généralement construits autour d'institutions comme « la famille, la communauté et la religion<sup>20</sup>. » Ce capital aurait été très présent dans la période de 1945-1960 en raison des nombreux organismes de charité privée qui avaient comme particularité d'offrir des services plus personnalisés et plus humains<sup>21</sup>.

Selon Geloso, les nombreuses avancées économiques et sociales qui ont eu lieu entre 1960 et 1975 ne sont pas les conséquences des politiques sociales-démocrates du gouvernement Lesage, mais plutôt des changements amorcés dès 1945. Les débuts de la Révolution tranquille auraient en fait profité de la croissance démarrée durant le « Grand Rattrapage ». L'une des causes de cette croissance aurait été l'augmentation de la fréquentation scolaire durant les années 1950<sup>22</sup>. Cette croissance aurait toutefois été de courte durée. Elle aurait été freinée en raison de l'expansion de l'intervention de l'État. Geloso admet tout de même que la Révolution tranquille aurait permis l'adoption de certaines réformes positives, mais celles-ci restent problématiques puisqu'elles auraient entraîné l'endettement des générations

---

<sup>19</sup>Gilles Paquet, *Oublier la Révolution tranquille*, *Op.cit.*, p. 87.

<sup>20</sup>Vincent Geloso, *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille*, *Op. cit.*, p. 185.

<sup>21</sup>*Ibid.*, p. 154-155.

<sup>22</sup>*Ibid.*, p. 160-162. Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.* p. 24.

futures<sup>23</sup>. Cet endettement aurait aussi eu pour effet de réduire, sur le long terme, la capacité d'action politique du Québec<sup>24</sup>.

Pour toutes ces raisons, les économistes libertariens affirment que dès 1945, le Québec entamait un grand rattrapage à la fois économique et social et que, sans l'intervention de l'État dans les années 1960, celui-ci se serait poursuivi naturellement sans les conséquences perverses résultant de l'expansion étatique<sup>25</sup>.

Cette façon de voir la Révolution tranquille comme un moment de « déclin » plutôt que d'émancipation pour la société québécoise trouve ses échos chez plusieurs autres libertariens. Pour Éric Duhaime<sup>26</sup> et Joanne Marcotte<sup>27</sup>, cette vision idyllique de la Révolution tranquille masquerait une réalité tout autre. Un détour par la théorie des choix publics — dont Migué est l'un des plus importants représentants au Québec — est nécessaire pour comprendre la critique libertarienne de la Révolution tranquille. Cette théorie cherche à transposer la méthode de l'économie néoclassique à la politique<sup>28</sup>. Elle considère ainsi que les individus, autant lorsqu'il est question d'acheter un produit que de voter pour un représentant, cherchent toujours à maximiser leurs propres intérêts<sup>29</sup>. Duhaime postule que

[l]e politique n'est pas si différent de l'économique dans le sens où, à l'instar des consommateurs, les électeurs s'efforcent le plus souvent de maximiser leur bien-être. On choisit un panier de politiques publiques un peu comme celui qu'on achète au supermarché. On élabore nos préférences électorales en fonction de ce qu'on pense obtenir en retour. Quand le prix des engagements électoraux est inférieur à celui du marché

---

<sup>23</sup>Sur ce point, voir Éric Duhaime, *L'État contre les jeunes : Comment les baby-boomers ont détourné le système*, Montréal, VLB, 2012.

<sup>24</sup>Vincent Geloso, *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille*, *Op. cit.*, p. 208.

<sup>25</sup>*Ibid.*, p. 196.

<sup>26</sup>Éric Duhaime, *L'État contre les jeunes*, *Op. cit.*

<sup>27</sup>Joanne Marcotte, *Pour en finir avec le gouverneman*, Montréal, Francine Breton, 2011.

<sup>28</sup>Sébastien Caré, *La pensée libertarienne*, *Op. cit.*, p. 117.

<sup>29</sup>Jean-Luc Migué, *On n'a pas les gouvernements qu'on mérite : regard d'économiste sur les choix publics*, Montréal, Carte Blanche, 2007, p. 56.

parce qu'une partie substantielle de la facture est refilée à d'autres, on surconsomme des biens et services publics, et l'État devient obèse<sup>30</sup>.

Ainsi, la théorie des choix publics, comme l'explique Duhaime, permet de comprendre l'émergence de l'État-providence. Selon Migué, la majorité des électeurs s'intéressent peu à la chose publique. La raison étant que le poids politique d'un individu se retrouve dilué parmi l'ensemble des votants. Cette réalité inciterait donc la formation de groupes de pression défendant des intérêts spécifiques — syndicats, groupes de femmes, organismes communautaires pour les personnes en situation de handicap, par exemple —, qui vont concentrer beaucoup de ressources et d'énergie afin de faire adopter des politiques qui les avantagent. Cette stratégie serait la plus rationnelle puisqu'en « concentrant leur lobbying sur une mesure particulière, ces groupes peuvent faire adopter une politique qui leur vaut un bénéfice direct, tout en diluant le coût sur des millions de contribuables et de consommateurs<sup>31</sup>. »

La théorie des choix publics postule également que les politiciens cherchent avant tout à se faire élire et à se maintenir au pouvoir. Comme l'électeur moyen est apathique politiquement, les élus ne s'en soucieraient guère. Il serait plus payant politiquement de courtiser les groupes stratégiquement situés par le biais de subventions, de services publics ou encore de ministères<sup>32</sup>.

Ainsi, les grandes réformes politiques opérées dans les années 1960 devraient être entendues comme le moment où se serait constituée une élite de bureaucrates, de syndicats et de lobbys. Duhaime soutient que durant les années 1960 et 1970, les baby-boomers auraient utilisé l'État afin de s'octroyer des privilèges par le biais de services sociaux généreux, des régimes de retraite blindés et des avantages syndicaux faramineux. Les politiciens de l'époque auraient, quant à eux, agi de manière irresponsable en offrant, sans réfléchir aux conséquences à long terme, des cadeaux et

---

<sup>30</sup>Éric Duhaime, *L'État contre les jeunes*, *Op. cit.*, p. 25.

<sup>31</sup>Jean-Luc Migué, *On n'a pas les gouvernements qu'on mérite*, *Op. cit.*, p. 106.

<sup>32</sup>Des libertariens sont notamment critiques du ministère de la Condition féminine, qu'ils jugent désuet.

des privilèges augmentant considérablement la dette québécoise. Il en résulterait un important fardeau reposant sur les épaules de la nouvelle génération pour une dette qu'elle n'a pas contractée et dont elle ne tira pas bénéfice. C'est pour cette raison que Duhaime décrit la Révolution tranquille comme un « hold-up générationnel perpétré par les boomers<sup>33</sup> ». De plus, la situation démographique du Québec fait en sorte qu'il y aura très peu de jeunes pour s'occuper des baby-boomers à la retraite.

Également, selon Geloso, nous aurions tendance à juger les actions des politiciens par leurs intentions plutôt que par leurs résultats. L'histoire aurait généralement un préjugé positif envers les chefs d'État ayant fait d'importantes réformes politiques, et ce, malgré des conséquences néfastes qu'elles auraient pu engendrer. À l'inverse, nous aurions tendance à oublier les politiciens moins entreprenants, même si leur « inaction » fut bénéfique pour la société<sup>34</sup>. Cette logique expliquerait, en partie, pourquoi nous aurions une vision idéalisée de la Révolution tranquille. Elle serait perçue comme un moment marqué par des changements politiques importants et par une volonté claire d'améliorer le sort des Québécois, et ce, malgré ses résultats peu reluisants.

## 1.2 MISE EN PARALLÈLE AVEC LE CONSERVATISME

L'analyse de la critique libertarienne du grand récit québécois permet de déceler des accointances avec le conservatisme sur plusieurs plans. Dans cette section, nous nous intéresserons tout d'abord aux rapprochements discursifs qui peuvent être opérés entre les deux par rapport à la figure du coureur des bois ainsi qu'à la revalorisation de la Grande Noirceur. Nous établirons ensuite un parallèle entre la Révolution tranquille et la Révolution française. Cette partie permettra de mettre en relief la manière dont des libertariens québécois ont repris des arguments conservateurs issus de leur critique de la Révolution française.

---

<sup>33</sup>Éric Duhaime, *L'État contre les jeunes*, *Op. cit.* p. 28.

<sup>34</sup>Vincent Geloso, *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille*, *Op. cit.*, p. 25-26.

### 1.2.1 La figure du coureur des bois

Nous avons mentionné précédemment que l'économiste Pierre Lemieux utilisait la figure du coureur des bois afin de soutenir l'idée qu'un esprit libertarien existait en Nouvelle-France. Lemieux n'est toutefois pas le premier à faire usage de cette figure. Comme le rappelle notamment Stéphane Couture, Lionel Groulx a cherché à revaloriser l'image de la Nouvelle-France en traçant un portrait héroïque de cet aventurier bravant les dangers d'un territoire encore largement inconnu<sup>35</sup>. « Groulx présente ainsi son désir constant de repérer un mythe de la Nouvelle-France et d'en faire un héros. Il édifie le passé et le portrait du coureur de bois pour donner un symbole, un modèle à suivre : celui du Canadien français courageux, audacieux et vigoureux participant à la gloire de la société de laquelle il provient<sup>36</sup>. »

Lemieux et Groulx sont donc tous deux préoccupés par la situation du Québec qu'ils observent à leur époque. Mais alors que chez Groulx, cette inquiétude découle de la domination anglophone sur la société canadienne-française<sup>37</sup>, chez Lemieux, c'est le déploiement toujours de plus en plus important de l'État qui suscite son attention. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

### 1.2.2 La Grande Noirceur : une idée qui ne fait pas consensus

Il est utile de comprendre le débat politique dans lequel s'inscrit la question de l'histoire récente du Québec. Dans l'ouvrage collectif *Duplessis : son milieu, son époque*, Xavier Gélinas propose une typologie des différents courants ayant contribué à l'analyse de la gouvernance de l'Union nationale de Maurice Duplessis. Il existerait quatre perspectives. La première, qui débute avec les travaux de Pierre Elliott Trudeau et de Pierre Laporte, traçait un portrait très sombre de cette époque (d'où l'appellation « Grande Noirceur »). La seconde — la « légende rose » —, proposée

<sup>35</sup>Stéphane Couture, « L'itinéraire historiographique de la "figure" du coureur de bois, 1744-2005 », Mémoire (M.A.), Université Laval, 2007. p. 36-37.

<sup>36</sup>*Ibid.* p. 37.

<sup>37</sup>*Ibid.* p. 36-37.

par Robert Rumilly et Conrad Black, cherchait à réhabiliter sur plusieurs plans l'héritage du duplessisme. La troisième, instiguée par Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, François Ricard, Gilles Bourque et Jules Duchastel, proposerait quant à elle une analyse plus nuancée en montrant le caractère libéral de l'époque Duplessis. La quatrième perspective a cherché à élargir l'analyse de cette période afin d'y inclure des éléments nouveaux ne touchant pas directement aux politiques de Duplessis<sup>38</sup>.

Cette typologie permet de constater que l'analyse proposée par les libertariens n'est pas totalement nouvelle. Leurs conclusions sont effectivement très proches de celles de la « légende rose ». Selon Gélinas, les travaux de Rumilly et de Black<sup>39</sup> tracent un portrait très élogieux de la Grande Noirceur en affirmant notamment que durant cette période, « [l]es citoyens connurent [...] leurs années les plus prospères depuis des décennies<sup>40</sup>. » Cette prospérité aurait été rendue possible grâce à l'Union nationale. En effet, le parti de Duplessis aurait réduit « quasi à néant la dette provinciale tout en enregistrant quinze surplus budgétaires d'affilée et en augmentant constamment les dépenses publiques, et ce, sans surtaxer les Québécois<sup>41</sup>. » Les politiques duplessistes auraient donc permis une croissance économique importante durant cette période.

Dans un texte intitulé *La mémoire du duplessisme et la question du conservatisme au Québec*, le sociologue Mathieu Bock-Côté défend l'idée que la Grande Noirceur — entendue comme synonyme d'un Québec profondément retardé — serait un mythe forgé par la gauche afin de discréditer toute forme de conservatisme dans un Québec post-Révolution tranquille et de justifier un projet de

---

<sup>38</sup>Xavier Gélinas, « Regards intellectuels : Duplessis et ses historiens, d'hier à demain », dans *Duplessis : son milieu, son époque*, sous la dir. de Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, Québec, Septentrion, 2010, p. 19-26.

<sup>39</sup>C'est d'ailleurs Conrad Black qui signe la préface de l'ouvrage de Vincent Geloso, *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille*.

<sup>40</sup>Xavier Gélinas, « Regards intellectuels : Duplessis et ses historiens, d'hier à demain », *Op. cit.*, p. 22.

<sup>41</sup>*Ibid.*

société fondamentalement progressiste. Il ne serait alors plus possible de critiquer les idées, les valeurs ainsi que les manifestations qui y sont associées (l'État-providence, le multiculturalisme, etc.<sup>42</sup>). Selon le sociologue,

[I]a fonction principale de mythe de la Grande Noirceur dans la reconfiguration de la référence officielle du Québec fut de disqualifier non seulement les anciennes élites associées au régime de l'Union nationale, mais plus généralement, de justifier la reconstruction intégrale de la société québécoise dans la matrice du planisme technocratique que l'on considérait alors comme le principal vecteur du progrès collectif. Fondamentalement aliénée, la société canadienne-française devait être intégralement reconstruite<sup>43</sup>.

Nous retrouvons, chez des libertariens comme chez Bock-Côté, cette thèse voulant que le Québec moderne soit sous la domination de la gauche et des idéaux progressistes et que cette domination aurait été rendue possible par la construction du mythe de la Grande Noirceur cherchant à discréditer le passé et ainsi à rendre inopérante toute critique de la Révolution tranquille ou de son héritage. En somme, le concept de « Grande Noirceur » ne serait qu'un instrument rhétorique créé par la gauche afin de légitimer un projet politique progressiste.

La thèse Bock-Côté trouve également des échos chez Joanne Marcotte lorsqu'elle affirme que la Révolution tranquille aurait été élevée au rang de dogme que plus personne n'ose remettre en question :

Loin d'avoir opté pour des solutions favorisant la liberté de choix et la responsabilité individuelle (des solutions dites « libérales »), la Révolution tranquille avait plutôt substitué l'autorité syndicalo-étatiste à l'autorité religieuse. En remplacement des dogmes religieux, prêtres de l'Église et processions catholiques, nous avons adopté les dogmes du modèle québécois, le nouveau clergé syndical et les manifestations<sup>44</sup>.

---

<sup>42</sup>Mathieu Bock-Côté, « La mémoire du duplessisme et la question du conservatisme au Québec », dans *Duplessis : son milieu, son époque*, sous la dir. de Xavier Gélinas et Lucia Ferretti, Québec, Septentrion, 2010, p. 434.

<sup>43</sup>*Ibid.*

<sup>44</sup>Joanne Marcotte, *Pour en finir avec le gouverneman, Op. cit.*, p. 62.

En bref, la religion catholique aurait laissé sa place à celle de la social-démocratie<sup>45</sup>. Le Québec serait ainsi emprisonné dans une hégémonie progressiste qui serait synonyme de statu quo et de pensée unique. Nous retrouvons, chez les deux auteurs, l'idée voulant que la Révolution tranquille, de par le fait qu'elle délégitime le passé, aurait entraîné une cristallisation des idéaux progressistes qui empêcherait toute forme de pensée divergente. Le Québec serait notamment aux prises avec un grave problème de rectitude politique<sup>46</sup>. Geloso dira par exemple qu'il est « presque dangereux » de contredire la vision soi-disant hégémonique du grand récit québécois<sup>47</sup>.

On peut aussi voir une critique similaire en ce qui a trait à la volonté de présenter la Révolution tranquille comme un moment de rupture. Pour Geloso, « la volonté de démolir notre passé afin d'embrasser la modernité a privé les Québécois de points de repère essentiels<sup>48</sup> ». La transition qui s'est opérée durant les années 1960 aurait été trop brutale. Elle aurait ainsi entraîné des conséquences néfastes pour le Québec, notamment en ce qui a trait à la disparition des corps intermédiaires (nous reviendrons plus en détail sur ce point plus loin). Bock-Côté est, quant à lui, critique de cette volonté de faire table rase du passé. Pour lui, le Québec ne peut prospérer que s'il renoue avec son héritage canadien-français<sup>49</sup>.

Nous pouvons également constater que ces intellectuels trouvent que le Québec actuel est hostile à leur sensibilité politique (au libertarianisme pour Geloso, Paquet, Migué et au conservatisme pour Bock-Côté). La relecture de la Grande Noirceur semble donc, dans les deux cas, viser à donner une légitimité à leurs idées

---

<sup>45</sup>Cette métaphore n'est pas de nous. Elle est couramment utilisée par plusieurs ténors de la droite libertarienne. Voir notamment Johanne Marcotte, *L'illusion tranquille*, [Film documentaire en ligne], 2006, 73 minutes, [<https://www.youtube.com/watch?v=AE8iBW91hbE>], Consulté le 14 août 2017.

<sup>46</sup>Sur ce point, voir notamment Mathieu Bock-Côté, *Le nouveau régime : essais sur les enjeux démocratiques actuels*, Montréal, Boréal, Coll. « Papiers Collés », 2017, p. 21 et les suivantes.

<sup>47</sup>Vincent Geloso, *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille*, *Op. cit.*, p. 22.

<sup>48</sup>*Ibid.*, p. 197.

<sup>49</sup>Mathieu Bock-Côté, « La mémoire du duplessisme et la question du conservatisme au Québec », *Op. cit.*, p. 432.

respectives. Ainsi, d'un côté, nous avons Bock-Côté, qui cherche à montrer que le conservatisme, incarné ici par Duplessis, ne serait pas si rétrograde que le laissent croire certains historiens; de l'autre, nous avons les économistes libertariens qui défendent le fait que la Grande Noirceur a été marquée par une croissance importante liée au fait que l'État intervenait peu.

De surcroît, Bock-Côté ne cache pas sa volonté de faire du conservatisme une position politique légitime, et sa relecture de la gouvernance de Duplessis s'inscrit en cohérence avec cette entreprise<sup>50</sup>. Un parallèle similaire peut être fait avec la relecture libertarienne. Puisque l'État-providence prend ses assises sur la délégitimation de la période 1945-1960, il serait logique de penser que les libertariens cherchent à les miner en proposant une version alternative de l'histoire du Québec. On peut voir que l'idée de Grand Rattrapage sert à soutenir une thèse centrale du libertarianisme, c'est-à-dire qu'une société davantage régulée par le marché est plus viable. Ainsi, on peut voir que le révisionnisme libertarien instrumentalise, en quelque sorte, la « Grande Noirceur » afin de critiquer le modèle social québécois post-Révolution tranquille. À l'instar d'un Bock-Côté qui chercherait, par le biais de la critique de la notion de Grande Noirceur, à redonner une légitimité au conservatisme, les libertariens cherchent à défendre la viabilité de leur idéal social. Par conséquent, il semble que la relecture du passé québécois serve, autant chez les conservateurs que chez les libertariens, à donner une acceptabilité à un projet politique.

Il est à noter que la réinterprétation de l'histoire est une stratégie utilisée par d'autres libertariens. Des auteurs comme Murray Rothbard, Brian Doherty ou encore David Boaz proposent une interprétation libertarienne de la Révolution américaine<sup>51</sup>. Le libertarien québécois Jasmin Guénette affirme, quant à lui, que « l'Islande

---

<sup>50</sup>*Ibid.*

<sup>51</sup>Voir notamment Murray N. Rothbard, *For a new liberty: the libertarian manifesto*, New York, Collier Books, 1978, p. 5; David Boaz, *The libertarian mind: a manifesto for freedom*, New York, Simon & Schuster, 2015, p. 59 et les suivantes; et Brian Doherty, *Radicals for capitalism: a freewheeling history of the modern American libertarian movement*, New York, PublicAffairs, 2007, p. 21.

médiévale (930-1262) représente le modèle d'une société libertarienne qui, pendant environ 300 ans, constituait une terre de liberté et de prospérité<sup>52</sup>. » Guénette cherche notamment, avec cet exemple, à soutenir l'une des thèses les plus radicales des libertariens, soit celle affirmant qu'une société peut se passer complètement de l'État et que la police, l'armée et la justice pourraient relever du domaine privé<sup>53</sup>.

Des précisions doivent toutefois être apportées. Bien qu'il soit possible de déceler des stratégies discursives similaires entre les deux mouvances politiques, leurs objectifs diffèrent. Alors que Pierre Lemieux voyait dans le coureur des bois l'incarnation des idéaux libertariens, Lionel Groulx poursuivait, quant à lui, des fins ouvertement nationalistes. Il cherchait dans le coureur des bois un héros pouvant contribuer à « assurer l'avenir de la “race” » canadienne-française<sup>54</sup>. L'objectif de Groulx est incompatible avec la posture anarcho-capitaliste de Lemieux, qui rejette en bloc le nationalisme<sup>55</sup>. Le coureur des bois groulxien était bien loin de l'anarchiste qu'en fait Lemieux. Il agissait en fait à titre d'intermédiaire entre les nations amérindiennes et l'État. Comme le souligne Couture,

pour Groulx, le coureur de bois est le messenger du gouvernement de Québec chargé de maintenir les nations amérindiennes sous l'influence française. Il se fait diplomate officiel et « un rassembleur des forces indiennes ». Cette relation entre État et coureur de bois est une nouveauté

---

<sup>52</sup>Jasmin Guénette, *La production privée de la sécurité : à propos de l'argumentation libertarienne et anarcho-capitaliste*, Montréal, Varia, Coll. « Sur le vif », 2005, p. 103.

<sup>53</sup>*Ibid.* Bien entendu, la réappropriation d'une période historique afin de légitimer un projet politique n'est pas le propre de la pensée libertarienne. Francis Dupuis-Déri utilise régulièrement cette rhétorique afin de soutenir la viabilité de la démocratie directe. Voir notamment *La peur du peuple : agoraphobie et agoraphilie politiques*, Montréal, Lux, Coll. « Humanité », p. 66-83.

<sup>54</sup>Stéphane Couture, « L'itinéraire historiographique de la “figure” du coureur de bois, 1744-2005 », *Op. cit.*, p. 37.

<sup>55</sup>En entrevue, on posa la question suivante à Lemieux : « vos thèses veulent donc en venir à supprimer l'État-Providence. Qu'en sera-t-il au Québec où l'État, depuis les années soixante, a joué et continue de jouer un rôle majeur? Croyez-vous que ces thèses libertariennes trouveront un écho? », il répondit : « [j]e n'essaie pas de convaincre le Québec, d'autant que le Québec n'existe pas. Il faudrait plutôt que j'essaie de convaincre les Québécois. Mais cela n'est pas ma préoccupation essentielle. » Jean Obélix Lefebvre, « Entrevue de Pierre Lemieux »/ *Du libéralisme à l'anarcho-capitalisme, Nuit blanche, magazine littéraire*, no 14, 1984, p. 11.

historiographique : il établit un tout autre portrait de leurs contacts souvent décrits comme conflictuels dans les précédentes parutions<sup>56</sup>.

La référence à une même figure historique peut donc servir des fins bien différentes et même contradictoires. Ainsi, l'utilisation de la figure du coureur des bois par Lemieux et Groulx relève d'un rapprochement davantage discursif qu'idéologique.

Une analyse similaire peut être faite en ce qui a trait à la relecture du grand récit québécois. Nous retrouvons en effet plusieurs points de convergence lorsque l'on regarde le discours de Bock-Côté et d'un Geloso. On voit cependant que l'idéal proposé par les deux auteurs diffère. Alors que les libertariens croient en l'idée que le marché constitue le meilleur instrument de régulation de la vie en société, les conservateurs croient, au contraire, que l'État doit continuer de jouer un rôle important, et ce, notamment en ce qui concerne la préservation des valeurs communes. Bock-Côté, bien qu'il soit critique de la tendance progressiste des États occidentaux, par exemple en ce qui a trait au multiculturalisme, demeure tout de même confiant par rapport aux institutions politiques actuelles; celles-ci devraient cependant être l'incarnation de la nation québécoise plutôt qu'un idéal social progressiste. Un conservateur comme Jacques Beauchemin, qui propose, lui aussi, une relecture de l'histoire québécoise proche de celle de Geloso — quoique plus nuancée —, reste malgré tout attaché aux valeurs et aux institutions sociales-démocrates rattachées à la Révolution tranquille. Beauchemin est par ailleurs critique du néolibéralisme puisque sa logique individualiste entraînerait une pléthore de revendications pour la reconnaissance d'identités particulières, ce qui aurait comme effet d'étioler le tissu social commun<sup>57</sup>.

Nous sommes donc ici dans une relation s'inscrivant dans la modalité du rapprochement discursif. Alors que les libertariens proposent une nouvelle lecture

---

<sup>56</sup>Stéphane Couture, « L'itinéraire historiographique de la "figure" du coureur de bois, 1744-2005 », *Op. cit.*, p. 57.

<sup>57</sup>Jacques Beauchemin, *La société des identités : éthique et politique dans le monde contemporain*, Outremont, Athéna, 2005, p. 15-33.

historique dans le but de démontrer l'existence d'une certaine essence libérale des Québécois ainsi que les impacts nuisibles d'un État trop interventionniste, les conservateurs cherchent davantage une revalorisation de la conscience nationale du peuple québécois.

### 1.2.3 Révolution française et Révolution tranquille

Il est possible de faire un parallèle entre le conservatisme et le libertarianisme quant à leurs conditions d'apparition. Alors que la pensée conservatrice a émergé en réponse à la Révolution française, le libertarianisme québécois est, quant à lui, apparu suite à la Révolution tranquille. Plusieurs libertariens feront d'ailleurs un rapprochement entre ces deux révolutions. Pour Migué, la Révolution française est interprétée comme le moment de renforcement de l'État national, de la diminution de l'individualisme et de l'effacement de la frontière entre privé et public. L'économiste verra d'ailleurs la Révolution française comme l'instigatrice des expériences d'ingénierie sociale cherchant à transformer la nature humaine par le rôle accru de l'État<sup>58</sup>. Elle serait ainsi le modèle qui aurait inspiré la Révolution tranquille : « La pensée sociale qui a inspiré la Révolution tranquille transposait chez nous la vision collectiviste construite en Europe depuis la Révolution française<sup>59</sup>. » Masse ajoutera à cela que « [l]e mouvement nationaliste se fait par ailleurs l'héritier de l'esprit révolutionnaire et jacobin dans sa volonté de créer une société unifiée, pour ne pas dire uniforme, et sa tentative d'imposer une seule langue sur tout le territoire contrôlé par l'État<sup>60</sup>. »

On peut aussi voir que la Révolution française fut également le lieu de profonds désaccords politiques et idéologiques qui ne sont pas sans rappeler ceux de

<sup>58</sup>Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.*, p. 209.

<sup>59</sup>Jean-Luc Migué, « 1789 et la pensée collectiviste chez nous », [En ligne], *Le Québécois libre*, no 66, 2000, [<http://www.quebecoislibre.org/000902-12.htm>], Consulté le 7 juin 2017.

<sup>60</sup>Martin Masse, « La Révolution française au Québec : du rejet à l'acceptation », [En ligne], *Le Québécois libre*, no 66, 2000, [<http://www.quebecoislibre.org/000902-13.htm>], Consulté le 8 juin 2017.

son pendant québécois. « La relation gauche-droite de l'époque [de la Révolution française], écrit Jean-François Caron, était donc symptomatique d'une confrontation entre deux manières de concevoir le rôle de la religion, de l'individu ainsi que l'organisation de la société en général<sup>61</sup>. »

Bien que nous soyons conscients que la Révolution française est bien différente sur plusieurs aspects de celle qui s'est produite au Québec dans les années 1960, nous croyons que leur mise en parallèle permet d'éclairer le rapport qu'entretiennent conservatisme et libertarianisme. Ce rapprochement permet également l'exploration de plusieurs thèmes communs aux deux sensibilités politiques.

Le premier point que nous explorerons sera celui de la critique de la rupture radicale avec le passé. Autant au moment de la Révolution française qu'à celui de la Révolution tranquille, nous avons vu des conservateurs qui se sont montrés réticents à l'idée de faire table rase. La méfiance du conservatisme face aux changements radicaux l'incite à développer une critique de l'action politique. Cette critique se structure autour de trois thèses proposées par l'économiste Albert O. Hirschman. Il s'agit de la thèse de l'effet pervers, de l'inanité et de la mise en péril.

La première thèse pose que toute action qui vise directement à améliorer un aspect quelconque de l'ordre politique, social ou économique ne sert qu'à aggraver la situation que l'on cherche à corriger; la deuxième, que toute tentative de transformation de l'ordre social est vaine, que quoi qu'on entreprenne, ça ne changera rien; la troisième enfin, que le coût de la réforme envisagée est trop élevé, en ce sens qu'elle risque de porter atteinte à de précieux avantages ou droits précédemment acquis<sup>62</sup>.

Ces trois thèses contre l'action politique se retrouvent explicitement dans les discours libertariens au sujet de la Révolution tranquille. Nous retrouvons la thèse de l'inanité

---

<sup>61</sup>Jean-François Caron, « La droite et le conservatisme de la Révolution française à nos jours », *Op. cit.*, p. 28.

<sup>62</sup>Albert O. Hirschman, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1991, Coll. « L'espace du politique », p. 22.

chez Geloso lorsqu'il affirme que les transformations opérées durant la Révolution tranquille se seraient produites de toute manière, et ce, sans endetter considérablement le Québec. Une liste presque sans fin des effets pervers attribués à la Révolution tranquille se retrouve dans l'ouvrage de Migué, *Étatisme et déclin au Québec*. L'économiste y avance que l'héritage de la Révolution tranquille serait notamment responsable de l'important retard économique du Québec, des lacunes scolaires des étudiants de la province et même du déclin du français<sup>63</sup>. Paquet mentionne les effets économiques pervers qu'aurait entraînés l'interventionnisme couplé du gouvernement québécois et canadien durant la Révolution tranquille<sup>64</sup>.

Selon Pierre Lemieux, la rupture opérée dans les années 1960 aurait aussi eu des conséquences délétères sur la psyché individuelle des Québécois. Cette citation de l'économiste est d'ailleurs des plus éclairantes :

Après la « Révolution tranquille », [...] le vocable « Canadien français » a été graduellement remplacé par « Québécois ». Les nouvelles élites au pouvoir, appuyées par une jeunesse déboussolée, ont voulu rejeter la culture canadienne-française en général et l'esprit du coureur des bois en particulier. Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de « coureur des bois québécois ». Une mauviette étatiste et pleurnicharde a pris la place du coureur des bois canadien-français<sup>65</sup>.

La thèse de la mise en péril est également visible par les différentes déclinaisons que les libertariens utiliseront pour parler de la Révolution tranquille — déclin tranquille, illusion tranquille<sup>66</sup> — ou encore par les formulations-chocs comme celle de Duhaime affirmant que cette période fut un « hold-up générationnel » ayant contribué à hypothéquer l'avenir d'une génération entière<sup>67</sup>. La relecture libertarienne du grand récit québécois s'inspire de l'argumentaire conservateur contre l'action politique.

---

<sup>63</sup>Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.* p. 23-36 et 111-116.

<sup>64</sup>Gilles Paquet, *Oublier la Révolution tranquille*, *Op. cit.*, p. 89-90.

<sup>65</sup>Pierre Lemieux, *Confessions d'un coureur des bois hors-la-loi*, *Op. cit.*, p. 123.

<sup>66</sup>Voir le documentaire de Joanne Marcotte, *L'illusion tranquille*, *Op. cit.*

<sup>67</sup>Éric Duhaime, *L'État contre les jeunes*, *Op. cit.* p. 17-28.

Néanmoins, une analyse plus large du discours libertarien montre qu'il n'est pas nécessairement toujours hostile à l'idée de rupture et même de révolution. Dans *La stratégie du choc*, Naomi Klein démontre que l'économiste Milton Friedman n'avait pas de difficulté avec l'idée que des mesures libérales puissent être imposées à un pays comme le Chili à la manière d'une « thérapie de choc ». La journaliste explique en effet qu'à la suite du coup d'État par Pinochet, les Chicago Boys<sup>68</sup> ont eu une influence considérable sur les politiques du dictateur. Privatisation, dérégulation et déréglementation furent les piliers de la période post-Allende. Friedman lui-même se déplaça au Chili à cette époque afin de convaincre Pinochet de poursuivre dans cette voie pour atteindre son idéal d'un capitalisme libéré de toute entrave étatique. Klein ajoute que Friedman souligna à plusieurs reprises l'importance de la notion de « choc »; il utilisa le mot trois fois et fit valoir que « le gradualisme était impensable<sup>69</sup> ».

Pour Friedrich Hayek, l'engagement sur « la route de la servitude » de plusieurs démocraties occidentales nécessitait un changement de cap drastique. Selon lui, cela pouvait justifier que des mesures libérales soient imposées de manière autoritaire. Dans une entrevue avec le journal *El Mercurion* au sujet de Pinochet, Hayek affirmera : « [p]ersonnellement, je préfère un dictateur libéral plutôt qu'un gouvernement démocratique manquant de libéralisme<sup>70</sup>. »

Par ailleurs, le champ lexical de la révolution n'est pas étranger au libertarianisme et au néolibéralisme. Ainsi, certains n'hésiteront pas à parler de la

---

<sup>68</sup>Les « Chicago boys » est le surnom donné aux économistes chiliens formés notamment par Milton Friedman dans les années 1970.

<sup>69</sup>Milton Friedman et Rose Friedman, *Two Lucky People*, Chicago, University of Chicago Press, 1999, p. 399, cités par Naomi Klein, *La stratégie du choc : la montée d'un capitalisme du désastre*, Montréal, Leméac, Coll. « Nomade », 2008, p. 127. Le spécialiste de Milton Friedman, William Frazer, souligne toutefois que l'impact de l'économiste sur le Chili de l'époque a sans doute été exagéré par plusieurs. Voir William Frazer, *Power and Ideas: Milton Friedman and the Big U-Turn*, Gainesville, Gulf/Atlantic, 1988, vol. I *The background*, p. 327 et les suivantes.

<sup>70</sup>*El Mercurio*, 12 avril 1981, Santiago de Chile, p. D8-D9.

« Révolution thatchérienne<sup>71</sup> » pour parler du règne de la dame de fer en Angleterre. Le sociologue Sébastien Caré parle du libertarianisme comme étant la version utopique du libéralisme classique<sup>72</sup>. Plus près de chez nous au Québec, l'actuel premier ministre Philippe Couillard cita comme influence *The Fourth Revolution*<sup>73</sup>, ouvrage affirmant la nécessité de poursuivre la révolution néolibérale des années 1980<sup>74</sup>. Certains iront même jusqu'à affirmer que les libertariens, en raison de leur caractère utopique et révolutionnaire, seraient des « marxistes de droite<sup>75</sup>. »

Il semble donc nécessaire de relativiser le caractère conservateur de l'argument de la rupture employé par les libertariens contre la Révolution tranquille. Il est possible de penser qu'un argument conservateur est utilisé simplement parce qu'il convient au contexte québécois. Nous pourrions supposer que si la Révolution tranquille n'avait pas permis l'émergence d'un État-providence, mais qu'elle avait plutôt contribué au maintien d'un État minimal, les libertariens ne s'en seraient pas souciés. Cette idée est renforcée par le fait que Migué, qui adresse une critique virulente à la Révolution française, décrit en termes élogieux la révolution américaine. Alors que la première aurait contribué à renforcer le pouvoir de l'État national, à affaiblir l'individualisme et à abolir la distinction entre le privé et le public, la seconde aurait permis d'accroître la liberté en divisant le pouvoir

---

<sup>71</sup>Jacques Rodriguez, « La "révolution" thatchérienne en perspective : l'Angleterre et ses pauvres depuis 1834 », [En ligne], *Cultures & Conflits*, no 35, automne 1999, [<http://conflits.revues.org/177>], Consulté le 7 juin 2017.

<sup>72</sup>Sébastien Caré, *La pensée libertarienne*, *Op. cit.* p. 7-18.

<sup>73</sup>John Micklethwait et Adrian Wooldridge, *The fourth revolution: the global race to reinvent the state*, New York, Penguin Books, 2015.

<sup>74</sup>Antoine Robitaille, « La bible de Couillard », [En ligne], *Le Devoir*, 6 octobre 2014, [<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/420321/repenser-l-etat-du-quebec-la-bible-de-couillard>], Consulté le 7 juin 2017.

<sup>75</sup>Mathieu Bock-Côté, « Les libertariens : des marxistes de droite », [En ligne], *Le Journal de Montréal*, 15 février 2013, [<http://www.journaldemontreal.com/2013/02/15/les-libertariens--des-marxistes-de-droite>], Consulté le 14 juillet 2017.

politique<sup>76</sup>. Nous l'avons dit, la révolution américaine est par ailleurs encensée par de nombreux libertariens.

Notre analyse du rapport du libertarianisme à l'histoire québécoise a toutefois des limites. En effet, peu de travaux ont traité de l'histoire du Québec dans une perspective libertarienne. Les deux analyses les plus substantielles sont celles de Geloso et de Paquet, qui sont très similaires. Bien que Migué soutienne la même thèse, son analyse se limite à une courte introduction dans l'un de ses ouvrages. Par conséquent, il n'est pas possible d'effectuer une comparaison entre différents types de relecture libertarienne de l'histoire québécoise qui nous permettrait de voir, par exemple, si certains laissent de côté les arguments conservateurs au sujet de la rupture. Bien que cet argument soit employé par Paquet et Geloso pour critiquer la Révolution tranquille, on ne peut pas dire qu'il fasse partie intégrante du discours libertarien. La critique de la rupture peut être vue comme un emprunt par les libertariens d'un argument conservateur.

Pour les conservateurs, l'individu doit être pensé en rapport avec sa communauté et les divers groupes auxquels il appartient. À ce sujet, Edmund Burke dira que « le premier principe de toutes les affections publiques [...] c'est l'attachement à la catégorie sociale qui est la nôtre, c'est notre amour du petit groupe dont nous faisons partie. C'est là le premier anneau de la chaîne qui nous conduit à l'amour de la patrie et de l'humanité<sup>77</sup> ». Ces corps intermédiaires joueraient un rôle social de première importance<sup>78</sup>. En se référant à Louis de Bonald, Jean-François Caron affirme que

[l]'identité individuelle [est] donc [...] entièrement dictée par l'appartenance sociale ou religieuse de l'individu. Au premier échelon de

---

<sup>76</sup>Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.*, p. 208-209.

<sup>77</sup>Edmund Burke, *Réflexion sur la Révolution de France*, Paris, Hachette, 1989, p. 59, cité par Jean-François Caron, « La droite et le conservatisme de la Révolution française à nos jours », *Op. cit.*, p. 38-39.

<sup>78</sup>*Ibid.*, p. 39.

cette hiérarchie se trouve la famille, où l'individu reçoit ses premiers préjugés moraux essentiels à la vie collective. De Bonald accordait également une grande importance aux ordres professionnels, dans la mesure où ils permettaient d'inculquer un sentiment de solidarité sociale à différents individus qui ne se connaissaient pas nécessairement. Il en va de même pour la religion, qui permet aussi de stimuler les sentiments altruistes, notamment en ce qui a trait à la protection des plus faibles, à l'entraide envers les indigents et les infirmes<sup>79</sup>.

Le développement de l'idée des corps intermédiaires était en fait une réponse aux révolutionnaires français et aux Droits de l'homme, accusés de proposer une vision de l'individu complètement déracinée de tout lien social.

Une analyse similaire est faite par les libertariens québécois. Comme nous l'avons mentionné précédemment, Geloso et Paquet affirment que le capital social est un élément fondamental d'une économie saine. Or, l'avènement de l'État-providence québécois aurait entraîné un effritement de ce capital en encourageant la disparition de ces groupes de la société civile au profit de programmes sociaux universels impersonnels et gérés par des bureaucrates<sup>80</sup>. À cela, Geloso ajoute que

[l]a réalité est que le déploiement d'un État omniprésent a transformé la dynamique des rapports sociaux. Au lieu de valoriser les liens de communauté et la solidarité entre individus, l'État qui a surgi de la Révolution tranquille incite les groupes à rechercher des statuts privilégiés qui leur permettent de vivre aux crochets de la société. Il a découragé la croissance économique et réduit la capacité des travailleurs d'acquérir de leur propre chef et par leurs propres efforts un meilleur niveau de vie<sup>81</sup>.

Les analyses de Geloso et de Paquet affirment que ces transformations auraient incité certains groupes à acquérir des privilèges de la part de l'État au détriment du reste de la population. Cela aurait eu comme effet de décourager l'initiative individuelle et, par extension, la croissance économique de la province. La critique des économistes libertariens présente la Révolution tranquille comme un moment où l'État a cherché à

---

<sup>79</sup>*Ibid.*

<sup>80</sup>Gilles Paquet, *Oublier la Révolution tranquille*, *Op. cit.*, p. 17 et les suivantes.

<sup>81</sup>Vincent Geloso, *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille*, *Op. cit.*, p. 212.

se substituer aux corps intermédiaires, ce qui fait écho à la critique conservatrice de la Révolution française.

Des nuances doivent cependant être apportées. En effet, bien que les libertariens québécois partagent avec les conservateurs l'idée de la nécessité des corps intermédiaires, ils ont cependant des points de vue différents sur leur rôle. En effet, pour les libertariens, les corps intermédiaires — et, par extension, le capital social — joueraient un rôle essentiellement économique. Ils permettraient en fait de soutenir l'une des thèses fondamentales de la pensée libertarienne, soit celle affirmant que l'intervention trop prononcée de l'État dans la sphère sociale serait nuisible. En effet, en se substituant aux corps intermédiaires — par le biais des programmes et des services sociaux — l'État minerait le capital social et viendrait, au final, nuire aux échanges économiques qui seraient à la base de la croissance. Pour les conservateurs, les corps intermédiaires semblent davantage tenir leur importance du fait qu'ils constitueraient l'élément le plus naturel de la vie en collectivité par opposition aux classes sociales ou encore à l'État, qui serait considéré comme artificiel<sup>82</sup>. Le critère de l'économie est moins central chez les conservateurs pour « calculer » la valeur des corps intermédiaires.

Il faut aussi souligner que la défense des corps intermédiaires n'est pas l'apanage du libertarianisme québécois. Nous avons précédemment souligné que des auteurs comme Friedman et Röpke concevaient l'importance des « *little platoons* ». Ainsi, nous croyons que les corps intermédiaires nous permettent d'effectuer un rapprochement idéologique plus substantiel entre la pensée conservatrice et la pensée libertarienne.

---

<sup>82</sup>Emmanuel Terray, *Penser à droite*, Paris, Galilée, Coll. « Débats », 2012, p. 98.

### 1.3 HYPOTHÈSES ET PISTES D'INTERPRÉTATION

Notre analyse nous a permis de dégager l'idée que les libertariens récupèrent et adaptent des arguments conservateurs afin de formuler leur critique de la Révolution tranquille. Ce constat nous suggère une première piste de réflexion plus générale sur la relation entre ces deux tendances politiques. Dans notre introduction, nous avons mentionné que le libertarianisme était un mouvement politique relativement récent qui semblait avoir besoin du conservatisme pour arriver à exercer une certaine influence politique. Cette réalité permettrait de comprendre pourquoi les libertariens tentent généralement de faire des alliances avec les conservateurs. Cela pourrait également expliquer que les libertariens puisent des arguments dans le discours conservateur. Nous postulions au départ l'idée que les libertariens seraient dans une certaine situation de dépendance par rapport au conservatisme. Or, il serait également nécessaire de se demander si le conservatisme actuel ne serait pas, lui aussi, dans une certaine mesure, à la remorque d'idées libertariennes. L'hypothèse que nous soutenons ici consiste à dire que le libertarianisme pourrait, par sa méthode, renforcer des thèses conservatrices.

En effet, comme nous l'avons mentionné précédemment, la thèse de Geloso, de Paquet et de Migué affirmant que la Grande Noirceur fut un moment de prospérité et de croissance économique pour les Canadiens français n'est pas nouvelle. La volonté de proposer un portrait positif de cette période est apparue dès les années 1970<sup>83</sup>. Il en va de même pour la critique de la Révolution tranquille. L'apport de la pensée libertarienne à ce débat se situe donc ailleurs. Geloso affirme que son objectif est de mettre à contribution la puissance de la science économique pour permettre une compréhension plus juste de l'histoire récente du Québec<sup>84</sup>. Dans le deuxième chapitre de son ouvrage *Étatisme et déclin du Québec*, Migué expose sa méthode, qui repose essentiellement sur « l'enseignement élémentaire de la théorie

---

<sup>83</sup>Xavier Gélinas, « Regards intellectuels : Duplessis et ses historiens, d'hier à demain », *Op. cit.*, p. 25.

<sup>84</sup>Vincent Geloso, *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille*, *Op. cit.*, p. 23.

économique<sup>85</sup> ». Finalement, Paquet soutient que notre vision partielle et faussée de la période pré-1960 proviendrait « du défaut de prendre en compte une riche littérature spécialisée sur le développement économique<sup>86</sup>. » C'est donc notamment par l'emploi de la méthode économique que le libertarianisme apporte une originalité à ce débat.

Comme le souligne Caré, l'un des fondements épistémologiques du libertarianisme est l'économie néoclassique qui, selon Milton Friedman, serait avant tout une science objective des faits observables empiriquement<sup>87</sup>.

Friedman considère tout d'abord [...] que les faits dont l'économie se propose de faire la théorie sont des faits d'expériences au même titre que les objets physiques dont s'occupent les sciences naturelles. Ils sont « donnés à la connaissance » et existent indépendamment des représentations que s'en font les agents économiques. Ils sont, en d'autres termes, des faits objectifs résistant à la volonté humaine. D'un point de vue épistémologique, Friedman conclut que l'économie est une science empirique consistant en l'explication de phénomènes observables par la mise en évidence de leurs relations régulières et mathématisables. « Positif » s'oppose ici à « normatif » : la science économique se donne pour tâche de rendre compte de ce qui existe dans l'ordre social et laisse à l'économie politique le soin de déterminer quel ordre social doit prévaloir<sup>88</sup>.

On peut aussi rappeler que la théorie des choix publics est la transposition de la théorie économique et du concept d'*homo economicus* à la sphère politique. Affirmer que la pensée libertarienne repose majoritairement sur l'économie n'a rien de vraiment révolutionnaire; la plupart des libertariens le revendiquent avec une certaine fierté.

Toutefois, il serait possible de voir cela d'une autre manière. On pourrait penser que le libertarianisme permet de donner au conservatisme un certain regain de

---

<sup>85</sup> Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.*, p. 37.

<sup>86</sup> Gilles Paquet, *Oublier la Révolution tranquille*, *Op. cit.*, p. 16.

<sup>87</sup> Sébastien Caré, *La pensée libertarienne*, *Op. cit.*, p. 113.

<sup>88</sup> *Ibid.*

légitimité, par le biais notamment de la science économique. En effet, plutôt que de fonder leurs idées sur des concepts abstraits — comme celui de la nation, notamment —, le libertarianisme permet de renforcer certaines idées conservatrices en les soutenant grâce à des chiffres et à des statistiques. Pour illustrer cela, reprenons l'exemple des corps intermédiaires. Pour les conservateurs, ils représenteraient la matérialisation d'un désir naturel d'attachement de l'homme. Les libertariens viennent consolider cette idée en affirmant que là où les corps intermédiaires sont présents et en santé, la croissance économique le sera également. Le critère économique vient ainsi renforcer la vieille thèse conservatrice sur l'importance des corps intermédiaires.

Nous pourrions également supposer qu'aujourd'hui, les arguments de type économique ont beaucoup plus de portée et d'impact que les arguments moraux en raison de l'aura de cette discipline et de l'importance qu'elle occupe dans les enjeux sociaux de première importance, comme l'emploi par exemple. Cette légitimité dont jouirait l'économie serait notamment due, selon George Corm, à l'introduction d'un prix Nobel dans cette discipline<sup>89</sup>. En effet, pour plusieurs, l'économie est présentée comme une science objective au même niveau que les sciences pures. Après avoir affirmé que « le marché récompense le travail, l'investissement, l'épargne, la productivité, la responsabilité », Migué ajoute que cette thèse « n'est pas l'expression d'une idéologie particulière; elle repose sur l'enseignement élémentaire de la théorie économique et l'observation méthodique de la réalité contemporaine<sup>90</sup>. » Cette rhétorique affirmant que l'économie permettrait un accès au réel plus direct est très présente dans la pensée libertarienne. On peut d'ailleurs constater que ce courant d'idées est dominé par des économistes (Hayek, Friedman, Mises, Rothbard, etc.).

---

<sup>89</sup>George Corm, *Le nouveau gouvernement du monde : idéologies, structures, contre-pouvoirs*, Paris, La Découverte, Coll. « Cahiers libres », 2010, p. 111-116. Notons qu'il ne s'agit pas d'un prix Nobel à proprement parler, mais plutôt du prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel.

<sup>90</sup>Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op.cit.*, p. 37.

Il faut également ajouter à cela que l'analyse libertarienne va plus loin que celle des conservateurs. Bien que tous deux soient critiques de la Révolution tranquille et de son héritage, les libertariens sont plus radicaux. On pourrait illustrer cela en affirmant que les conservateurs cherchant avant tout à changer le climat idéologique québécois afin qu'il soit plus réceptif à leurs idées. Les libertariens veulent la même chose, mais adoptent toutefois une attitude plus militante à l'endroit de l'État. Comme nous le verrons dans les prochains chapitres, la relecture de l'histoire québécoise s'inscrit dans une stratégie plus large cherchant à discréditer l'État-providence sur plusieurs fronts.

Nous avons tout d'abord cherché dans ce chapitre à montrer comment la pensée libertarienne cherche à effectuer une relecture du grand récit québécois et canadien-français. Sur plusieurs points, cette relecture s'inscrit dans un débat qui oppose conservateurs et progressistes québécois depuis des décennies. Bien que la perspective libertarienne propose réellement quelque chose d'original sur ce sujet, elle reste tout de même plus proche de l'analyse développée par les conservateurs. Nous avons montré que ces rapprochements peuvent se faire sur plusieurs plans. Il y a tout d'abord une similitude sur le plan du discours. Dans les deux cas, nous retrouvons l'idée qu'il serait nécessaire de proposer une vision plus nuancée du passé québécois. Nous avons également souligné que cette relecture avait comme objectif de légitimer un certain projet politique. Projet qui, rappelons-le, diffère de manière importante chez les conservateurs et chez les libertariens. Alors que pour les premiers, l'État continue de jouer un rôle important, la critique des seconds à l'égard des institutions étatiques est beaucoup plus radicale.

Des parallèles peuvent également être observés sur le plan des idées. Nous avons vu que des libertariens comme Geloso et Paquet reprennent l'argumentaire conservateur en ce qui a trait aux effets pervers de l'action politique cherchant à opérer des transformations trop importantes. En cherchant à faire table rase du passé, la Révolution tranquille aurait entraîné de nombreuses conséquences néfastes pour le

Québec. L'une de celles-ci aurait été l'effritement des corps intermédiaires, éléments essentiels à la cohésion sociale et, par extension, à la croissance économique. Nous avons cependant nuancé cette idée en rappelant que le libertarianisme n'est pas toujours opposé aux changements radicaux. L'emploi de cet argument conservateur pourrait donc soit relever d'un choix purement stratégique ou d'une tendance plus conservatrice de la part des deux économistes libertariens.

Nous avons finalement tenté de proposer un début d'hypothèse par rapport à la relation plus générale que pourraient entretenir le libertarianisme et le conservatisme. Celle-ci s'articule autour de l'idée que le libertarianisme permettrait un renforcement de certains arguments conservateurs par la référence à l'économie. Comme il s'agit simplement d'une esquisse, cette hypothèse sera développée davantage dans les chapitres subséquents de ce mémoire.

## CHAPITRE II

### LA CRITIQUE DE L'ÉTAT-PROVIDENCE QUÉBÉCOIS

La pensée libertarienne a émergé en réponse au phénomène d'expansion étatique auquel nous avons assisté durant la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle. La majorité des thèmes et des critiques développés par ce courant de pensée vise les institutions étatiques. Bien qu'il n'existe pas de consensus parmi eux quant au rôle exact que devrait jouer l'État, les libertariens s'entendent pour dire qu'il pose problème à la fois sur le plan économique, politique et moral, et qu'une réduction de sa taille est nécessaire. En lien avec cette idée, le libertarianisme affirme que le marché a la capacité de réguler la vaste majorité — si ce n'est la totalité — des domaines relevant habituellement de la sphère publique. Nous commencerons par présenter les postulats fondamentaux de la critique libertarienne de l'État. Nous procéderons ensuite à l'examen d'une pluralité de thèmes se rattachant à l'État. La question des monopoles et du salaire permettra de mettre en relief l'importance accordée à la concurrence et au marché. Les enjeux ayant trait à la fiscalité montreront que la logique concurrentielle, pour le libertarianisme, doit s'étendre jusqu'aux relations internationales. Il sera finalement question de montrer comment la démocratie représentative, notamment par le biais de groupes stratégiquement situés, vient distordre les règles du marché et en vient à ressembler davantage à une tyrannie.

#### 2.1 LA CRITIQUE LIBERTARIENNE DE L'ÉTAT

##### 2.1.1 La route de la servitude

La critique libertarienne de l'État se fonde sur trois thèses que l'on retrouve dans la pensée de Hayek. La première affirme que tout État dont la sphère d'action n'est pas limitée cherchera constamment à étendre son pouvoir. Ainsi, pour Hayek, il n'existe pas de demi-mesure. Accepter qu'un État puisse intervenir, même

minimalement, dans la vie sociale et économique, c'est s'engager sur la route du totalitarisme.

On peut d'ailleurs retrouver de nombreuses références au totalitarisme et à l'autoritarisme dans les analyses libertariennes. Migué affirmera, par exemple, que la Révolution tranquille repose sur une « vision rousseauiste de l'homme et de l'État [qui] est [...] à l'origine de tous les totalitarismes modernes, de gauche et de droite. Par prétexte d'un intérêt public supérieur, elle justifie toutes les brimades au bonheur, à l'épanouissement des gens<sup>1</sup> ». L'économiste ajoute que les Québécois auraient une vision angélique de l'État. Croire que ce dernier cherche réellement notre bien et que ses actions sont désintéressées relèverait d'une candeur désarmante et d'une ignorance de la réalité factuelle<sup>2</sup>. Migué n'hésite pas non plus à faire référence au roman *1984*, notamment lorsqu'il affirme que « la société québécoise a misé sur l'appareil orwellien de l'État pour réaliser sa prospérité<sup>3</sup>. »

Au sujet du système de santé universel, l'économiste Nathalie Elgrably-Lévy écrit : « [L]e Canada n'est pas le seul pays à avoir choisi la voie de la gratuité. Ce fut également le cas de la Chine à l'époque de Mao Tsé-toung et celui de l'Union soviétique sous le régime stalinien<sup>4</sup>. » Aussi, pour critiquer l'omniprésence de l'État dans nos vies, Marcotte dira qu'il accompagne désormais l'individu « de la naissance jusqu'à notre dernier souffle<sup>5</sup> », une formulation généralement employée afin de décrire les États totalitaires.

Dans son livre *Confession d'un coureur des bois hors-la-loi*, Pierre Lemieux raconte ses nombreux démêlés avec l'État et la justice par rapport au port d'armes avec un ton proche, lui aussi, de celui du roman d'Orwell<sup>6</sup>. Il dira par exemple de

---

<sup>1</sup>Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.*, p. 208.

<sup>2</sup>*Ibid.*

<sup>3</sup>*Ibid.*, p. 46

<sup>4</sup>Nathalie Elgrably-Lévy, *La face cachée des politiques publiques*, Outremont, Logiques, 2006, p. 214.

<sup>5</sup>Joanne Marcotte, *Pour en finir avec le gouvernemaman*, *Op. cit.*, p. 16.

<sup>6</sup>Pierre Lemieux, *Confessions d'un coureur des bois hors-la-loi*, *Op. cit.*, p. 23

l'État que son « [...] objectif réel est d'accroître les pouvoirs de la police, de rendre la population plus docile et d'écraser tout relent de culture marginale ou individualiste<sup>7</sup> ». Il qualifiera l'administration et la bureaucratie de tyranniques, et surnommara la police la « garde prétorienne<sup>8</sup> ».

Hayek soutient également qu'il n'existe pas de différence fondamentale entre les régimes fascistes et les régimes communistes. Dans les deux cas, nous serions face à des idéologies soutenant la possibilité que l'État prenne en charge la quasi-totalité des domaines de la vie publique. Cette approche de l'économiste autrichien permet de schématiser la conception libertarienne de la politique. Celle-ci peut être entendue comme un continuum dont les deux extrêmes sont, d'un côté, un système dans lequel l'État contrôlerait l'entièreté de la vie, et de l'autre, une organisation laissant les individus dans une liberté quasi totale. Ainsi, cette dichotomie oppose les défenseurs de la liberté aux étatistes, et tout système politique ne serait, en fin de compte, qu'une synthèse dans laquelle ces deux tendances s'exprimeraient de manière plus ou moins importante. L'État américain du New Hampshire, par exemple, serait plus proche du pôle de la liberté<sup>9</sup>, alors que le Québec serait, quant à lui, plus proche de celui de l'étatisme.

L'idéal libertarien serait donc un système qui se rapprocherait le plus possible du pôle de la liberté. C'est ce que la romancière libertarienne Ayn Rand nomme « le capitalisme pur », c'est-à-dire libre de toute ingérence de la part d'une entité extérieure. On peut aussi le voir comme un système où il existe une séparation claire et étanche entre le politique et l'économique<sup>10</sup>. Cela signifie que le marché se régule de lui-même, et que l'État doit agir uniquement pour protéger les individus.

---

<sup>7</sup>*Ibid.*, p. 41

<sup>8</sup>*Ibid.*, p. 25.

<sup>9</sup>Cet exemple a été donné par Éric Duhaime et Martin Masse lors de leur entrevue aux *Franco-Tireurs*.

<sup>10</sup>Ayn Rand, *La vertu d'égoïsme*, Paris, Les Belles Lettres, Coll. « Bibliothèque classique de la liberté », 2008, p. 73.

### 2.1.2 La complexité des sociétés modernes

La deuxième thèse postule que nos sociétés modernes sont des systèmes extrêmement complexes dont la compréhension serait toujours fragmentaire<sup>11</sup>. Cette impossibilité de saisir l'entière des données et des facteurs régissant nos sociétés rendrait problématique la volonté des gouvernements d'intervenir directement dans les affaires humaines. Les libertariens soutiennent que, bien que les politiques de régulations économiques soient faites avec les meilleures intentions, elles engendreront inévitablement des effets pervers et nocifs. En un mot, intervenir directement dans la société revient à jouer aux apprentis sorciers. De surcroît, les libertariens soutiennent que l'État ne crée aucune richesse, et que lorsqu'il tente de la redistribuer par le biais de politiques sociales, il le fait de manière inefficace. La seule manière pour l'État de contribuer à la création de richesse serait de laisser les individus interagir librement sur le marché tout en s'assurant que les contrats soient respectés et que la propriété privée soit protégée<sup>12</sup>.

C'est par conséquent le marché qui serait le meilleur mode d'organisation pour nos sociétés complexes puisqu'il permet une décentralisation de la prise de décision, chaque individu étant effectivement souverain sur le marché par le biais de sa consommation. Il offrirait également un espace où la liberté d'entreprendre ne serait pas freinée par de multiples obstacles. Dans le marché, l'individu est donc à la fois libre et responsable de son propre sort. Cette adéquation entre responsabilité et liberté permettrait la création de richesse, la croissance économique et, par extension, le bien-être de toute la société.

---

<sup>11</sup>Cette thèse est notamment développée par Friedrich A. Hayek. Voir *Droit, législation et liberté : une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Quadrige », 2013, p. 75 et les suivantes.

<sup>12</sup>Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.*, p. 41.

### 2.1.3 Les monopoles d'État

La concurrence est considérée comme étant le moteur du progrès et de la croissance. Dans une économie de marché libre ayant une concurrence saine, les divers producteurs chercheront toujours à offrir de meilleurs produits à plus bas prix afin d'attirer les consommateurs. Lorsque l'État permet, par le biais de lois, à des entreprises de se dérober à la concurrence, elles en viendraient à offrir des produits de qualité moindre à un coût désavantageux pour le consommateur. Au Québec, c'est cet argumentaire qui fonde la critique des monopoles d'État. Selon Éric Duhaime, le monopole de la vente d'alcool détenu par l'État par le biais de la SAQ ferait en sorte que les Québécois auraient un choix de vin très restreint à des prix beaucoup trop élevés<sup>13</sup>. Cette logique s'applique également au secteur des services. Ainsi, le système d'éducation, presque complètement à l'abri de toute forme de concurrence<sup>14</sup>, offrirait de bien piètres performances. Selon Migué, l'absence de dynamisme qu'engendrerait normalement la concurrence nuirait au système scolaire québécois<sup>15</sup>. Les étudiants de la province auraient, en effet, des lacunes importantes dans de nombreux domaines, ce qui les ferait entrer sur le marché du travail mal préparés<sup>16</sup>. Comme le montrent les États-Unis et le Canada anglais, c'est par le biais de la concurrence privée qu'il serait possible de stimuler le système scolaire québécois. Migué soutient qu'elle entraînerait des effets bénéfiques, comme une baisse du décrochage par exemple<sup>17</sup>.

---

<sup>13</sup>Éric Duhaime, *La SAQ pousse le bouchon!*, Montréal, VLB, 2014, p. 13.

<sup>14</sup>Bien qu'il existe un réseau d'écoles privées au Québec, Migué nous rappelle qu'elles sont confrontées aux mêmes réglementations centralisées en plus d'être financées en grande partie par des fonds publics. Dans ce contexte, les soi-disant bienfaits de la concurrence ne peuvent se matérialiser. Migué a toutefois un certain espoir pour les écoles à charte qui, bien qu'elles soient également financées par l'État, jouissent d'une plus grande autonomie quant aux méthodes pédagogiques. *Étatisme et déclin*, *Op. cit.*, p. 66-67.

<sup>15</sup>La bureaucratie trop imposante et les syndicats trop puissants seraient également responsables de la rigidité du système d'éducation.

<sup>16</sup>Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.*, p. 60-63.

<sup>17</sup>*Ibid.*, p. 68-69.

### 2.1.4 Le salaire minimum

Selon les libertariens, le salaire minimum est une entrave à l'ascension sociale et à la liberté de contracter, entraînant de nombreux effets pervers. Il contribuerait notamment à rendre plus difficile l'accès au marché du travail pour les travailleurs moins qualifiés. Cela s'explique par le fait qu'ils sont généralement moins productifs, et qu'un salaire minimum trop élevé dissuaderait les employeurs de les engager<sup>18</sup>. En effet, si un employé produit pour dix dollars de l'heure alors qu'il est payé douze dollars de l'heure, il coûte deux dollars de l'heure à son patron. Cette perte pourrait alors être contrebalancée par une augmentation des prix, une réduction des heures de travail, des licenciements ou encore le remplacement des employés par des robots ou des guichets automatiques<sup>19</sup>. Ainsi, les libertariens croient que le salaire minimum devrait être aboli et que les individus devraient être libres de vendre leur force de travail en fonction de la concurrence du marché et de leurs compétences personnelles. Dans ce contexte, il n'y a aucun problème à engager quelqu'un à un salaire dérisoire puisque ce dernier acquerra de l'expérience. L'augmentation de son capital personnel lui permettra par la suite d'être plus compétitif sur le marché de l'embauche et d'exiger un salaire plus élevé<sup>20</sup>.

### 2.1.5 La concurrence fiscale

À la suite des révélations des *Panama Papers*, la question des paradis fiscaux a fait couler beaucoup d'encre. Selon Pierre Simard, il est normal et même légitime qu'une entreprise cherche à engranger plus de profit et à payer le moins d'impôts possible tant que cela reste dans le cadre de la légalité. Le fait que des contribuables cherchent à cacher leur argent dans des juridictions de complaisance signifie que les États les imposent trop. « [C]e sont les enfers fiscaux qui enfantent les paradis

<sup>18</sup>*Ibid.*, p. 95 et les suivantes.

<sup>19</sup>Jasmin Guénette, « Salaire minimum à 15 \$ : une fausse bonne idée », [En ligne], *Institut économique de Montréal*, 22 avril 2016, [<http://www.iedm.org/fr/60300-salaire-minimum-a-15-une-fausse-bonne-idee>], Consulté le 25 août 2017.

<sup>20</sup>Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.*, p. 95 et les suivantes.

fiscaux. Si des contribuables paient des fiscalistes à grands frais pour faire voyager leurs avoirs avant de les ramener au pays, c'est qu'ils estiment que les impôts décrétés par nos gouvernements sont abusifs<sup>21</sup> », affirme le professeur de l'ENAP. Si le Québec souhaite lutter de manière efficace contre ce phénomène, il devrait lui-même devenir un paradis fiscal afin d'attirer et de retenir les entreprises avec des taux d'imposition plus bas<sup>22</sup>. L'objectif n'est donc pas de faire disparaître les paradis fiscaux, mais bien de leur faire concurrence. On voit que pour les libertariens, la logique de la concurrence doit aussi s'appliquer aux relations interétatiques.

Dans une étude produite pour le compte de l'Institut économique de Montréal (IEDM), Pierre Lemieux traite de l'économie souterraine au Québec. Il y analyse notamment les causes et l'ampleur du phénomène. La partie la plus intéressante de cette étude pour nous est la conclusion. L'économiste y propose quatre pistes de solution potentielles à ce problème : « 1) intensifier la répression; 2) viser un niveau optimal d'économie souterraine, en comparant les coûts et les avantages impliqués dans chaque cas; 3) ne rien faire; et 4) modifier les politiques publiques qui engendrent l'économie souterraine<sup>23</sup>. » L'économiste affirmera toutefois que les trois premières solutions ne sont pas viables. Seule la dernière, qui implique notamment une réduction de la fiscalité, serait à considérer.

Dans une lettre ouverte, Lemieux défend l'idée qu'il est légitime de refuser de payer ses impôts lorsque le Léviathan devient trop gourmand sur le plan fiscal<sup>24</sup>. Lemieux voit l'État comme une entité fondamentalement tyrannique qui chercherait toujours de nouveaux moyens d'extorquer davantage d'argent à sa population. Pour

---

<sup>21</sup>Pierre Simard, « PKP et les enfers fiscaux », [En ligne], *Le Devoir*, 28 janvier 2016, [http://www.ledevoir.com/politique/quebec/461327/pkp-et-les-enfers-fiscaux], Consulté le 25 août 2017.

<sup>22</sup>*Ibid.*

<sup>23</sup>Pierre Lemieux, « L'économie souterraine : causes, importance, options », [En ligne], *Les Cahiers de recherche de l'Institut économique de Montréal*, novembre 2007., p. 27. [http://www.iedm.org/files/cdr\_nov07\_fr.pdf], Consulté le 17 mai 2017.

<sup>24</sup>Pierre Lemieux, « Apologie de la résistance fiscale », *Le Devoir*, 15 octobre 1996, p. A-7.

limiter l'expansion du « plus froid de tous les monstres froids », les individus devraient se réfugier dans l'économie souterraine, commercer sur le marché noir et opter pour l'évasion fiscale<sup>25</sup>. Encore ici, nous retrouvons la rhétorique cherchant à inverser le problème de l'évasion fiscale. Plutôt que d'affirmer la nécessité de lutter contre ce phénomène, les libertariens verront cette pratique comme un acte de résistance légitime. C'est en concurrençant l'État qu'il serait possible de l'affaiblir.

Dans ce débat, Lemieux joue deux rôles qui paraissent contradictoires. Il est tout d'abord l'économiste produisant des études scientifiques pour l'IEDM, qui suggèrent que l'État devrait réduire le fardeau fiscal afin de pallier le problème que constitue l'économie souterraine. Il est ensuite le militant politique encourageant ce même « problème » (qu'il ne considère plus comme tel dans son article) auquel il prétend offrir une solution dans son étude. On peut aussi voir que plusieurs de ses ouvrages cherchent à montrer le caractère essentiellement totalitaire et autoritaire de l'État moderne, et la nécessité de lui résister<sup>26</sup>. Il apparaît donc que Lemieux est davantage un militant libertarien cherchant, par divers moyens, à combattre l'État<sup>27</sup>.

Pour les libertariens, les États, en imposant des réglementations, des taux d'imposition et de taxation trop lourds aux contribuables et aux entreprises, créeraient des incitatifs négatifs qui décourageraient l'initiative individuelle et entrepreneuriale et qui, par extension, viendraient miner la croissance économique. Migué résume bien la position libertarienne sur ce que les gouvernements devraient et ne devraient pas faire :

Un gouvernement soucieux de la croissance doit s'abstenir d'alourdir le fardeau fiscal, surtout le fardeau marginal, d'une façon qui gêne l'effort et *l'entrepreneuriat*; il s'abstiendra d'adopter des mesures qui font obstacle au mouvement des biens et du capital avec les économies voisines; il s'abstiendra de maintenir et surtout d'alourdir les réglementations qui

---

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> Voir notamment Pierre Lemieux, *Confessions d'un coureur des bois hors-la-loi*, *Op. cit.*

<sup>27</sup> Nous reviendrons plus en détail sur l'aspect « militant » de Lemieux dans la prochaine section de ce chapitre.

imposent des fardeaux écrasants aux entreprises et au marché du travail; il s'abstiendra de protéger les monopoles et les cartels (agriculture, syndicats, sommets); il s'abstiendra d'opter pour des politiques industrielles factices, cette prétention des politiciens et des bureaucrates de chez nous de pouvoir dépister les industries d'avenir, et il s'abstiendra enfin de perpétuer les entreprises déclinantes dans les vieilles industries<sup>28</sup>.

Pour les libertariens, la concurrence doit être la logique régissant l'ensemble des interactions économiques et sociales. Elle constitue en quelque sorte le meilleur mode d'évaluation d'une action, d'un produit ou encore d'un service, en plus de garantir le dynamisme nécessaire à la croissance d'une société. Bien que la concurrence implique toujours un gagnant et un perdant, les libertariens soutiennent qu'une concurrence saine — entendue comme libre de l'ingérence étatique — récompensera toujours les plus travailleurs<sup>29</sup>.

#### **2.1.6 Démocratie représentative et démocratie de marché**

L'expansion constante de l'État québécois aurait entraîné une corruption de la démocratie. En reprenant encore ici la théorie des choix publics, Migué affirme que les élections, dans nos systèmes actuels, se gagnent en « conférant des bénéfices à la majorité sur le dos d'une minorité<sup>30</sup>. » La démocratie serait donc problématique puisqu'elle impliquerait que la majorité impose sa volonté à l'ensemble de la population; et ce que la majorité souhaite, c'est de se faire payer des services et des privilèges par ceux qui payent le plus d'impôt<sup>31</sup>. Ainsi, selon Migué, la définition de « dictature de la majorité » serait celle qui conviendrait le mieux pour décrire la démocratie du Québec<sup>32</sup>.

Les libertariens n'en ont pas contre la démocratie en soi. Ils critiquent plutôt sa corruption par l'expansion constante des pouvoirs étatiques. Le problème réside

<sup>28</sup>Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.*, p. 45.

<sup>29</sup>*Ibid.*, p. 173 et suivantes.

<sup>30</sup>Jean-Luc Migué, *Le monopole de la santé au banc des accusés*, Montréal, Varia, Coll. « Sur le vif », 2001, p. 47.

<sup>31</sup>Joanne Marcotte, *Pour en finir avec le gouvernement*, *Op.cit.*, p. 85 et suivantes.

<sup>32</sup>Jean-Luc Migué, *Le monopole de la santé au banc des accusés*, *Op. cit.*, p. 47.

dans le fait qu'une majorité, par le biais de l'État, peut maintenant imposer ses décisions à l'ensemble de la population. Migué croit qu'il est nécessaire de limiter les pouvoirs étatiques afin d'éviter que des politiques favorisent certains groupes. Le rôle de l'État doit être encadré de diverses manières afin qu'il agisse comme un arbitre<sup>33</sup>. Cette « dépolitisation de la société » permettrait au marché de jouer son rôle de manière optimale<sup>34</sup>. À ce sujet, Milton Friedman dira que « le marché est un système de représentation proportionnelle [dans lequel] [c]hacun peut [...] voter pour la couleur de cravate qui lui plaît; il n'a ni à savoir quelle couleur veut la majorité, ni à se soumettre s'il est parmi les minoritaires<sup>35</sup>. » Cet idéal d'une démocratie de marché se caractérise également par la séparation la plus étanche possible entre l'économie et le politique.

### **2.1.7 La domination des groupes d'intérêt**

La corruption de la démocratie dénoncée par les libertariens se manifesterait par le poids politique disproportionné qu'ont aujourd'hui les groupes d'intérêt (les syndicats, notamment). La formule Rand serait tout d'abord une atteinte à la liberté d'association, car elle oblige tous les travailleurs d'un même milieu syndiqué à adhérer au syndicat. Duhaime dira que les syndicats, bien que leurs revendications aient été légitimes dans les années 1960, sont aujourd'hui devenus des privilégiés du système ne cherchant plus à défendre les travailleurs, mais plutôt à conserver un statu quo qui les avantage<sup>36</sup>. L'État contribuerait également à ce phénomène en octroyant un pouvoir disproportionné aux différents syndicats québécois. Cette même logique s'applique aux autres lobbys et groupes de défense d'intérêts particuliers (le Conseil du statut de la femme et le « lobby gay<sup>37</sup> », par exemple). Ceux-ci affirmeraient

---

<sup>33</sup>Jean-Luc Migué, *Op. cit.*, p. 221 et les suivantes.

<sup>34</sup>Cet idéal s'inspire du concept de démarchie développé par Hayek. Voir *Droit, législation et liberté*, *Op. cit.* p. 784 et les suivantes.

<sup>35</sup>Milton Friedman, *Capitalisme et liberté*, Paris, Leduc, Coll. « À contre-courant », 2010, p. 58.

<sup>36</sup>Éric Duhaime, *Libérez-nous des syndicats!*, Québec, Genex, 2013, p. 21.

<sup>37</sup>Éric Duhaime, *La fin de l'homosexualité et le dernier gay*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017, p. 65.

hypocritement parler au nom de toute la communauté qu'ils représentent pour s'arroger d'importantes ressources étatiques. De plus, en adoptant des positions en faveur du port du voile ou encore contre l'État d'Israël<sup>38</sup>, les groupes féministes, par exemple, en seraient venus à défendre des causes politiques outrepassant leur mandat initial en plus d'être illégitimes. Pour Duhaime, il est en effet contradictoire que les féministes défendent un symbole d'oppression des femmes comme le voile ou encore qu'elles critiquent Israël, où la situation des femmes et des homosexuels serait largement supérieure à celle des autres pays de la région<sup>39</sup>.

Pour les libertariens, il existe bel et bien des groupes discriminés; les fumeurs, par exemple. En effet, ces derniers feraient les frais de lois toujours plus coercitives à leur endroit, et le règne du « politiquement correct » qui sévirait au Québec ferait en sorte qu'ils ne s'attireraient aucune sympathie de la part du reste de la population. L'argument de la santé publique est vu ici comme un pur prétexte sans fondement. Alors que Migué compare la persécution des fumeurs à celle des sorcières du 17<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>, Pierre Lemieux n'hésite pas à affirmer que l'État et des « fascistes sanitaires » instaureraient un « véritable apartheid légal contre les fumeurs<sup>41</sup> ». Cette discrimination systémique toucherait également les individus voulant porter des armes. Leurs revendications, tout comme celles des fumeurs, n'auraient aucune légitimité auprès de la population et du gouvernement.

### **2.1.8 L'État et la déresponsabilisation individuelle**

Les effets pervers de l'État-providence se feraient sentir jusque dans la psyché individuelle des Québécois. En intervenant toujours davantage afin de réguler la vie privée des individus, l'État aurait entraîné la déresponsabilisation de sa population. Les Québécois seraient devenus des êtres passifs comptant toujours sur le

---

<sup>38</sup>*Ibid.*, p. 61-64.

<sup>39</sup>*Ibid.*, p. 49 et les suivantes.

<sup>40</sup>Jean-Luc Migué *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.*, p. 48-49

<sup>41</sup>Pierre Lemieux, *Confessions d'un coureur des bois hors-la-loi*, *Op. cit.*, p. 55.

« gouvernemaman » pour régler leurs problèmes. Alors que les Québécois d'autrefois étaient des « gens au port droit et fier, résilients et résolus à améliorer la qualité de vie des leurs », selon Marcotte, ils seraient aujourd'hui devenus de grands enfants constamment attachés aux mamelles de l'État<sup>42</sup>. Marcotte voit dans ce phénomène l'une des causes du décrochage scolaire. Le succès et le mérite ne seraient plus des valeurs mises de l'avant par les parents québécois, ce qui se traduirait par une motivation moins importante des enfants à l'école. De surcroît, on déresponsabiliserait les enfants pour mettre la faute sur les professeurs<sup>43</sup>.

Pour Marcotte, l'État agirait aujourd'hui comme une « maman poule » qui surprotégerait ses enfants. Cela aurait pour effet de rendre les Québécois apathiques et dénués d'ambition. Il est intéressant de souligner que plusieurs défenseurs de la « rigueur budgétaire » ou de l'« austérité » affirment parfois la nécessité pour l'État d'agir en « bon père de famille<sup>44</sup> ». On peut déceler un certain sexisme dans l'utilisation de ces expressions. L'analogie de l'État avec la mère serait péjorative, alors que l'analogie avec le père serait davantage positive.

La déresponsabilisation causée par l'État ne se situerait pas uniquement sur le plan des individus; les entreprises québécoises auraient, elles aussi, développé une dépendance à l'aide gouvernementale. Pour reprendre une expression chère aux libertariens, elles agiraient en « B.S. corporatif<sup>45</sup> ». Ainsi, tout individu ou groupe d'individus (les artistes, les pauvres, les syndicats, les entreprises, etc.) demandant de l'aide gouvernementale sont considérés comme des « parasites<sup>46</sup> ». Les événements de mars 2017 concernant les subventions octroyées à Bombardier et l'augmentation

---

<sup>42</sup> Joanne Marcotte, *Pour en finir avec le gouvernemaman*, *Op. cit.*, p. 15 et les suivantes.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>44</sup> Voir l'entrevue de Martin Coiteux à *Tout le monde en parle*, [En ligne], 2015, [<https://www.youtube.com/watch?v=NLPxWGdhrY4>], Consulté le 12 septembre 2017.

<sup>45</sup> Nous retrouvons cette expression dans le livre de Joanne Marcotte, *Pour en finir avec le gouvernemaman*, *Op. cit.*, p. 26, mais également dans de nombreux autres textes et discours libertariens québécois. Par exemple, Éric Duhaime a régulièrement qualifié, sur les ondes radiophoniques, le fondateur de Téo Taxi, Alexandre Tailler, de « B.S. corporatif ».

<sup>46</sup> Encore une expression très imagée que les libertariens aiment utiliser.

salariale de ses hauts dirigeants ont d'ailleurs provoqué de vives réactions de la part des libertariens québécois<sup>47</sup>.

## 2.2 MISE EN PARALLÈLE AVEC LE CONSERVATISME

Nous procéderons de plusieurs manières pour mettre en parallèle le libertarianisme et le conservatisme. Il est utile de débiter par une comparaison avec le conservatisme américain puisque ce dernier est, sur plusieurs points, très proche du libertarianisme. Nous explorerons tout d'abord leur rapport respectif à l'État. Plus précisément, nous verrons comment les libertariens et les conservateurs en arrivent à défendre la famille avec des arguments similaires. Ce thème a l'avantage de permettre de faire le pont avec la question des corps intermédiaires et de la société civile abordée précédemment. Nous présenterons aussi leur conception de la politique. Nous reviendrons ensuite au Québec, où nous aborderons la question de la société civile, mais du point de vue des conservateurs nationalistes. Nous examinerons ensuite deux lieux où il est possible de voir des alliances entre conservatisme et libertarianisme, soit l'ADQ et la revue *Égards*. Nous terminerons cette mise en parallèle par des considérations plus générales sur deux enjeux permettant de mettre en relief les particularités des deux tendances politiques. Le premier sera la question du rapport entre inégalité et autorité et le second, celle du rapport entre capitalisme et démocratie.

### 2.2.1 Le conservatisme américain

Le discours libertarien se révèle avoir de nombreuses accointances avec le discours des conservateurs américains, notamment en ce qui a trait à l'État-

---

<sup>47</sup> Éric Duhaime a notamment contribué à amasser près de 20 000 signatures pour une pétition demandant l'annulation de la hausse salariale pour les hauts dirigeants de Bombardier. Voir l'article de Marc-Antoine Turcotte, « Éric Duhaime a recueilli 20 000 signatures contre les hausses de salaire des dirigeants de Bombardier », [En ligne], *Journal de Québec*, 11 mai 2017, [<http://www.journaldequebec.com/2017/05/11/video-eric-duhaime-a-recueilli-20-000-signatures-contre-les-hausses-de-salaire-des-dirigeants-de-bombardier>], Consulté le 25 août 2017.

providence. Des intellectuels comme David Azzerad et Heather Mac Donald soutiennent, par exemple, qu'il est illusoire de penser que l'État peut régler un problème présent dans la société comme celui des inégalités<sup>48</sup>. Les politiques sociales auraient généralement l'effet inverse : elles accentueraient les clivages entre les individus. L'État peut intervenir, mais il devrait le faire dans les limites prescrites par la constitution américaine<sup>49</sup>. Azzerad et Mac Donald feront aussi un lien explicite entre le conservatisme et la défense du capitalisme de libre marché<sup>50</sup>. À l'instar des libertariens, les conservateurs américains soutiennent qu'il aurait une capacité de régulation supérieure à celle de l'État.

D'autres intellectuels conservateurs américains, comme Harvey C. Manfield et William Kristol, soutiendront une conception plutôt libérale du conservatisme en citant des auteurs tels que John Stuard Mill, Friedrich Hayek ou encore Alexis de Tocqueville<sup>51</sup>. Les conservateurs américains, à l'instar des libertariens, se réfèrent aussi souvent à la Révolution américaine et à la Constitution américaine comme points d'appui pour leur philosophie politique.

Des conservateurs américains soutiennent également l'idée que l'État aurait des effets délétères sur la société civile, et plus particulièrement sur les familles. Selon Azzerad, les États-Unis seraient actuellement aux prises avec une fragilisation des familles, comme en témoigne le fait que « plus de 40 % des enfants en Amérique sont nés de mères vivant seules<sup>52</sup>. » Mac Donald ajoute que cette dislocation du noyau familial entraînerait une augmentation des risques de pauvreté. Elle soutient en effet que « [l]es enfants qui grandissent avec une mère célibataire sont cinq fois plus

---

<sup>48</sup> Philippe Labrecque, *Comprendre le conservatisme en quatorze entretiens*, Montréal, Liber, 2016, p. 154.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 24

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 163 et les suivantes.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 19.

susceptibles d'être pauvres que ceux qui grandissent avec des parents mariés<sup>53</sup>. » Pour Azzerad, il faudrait plutôt « envisager de réformer nos programmes sociaux en supprimant les obstacles qui décourageraient les mères seules de se marier<sup>54</sup>. »

Sur la question spécifique de la famille, Migué défend la même thèse qu'Azzerad et Mac Donal avec des arguments similaires. Il affirme en effet que l'interventionnisme étatique est problématique puisqu'il fragilise les familles en offrant notamment des allocations pour les femmes seules, ce qui les encouragerait à avoir des enfants hors mariage<sup>55</sup>. Nous retrouvons d'ailleurs cette posture familialiste chez d'autres libertariens (chez Friedman et Röpke, que nous avons cités précédemment). Il est aussi possible de voir un argumentaire similaire dans la critique que font Geloso et Paquet de l'État-providence québécois lorsqu'ils affirment qu'il se serait substitué de manière trop brutale à la société civile, entraînant un effritement du tissu social.

On observe aussi des similarités dans leur conception de la politique. Pour Azzerad, les deux partis politiques américains sont progressistes, car tous deux ont adopté des politiques augmentant la taille de l'État. Même le Parti républicain de George W. Bush ne pourrait être considéré comme conservateur puisqu'il aurait adopté des politiques sociales-démocrates<sup>56</sup>. Il n'existerait donc pas d'alternative réellement conservatrice qui défendrait « les libertés individuelles, le marché libre, un État modeste et une société civile dynamique<sup>57</sup>. » Ainsi, autant chez les conservateurs que chez les libertariens, il y a une vision de la politique impliquant une opposition entre le progressisme voulant toujours plus d'État et une posture cherchant à limiter

---

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>55</sup> Richard Brouillet, *L'encerclement : la démocratie dans les rets du néolibéralisme*, [Film documentaire], Québec, Films du Passeur, 2008, 160 minutes.

<sup>56</sup> « George W. Bush n'était pas conservateur ancré dans les principes constitutionnels d'un gouvernement limité », dira Azerrad dans *Comprendre le conservatisme en quatorze entretiens*, *Op. cit.*, p. 17.

<sup>57</sup> *Ibid.*

son rôle afin de garantir plus de liberté. Plusieurs libertariens québécois affirment, comme Azerrad, qu'il n'existe aucune offre politique au Québec allant dans le sens de leurs idées<sup>58</sup>. Nous sommes donc ici dans des rapprochements à la fois discursifs et idéologiques.

Malgré ce qui vient d'être évoqué, des distinctions existent entre les conservateurs américains et les libertariens. Tout d'abord, plusieurs conservateurs reprochent aux libertariens une analyse trop axée sur l'économie et une confiance trop grande dans le marché. Le libertarianisme évacuerait trop rapidement les enjeux moraux et les questions de valeurs et culturelles<sup>59</sup>. Il en résulterait une analyse partielle de la réalité sociale. Cette critique est d'ailleurs adressée à plusieurs partis politiques conservateurs.

On peut aussi voir que les conservateurs accusent les libertariens d'être trop radicaux. En effet, bien que les deux groupes affirment la nécessité de limiter le rôle de l'État pour laisser plus de place au marché, les libertariens poussent généralement cette idée plus loin que les conservateurs. Dans une entrevue, William Kristol affirme que « [q]uand l'État prend de l'expansion en peu de temps et qu'il va aussi loin que dans le cas d'*Obamacare*, les gens se tournent naturellement vers le libertarianisme. J'aurais la même attitude, qui repose sur un sentiment sain. [...] Je crois donc que l'impulsion libertarienne est bien présente, mais qu'il n'y a que très peu de l'agenda libertarien qui est réaliste en ce qui a trait à la politique intérieure<sup>60</sup>. » Mac Donald prend également ses distances par rapport à un libertarianisme radical qui préconise la privatisation complète des secteurs publics. Elle affirme la nécessité que certains secteurs d'activité — notamment la police — demeurent publics.

---

<sup>58</sup>Bien que l'ADQ puisse être vue comme le parti le plus proche des idées libertariennes, sa fusion avec la CAQ a fait perdre espoir à plusieurs de ses militants.

<sup>59</sup>Philippe Labrecque, *Comprendre le conservatisme en quatorze entretiens*, *Op. cit.*, p. 151-152.

<sup>60</sup>*Ibid.*, p. 182.

Le scepticisme dont nous parlent Kristol et Mac Donald à l'endroit du libertarianisme semble toutefois concerner sa frange la plus radicale : l'anarcho-capitalisme. Leur divergence en serait donc une de degré. Nous l'avons déjà dit, le libertarianisme ne constitue pas un bloc monolithique et la tension dont parlent les conservateurs envers certains libertariens trop radicaux existe au sein du mouvement libertarien lui-même<sup>61</sup>. On peut donc penser que si les anarcho-capitalistes sont plus éloignés du conservatisme en raison de leur radicalisme, les libertariens plus modérés (de tendances libérale ou minarchiste) en seraient plus proches.

### 2.2.2 Conservatisme québécois

La question des problèmes liés aux groupes d'intérêt est également présente chez plusieurs conservateurs québécois. Pour les sociologues Mathieu Bock-Côté et Jacques Beauchemin, la prédominance de ces groupes dans l'espace public contribuerait à affaiblir l'unité de la société québécoise. Pour Beauchemin, le néolibéralisme aurait notamment favorisé l'abandon du caractère universel des programmes sociaux au profit d'une logique individualiste<sup>62</sup>. Le Québec d'aujourd'hui serait devenu une « société des identités » dans laquelle une multitude de groupes en concurrence cherchent à faire reconnaître leur identité auprès de l'État. Ce phénomène aurait eu pour effet de transformer notre rapport à l'État et au politique en plus de rendre pratiquement impossible la structuration d'une identité nationale québécoise. Un constat similaire est fait par Bock-Côté :

Depuis une vingtaine d'années, on a assisté à l'émergence de la « société civile », qui permet à une collection de groupes militants et de lobbies de gagner un pouvoir démesuré sur le débat public. Il n'y a plus de peuple, seulement des intérêts catégoriels. Ces groupes, qui ne représentent souvent qu'eux-mêmes et n'existent que par leur mise en scène médiatique, exaspèrent le sentiment populaire qui est le seul à ne pas

---

<sup>61</sup>James Buchanan, par exemple, est critique des théories proches de l'anarchisme. Celles-ci, en cherchant à tout prix à être en parfaite cohérence avec les principes libertariens, nuiraient à leur application concrète. Voir Sébastien Caré, *La pensée libertarienne*, *Op. cit.*, p. 268 et les suivantes.

<sup>62</sup>Jacques Beauchemin, *La société des identités* *Op. cit.*, p. 19-22.

disposer d'expression publique. La conséquence de cette survalorisation de la société civile se laisse deviner : la société perd de son unité au profit d'un corporatisme qui se place en contradiction avec toute référence au bien commun<sup>63</sup>.

Bien entendu, libertariens et conservateurs ne s'opposent pas à l'idée qu'il puisse exister des regroupements d'individus partageant des intérêts communs; ils y sont même favorables. La société civile est un élément fondamental pour la cohésion sociale. Le problème réside plutôt dans le fait que l'influence et le poids politique de ces groupes seraient aujourd'hui démesurés. Il en résulte alors des groupes qui, pour préserver leurs privilèges, justifieront leur existence en multipliant les revendications. Autant pour les conservateurs que pour les libertariens, une société civile saine peut être vue comme un rempart face à un État trop envahissant. Il serait cependant de plus en plus difficile de faire la distinction aujourd'hui entre la société civile et l'État. Distinction qui serait pourtant essentielle au bon fonctionnement social.

Il est néanmoins nécessaire d'apporter une précision. Pour les libertariens, cette critique est avant tout économique. Les groupes de pression s'accaparent des ressources payées par les citoyens sans leur consentement en plus d'avoir trop d'influence sur les décisions politiques. Pour les conservateurs, cette multiplication des identités particulières entraînerait le délitement de l'identité nationale. Des auteurs comme Bock-Côté et Beauchemin voient la solution aux problèmes engendrés par ces lobbys dans la restructuration de la nation québécoise autour d'une identité commune. Pour les libertariens, la question de l'identité est secondaire. Ils préconisent plutôt que l'État cesse de donner de l'argent et du pouvoir à ces groupes afin qu'ils se conforment aux lois de la concurrence<sup>64</sup>.

---

<sup>63</sup>Mathieu Bock-Côté, « Quel cynisme? », [En ligne], *Vigile.Québec*, 11 mai 2010, [<http://vigile.quebec/Quel-cynisme>], Consulté le 25 août 2017.

<sup>64</sup>À titre d'exemple, Geloso affirme que durant la Grande Noirceur, l'Église n'était pas aussi influente qu'on le prétend, notamment en raison du fait qu'elle était davantage dans un rapport de concurrence que de connivence avec l'État.

Malgré les rapprochements que nous venons d'exposer, leur rapport respectif à l'État place les libertariens et les conservateurs en tension. Lorsqu'on observe les écrits de conservateurs comme Jacques Beauchemin, Joseph Yvon Thériault, Éric Bédard ou encore Mathieu Bock-Côté, on voit que les préoccupations liées à la taille de l'État sont beaucoup moins importantes. On peut, bien entendu, y retrouver des critiques envers les institutions étatiques dans leur forme actuelle ou encore à l'endroit de certaines politiques gouvernementales, mais les critiques des conservateurs québécois demeurent beaucoup moins radicales que celles des libertariens. Cela se manifeste par un préjugé plutôt favorable par rapport à l'héritage social-démocrate de la Révolution tranquille<sup>65</sup>. Dans une entrevue, Beauchemin dira :

Je suis un grand défenseur de l'État providence, de la modernisation qu'a connue le Québec au début des années 1960 avec la Révolution tranquille, je ne voudrais pas qu'on touche aux politiques sociales que je considère comme acquises. Je ne dis pas qu'il ne faut pas les revoir, mais j'estime que, pour l'essentiel, les politiques providentialistes ont contribué à civiliser le capitalisme et à rendre la société plus juste<sup>66</sup>.

De son côté, Thériault, tout en admettant que l'État-providence actuel est en crise, affirme la nécessité de repenser ce modèle tout en conservant ses principes fondateurs<sup>67</sup>. Bock-Côté est, quant à lui, critique des dérives d'un capitalisme débridé ne carburant qu'au profit. Il attaquera d'ailleurs ce qu'il nomme « la droite dure, bête et méchante » — qu'il assimile au libertarianisme —, l'accusant de proposer une vision simpliste d'un monde dans lequel les travailleurs devraient se plier sans mot dire aux impératifs du marché<sup>68</sup>. Le fait que ces intellectuels soient nationalistes peut éclairer leur positionnement à l'endroit de l'État. Comme l'explique Denis Monière,

---

<sup>65</sup>Précisons que les conservateurs québécois peuvent être critiques de la Révolution tranquille comme moment de rupture avec le passé canadien-français, mais qu'ils restent généralement favorables à l'idée que l'État doit intervenir pour pallier aux inégalités.

<sup>66</sup>Philippe Labrecque, *Comprendre le conservatisme en quatorze entretiens*, *Op. cit.*, p. 87.

<sup>67</sup>Joseph Yvon Thériault, « L'avenir de la social-démocratie », dans *L'annuaire du Québec*, sous la dir. de Michel Venne, Montréal, Fides, 2004, p. 631-640.

<sup>68</sup>Mathieu Bock-Côté, « La droite dure, bête et méchante », [En ligne], *Journal de Montréal*, 31 mai 2017, [<http://www.journaldemontreal.com/2017/05/31/la-droite-dure-bete-et-mechante>], Consulté le 25 août 2017.

le nationalisme québécois d'après-guerre voit l'État comme un levier émancipateur pour le peuple québécois<sup>69</sup>. « [La] modernisation de l'appareil institutionnel québécois [...] a été associé[e] à l'affirmation politique des Canadiens français, le développement des fonctions de l'État ouvrant la voie à la promotion sociale des francophones qui jusque-là restaient confinés aux emplois subalternes<sup>70</sup>. » L'État est donc vu comme une entité nécessaire à l'affirmation de la nation. Cela s'est notamment manifesté dans l'épisode de la Charte des valeurs québécoises, que bon nombre de nationalistes ont défendue.

Dans un texte où il retrace son parcours intellectuel, Bock-Côté exprime bien comment son conservatisme est difficilement réconciliable avec l'idéal libertarien :

Je les fréquentais [les libertariens] par alliance! Ils n'étaient pas de gauche, je n'étais pas de gauche. Nous nous cherchions des points communs : nous n'en trouvions pas vraiment, sinon la défense de la responsabilité individuelle. Je constatais une chose : ma droite n'avait pas grand-chose à voir avec celle de mes collègues. Je voyais la droite comme une défense de l'expérience historique d'une société et de son caractère fondateur sur le plan politique, comme une sortie de la mauvaise conscience occidentale et une sortie de l'imaginaire thérapeutique, alors qu'ils la voyaient comme une radicalisation de l'utopie individualiste et progressiste qui, selon moi, a fait beaucoup de mal dans les sociétés occidentales. Pour eux, la droite, c'était la lutte contre l'étatisme. Point à la ligne. J'avais fini par appeler conservatisme mon nationalisme sans utopie. Ils appelaient droite une autre manière d'être à gauche. J'étais pour l'histoire, ils étaient pour l'utopie. Le mariage pouvait difficilement se faire, la rupture est vite venue<sup>71</sup>.

Ce qui est suggéré ici, c'est que le libertarianisme et le conservatisme ont deux conceptions radicalement différentes de la société. Pour les libertariens, les regroupements sociaux ne sont que la somme des individus qui les composent.

---

<sup>69</sup>Denis Monière, *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2001 p. 112-113.

<sup>70</sup>*Ibid.*, p. 114

<sup>71</sup>Mathieu Bock-Côté, *Fin de cycle : aux origines du malaise politique québécois*, Montréal, Boréal, 2012, p. 161.

L'économiste libertarien Pascal Salin affirmera d'ailleurs que la nation peut être assimilée à une copropriété<sup>72</sup>. Il s'agit donc d'une perspective individualiste. Les conservateurs nationalistes, quant à eux, privilégient une approche holiste, considérant le tout comme supérieur à la somme de ses différentes parties. La nation québécoise, par exemple, est bien entendu constituée par des individus, mais elle implique également une histoire, des traditions et une culture communes qui forment les individus. Les libertariens rejettent cette vision du monde, dangereuse puisque conférant trop de pouvoir à l'État, et qui serait épistémologiquement faible. Pour eux, l'individu est la seule donnée empirique valide et c'est à partir de lui qu'il faut comprendre le social<sup>73</sup>. L'opposition fondamentale entre holisme et individualisme est celle qui creuse le plus le fossé entre conservateurs québécois et libertariens. Nous nous attarderons davantage à cette question dans le troisième chapitre, qui portera plus spécifiquement sur la question du nationalisme.

L'ADQ fut considérée par plusieurs comme l'idéal-type du parti conservateur, conjuguant une volonté d'assainir les finances publiques, des politiques familialistes et une posture nationaliste autonomiste, rappelant à plusieurs égards l'Union nationale<sup>74</sup>. Ce parti permet aussi de voir de manière plus concrète comment se conjuguent conservatisme et libertarianisme. Selon André P. Contandriopoulos, Louise Rousseau et Jean-Louis Denis, le programme du parti cherchait à plaire à ces deux tendances. « L'ADQ [proposait] un programme fondé sur une position idéologique où les individualistes-libéraux et les conservateurs-traditionalistes [dominaient]<sup>75</sup> ». Comme nous l'avons affirmé précédemment, cela pouvait notamment se voir dans le fait que le parti de Mario Dumont proposait de réduire la bureaucratie en abolissant les commissions scolaires afin de laisser plus de pouvoir décisionnel aux familles; une idée pouvant plaire à la fois à des libertariens et à des

---

<sup>72</sup> Pascal Salin, *Libéralisme*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 233.

<sup>73</sup> Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.*, p. 207.

<sup>74</sup> Jean-Marc Piotte (dir.), *ADQ à droite toute! : le programme de l'ADQ expliqué*, *Op. cit.*, p. 23.

<sup>75</sup> *Ibid.* p. 53.

conservateurs<sup>76</sup>. Il est également possible d'observer que plusieurs des propositions politiques de l'ADQ étaient en cohérence avec le libertarianisme. L'ADQ proposait, par exemple, l'instauration d'un impôt négatif ainsi que des bons d'éducation, deux idées provenant de Friedman<sup>77</sup>. Finalement, on constate que l'ADQ a réussi à séduire des libertariens. Duhaime a notamment été conseiller de Mario Dumont<sup>78</sup> en plus de porter les couleurs du parti dans la circonscription de Deux-Montagnes. Marcotte a, elle aussi, milité au sein du parti. Martin Masse, bien qu'exprimant des réticences, a donné son appui à l'ADQ et voyait ce parti comme ce qu'il y avait de plus proche des idées libertariennes<sup>79</sup>.

Toutefois, il semble que plusieurs libertariens n'aient pas apprécié le changement d'orientation de l'ADQ en 2007. Selon Geloso, qui a, lui aussi, milité au sein du parti, l'ADQ était, à ses débuts, un parti digne des penseurs libéraux et libertariens tels qu'Adam Smith et Milton Friedman. Toutefois, le parti se serait gauchisé en abandonnant ses principes fondateurs. L'économiste s'est dit aussi « profondément insulté » par la volonté de geler les seuils d'immigration pour faire face au déclin du français<sup>80</sup>. Moins critique que Geloso, Marcotte n'était toutefois pas surprise de voir Dumont prendre des « positions de nationalisme économique<sup>81</sup> ».

Les positions de la revue *Égards* s'éloignent de celles des intellectuels conservateurs québécois que nous venons de citer. Sa posture est beaucoup plus

---

<sup>76</sup> Jean-François Caron, « La nature des droites au Québec : entre conservatisme et libéralisme », *Op. cit.*, p. 154-157.

<sup>77</sup> Jean-Marc Pôtte, *ADQ à droite toute! : le programme de l'ADQ expliqué*, *Op. cit.*, p. 14 et 161.

<sup>78</sup> Éric Duhaime, « L'ADQ doit s'assumer », [En ligne], *La Presse*, 29 juin 2009, [http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/la-presse/200906/29/01-879795-ladq-doit-sassumer.php], Consulté le 25 août 2017.

<sup>79</sup> Martin Masse, « Commencer à changer les choses avec l'ADQ », [En ligne], *Le Québécois libre*, 1998, [http://www.quebecoislibre.org/981121-2.htm], Consulté le 25 août 2017.

<sup>80</sup> Antoine Robitaille, « Révolte contre Dumont parmi la droite de l'ADQ », [En ligne], *Le Devoir*, 28 juin 2008, [http://www.ledevoir.com/politique/quebec/195751/revolte-contre-dumont-parmi-la-droite-de-l-adq], Consulté le 25 août 2017.

<sup>81</sup> *Ibid.*

radicale et semble se rapprocher davantage de celle des libertariens en ce qui a trait à l'État. On peut ainsi lire dans leur déclaration de principes que

[d]errière l'étatisme, le fait le plus général du XX<sup>e</sup> siècle, se dissimule un manque d'égards. La tyrannie du spécialiste, de l'expert, du technocrate démontre notre mépris envers le simple citoyen, notre propension à traiter des adultes à la façon d'enfants perpétuellement mineurs. Ce travers a toujours existé dans les classes dirigeantes, mais c'est avec la Révolution tranquille que la société québécoise tout entière y a succombé. Si un grand nombre de raisons économiques motivent amplement le rejet de l'étatisme, les raisons morales sont encore plus fortes. L'État est devenu la grande, l'unique autorité spirituelle. Il domine les esprits et les corps. Il usurpe les prérogatives des corps intermédiaires (associations, municipalités, professions, familles, etc.); pire, il remet en question leur existence, ne voulant rien laisser entre lui et un individu débilisé et infantilisé<sup>82</sup>.

Toutefois, contrairement aux libertariens, la revue affirme que les arguments économiques pour critiquer l'interventionnisme étatique ne suffisent pas. Pour les conservateurs d'*Égards*, l'État incarnerait la cristallisation de la décadence dans laquelle seraient plongées les sociétés modernes. Ce nihilisme se manifesterait notamment par l'« avortement sur demande, [l']abolition des écoles chrétiennes, [le] mariage homosexuel, [la] socialisation, [la] suppression des petites municipalités et des caisses populaires locales<sup>83</sup> ».

Le cas de cette revue est particulier dans le paysage de la pensée politique au Québec. Selon Xavier Gélinas, les positions très conservatrices défendues par la revue l'ont placée dans une situation de marginalité. Elles ne trouveraient écho que chez quelques membres du Parti conservateur du Canada<sup>84</sup>. Son positionnement ne peut sans doute pas être considéré comme représentatif du conservatisme québécois. Malgré cela, il est tout de même nécessaire de souligner que des libertariens comme

---

<sup>82</sup> Égards, « Déclaration fondamentale », [En ligne], *Égards*, [[http://www.egards.qc.ca/?page\\_id=16](http://www.egards.qc.ca/?page_id=16)], Consulté le 25 août 2017.

<sup>83</sup> *Ibid.*

<sup>84</sup> Philippe Labrecque, *Comprendre le conservatisme en quatorze entretiens*, *Op. cit.*, p. 60-61.

Migué ont choisi de collaborer à cette revue. Il y signera en effet trois textes, dans lesquels il défend des positions libertariennes<sup>85</sup>. Il est cependant difficile de savoir si Migué est d'accord avec l'ensemble des positions d'*Égards*, ou s'il voit dans cette revue un moyen comme un autre de diffuser ses idées libertariennes. On peut donc suggérer que la relation entre Migué et *Égards* s'inscrit dans la modalité de l'alliance stratégique.

### 2.2.3 Inégalité et responsabilité

Malgré les inégalités souvent engendrées par le capitalisme, conservateurs et libertariens sont généralement d'accord sur l'idée qu'il s'agit du meilleur système économique auquel nous pouvons aspirer. Les inégalités seraient tout d'abord quelque chose de naturel qu'il serait dangereux de tenter d'éradiquer. Les deux tendances sont par conséquent critiques des utopies socialistes et communistes cherchant à faire advenir une société sans classes dans laquelle tous seraient égaux. La volonté d'éradiquer toute forme d'inégalité entraînerait inévitablement des effets pervers désastreux en plus de produire des résultats opposés au but recherché.

Plusieurs conservateurs américains s'appuient sur la Déclaration d'indépendance pour soutenir qu'il est préférable de laisser les gens libres de poursuivre leur bonheur individuel, plutôt que ceux-ci cherchent le bien-être collectif par le biais de l'État<sup>86</sup>. Ainsi, il serait préférable de s'assurer de limiter au maximum les freins à l'ascension sociale, sans pour autant chercher l'égalité parfaite dans les faits. Pour Azzerad, il est normal que les groupes ne soient pas nécessairement représentés de manière proportionnelle dans les différents secteurs d'activité. « Des résultats inégaux en termes de représentation de différents groupes dans différents

---

<sup>85</sup>Égards, « Déclaration fondamentale », *Op. cit.*

<sup>86</sup>Philippe Labrecque, *Comprendre le conservatisme en quatorze entretiens*, *Op. cit.*, p. 174-175.

domaines ne sont pas en soi, nous dit-il, une preuve qu'il y a discrimination et injustice<sup>87</sup> », soutient-il.

Emmanuel Terray explique que pour plusieurs conservateurs, l'inégalité crée un dynamisme nécessaire à la société. Ainsi, les inégalités créent des tensions qui sont à leur tour source d'une sorte d'énergie : « elles suscitent l'émulation, l'effort des uns pour rattraper et dépasser les autres<sup>88</sup> ». Cette idée des inégalités comme source de stimulation trouve ses échos dans l'éloge libertarien de la concurrence. Comme nous l'avons suggéré, la supériorité du marché sur l'État proviendrait du fait qu'il met les entreprises en concurrence. Cette dynamique obligerait les entrepreneurs à chercher continuellement des manières d'offrir de meilleurs produits ou services aux consommateurs en raison de la menace constante d'être dépassé par l'un de leurs concurrents.

Autant chez les conservateurs américains que chez les libertariens, nous retrouvons donc l'idée que les inégalités sociales, en plus de faire partie de la « nature des choses », seraient un facteur de dynamisme social essentiel au bon fonctionnement du capitalisme. Les problèmes liés aux inégalités ne proviendraient donc pas du capitalisme lui-même, mais plutôt de l'ingérence de l'État dans ce dernier. Comme le souligne Azerrad, l'égalité des chances serait minée par « [l]e favoritisme d'État [qui] est une perversion du capitalisme qui prend place quand les grands joueurs établis utilisent l'incroyable puissance de l'État réglementaire moderne pour écraser la concurrence, évincer les nouvelles entreprises et maintenir leur position de tête ou créer un cartel<sup>89</sup>. » Pour Mac Donald, les inégalités sont accentuées par les politiques encourageant les divorces<sup>90</sup>.

---

<sup>87</sup> *Ibid.* p. 22.

<sup>88</sup> Emmanuel Terray, *Penser à droite*, *Op.cit.*, p. 52.

<sup>89</sup> Philippe Labrecque, *Comprendre le conservatisme en quatorze entretiens*, *Op. cit.*, p. 23.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 154.

Afin d'optimiser le caractère positif des inégalités, il serait nécessaire de retirer les entraves pour permettre aux individus les moins favorisés d'améliorer leurs conditions. Les politiques sociales, comme le salaire minimum, nous l'avons déjà dit, nuiraient justement à cette capacité des individus de s'élever dans la sphère sociale. C'est cette même logique qui s'applique aux monopoles légaux. Ils empêchent la stimulation concurrentielle que permettrait l'arrivée de nouveaux entrepreneurs sur le marché. Le fait que des juridictions refusent la légalisation d'Uber démontre, selon des libertariens et des conservateurs, comment les États viennent limiter la capacité des individus d'entrer sur le marché du travail.

Terray explique que pour la droite, la liberté peut être compatible avec l'autorité : « L'autorité se constate donc à l'occasion d'une relation et d'une relation entre personnes libres; cette précision est essentielle : l'autorité est un rapport entre deux libertés; elle exclut donc tout recours à la contrainte, à la force. Il y a incompatibilité absolue entre la violence et l'autorité. » Il ajoute que « le rapport d'autorité met en relations deux libertés inégales<sup>91</sup>. » On retrouve ici des éléments qui semblent proches de l'idéal libertarien de la libre association qui peut se faire dans un rapport inégalitaire. Un travailleur peut librement consentir à vendre sa force de travail à un patron sans que cela soit un problème pour les libertariens. Il y aurait donc un rapport d'autorité sans coercition selon les libertariens<sup>92</sup>.

Bien que le capitalisme soit vu comme un système permettant la plus grande possibilité d'ascension sociale, on retrouve un certain pan du discours conservateur et libertarien affirmant que les pauvres doivent accepter leur condition, et tenter de vivre le mieux possible avec ce qu'ils ont. Le thème de la frugalité des pauvres est donc commun à ces deux tendances. Jean-Marc Piotte souligne que Burke conseillait au

---

<sup>91</sup>Emmanuel Terray, *Penser à droite*, *Op. cit.*, p. 60

<sup>92</sup>Cet argument est notamment évoqué par le libertarien québécois Jasmin Guénette. Voir *La production privée de la sécurité*, *Op.cit.*, p. 30

peuple d'accepter sa condition globale et lui recommandait « la patience, le travail, la frugalité, la sobriété et la pratique religieuse<sup>93</sup> ».

Du côté des libertariens, le chercheur à l'Institut économique de Montréal (IEDM) Youri Chassin illustre bien cette idée dans un article où il critique l'idée d'augmenter le salaire minimum à 15 dollars de l'heure. Comme pistes de solution alternatives, l'économiste dresse une liste d'initiatives que peuvent prendre les travailleurs en situation de précarité afin d'améliorer leur sort :

On ne peut pas vivre seul à Montréal, ça prend un coloc; [s]i on veut de l'argent pour des sorties, 37,5 heures n'est probablement pas assez et il faudra travailler un peu plus, comme bien des gens; [u]n couple avec deux enfants devra prendre le transport en commun plutôt que d'avoir une voiture, et prendra Uber une fois de temps en temps (c'est moins cher que le taxi!); [e]n région, l'équation deux adultes = deux voitures ne tient pas si on en a pas les moyens, ou alors on propose ses services sur Uber quelques heures par semaine pour rentabiliser la deuxième auto; [s]i on veut améliorer son sort, on est mieux de convaincre son employeur d'augmenter son salaire ou d'obtenir une promotion<sup>94</sup>.

Chassin conclura en affirmant : « Bon, je peux comprendre que certains ne seraient pas enchantés de ces idées. Par contre, on peut certainement s'entendre pour dire qu'il n'y a rien là d'inconcevable. Moi-même, j'ai des colocs<sup>95</sup>! »

Plus généralement, il est possible de voir dans ce discours la volonté de remettre de l'avant la responsabilité individuelle qui aurait été dévoyée par un interventionnisme étatique trop prononcé — nous l'avons vu avec Marcotte, qui compare l'État québécois à une mère trop protectrice. Plutôt que de se poser en victimes du système, les moins nantis de notre société devraient simplement se prendre en main et se responsabiliser. Duhaime soutient d'ailleurs dans son dernier

<sup>93</sup>Voir Jean-Marc Piotte, *Les grands penseurs du monde occidental : l'éthique et la politique de Platon à nos jours*, Saint-Laurent, Fides, 2005, p. 306.

<sup>94</sup>Youri Chassin, « La vie en colocation et le salaire minimum », [En ligne], *L'Institut économique de Montréal*, 4 mai 2016, [<http://www.iedm.org/fr/60436-la-vie-en-colocation-et-le-salaire-minimum>], Consulté le 25 août 2017.

<sup>95</sup>*Ibid.*

livre qu'au Québec, l'égalité serait atteinte pour la plupart des groupes marginalisés. La seule différence entre la réussite et l'échec d'un individu résiderait donc dans sa volonté personnelle.

La volonté de revaloriser la responsabilité individuelle s'inscrit également dans la nécessité d'imposer des peines plus sévères pour les criminels ayant commis des actes graves. On peut voir comment cette idée fut instrumentalisée afin de tenter de rouvrir le débat sur l'avortement. En 2005, un député du Parti conservateur ayant pris plusieurs fois position contre l'avortement, Maurice Vellacott, a proposé une motion ayant comme objectif qu'un individu puisse être accusé d'un double homicide si ce dernier tuait une femme enceinte<sup>96</sup>. Une position que Duhaime défend d'ailleurs dans son dernier livre<sup>97</sup>. On peut voir ici que la position pro-choix généralement défendue par les libertariens peut entrer en tension avec leur volonté d'être plus sévère avec les criminels.

#### **2.2.4 Capitalisme et démocratie**

Nous venons de suggérer que l'une des manières d'appréhender ce qui distingue le conservatisme du libertarianisme ne serait non pas nécessairement dans les idées défendues, mais dans leur degré de radicalité. Ce constat permet de distinguer de manière plus fondamentale ce qui différencie le conservatisme, qu'il soit américain ou québécois, et le libertarianisme. En effet, autant en ce qui a trait à la démocratie qu'au capitalisme, les libertariens affirment que le problème provient de leur expression qui serait incomplète. Pour endiguer les pathologies associées à la démocratie et au capitalisme, il serait nécessaire de les radicaliser afin de détruire les médiations qui les empêcheraient de se matérialiser de manière pure. Ainsi, la démocratie et le capitalisme doivent cesser d'exister par l'intermédiaire de l'État.

---

<sup>96</sup>« Un candidat conservateur veut rouvrir le débat », [En ligne], *Radio-Canada*, 13 décembre 2005, [<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/286904/foetus-pcc>], Consulté le 10 septembre 2017.

<sup>97</sup>Éric Duhaime, *La fin de l'homosexualité et le dernier gay*, *Op. cit.*, p. 61.

C'est le marché, conçu comme le mode d'organisation sociale décentralisée par excellence, qui permettra l'expression la plus parfaite de la démocratie et du capitalisme.

De leur côté, les conservateurs affirment plutôt que le capitalisme et la démocratie, pour bien fonctionner, doivent s'incarner de manière modérée. Bock-Côté résume bien cette idée lorsqu'il affirme : « tout comme le capitalisme exige certaines vertus traditionnelles pour modérer ses effets dissolvants et sa portée corrosive, la démocratie a besoin d'inculquer une certaine retenue pour éviter de dégénérer en logique de guerre civile, pour éviter de provoquer une dynamique radicale de fragmentation sociale<sup>98</sup>. » Même les conservateurs américains qui défendent le libre marché contre l'État croient en la nécessité de certains garde-fous moraux afin d'en éviter les excès. Pour les conservateurs, des vertus sont donc nécessaires *a priori* afin que la démocratie et le capitalisme puissent être viables. Les libertariens croient plutôt l'inverse puisque pour eux, ces vertus se formeront *a posteriori*. Le marché aurait comme effet de produire des vertus permettant la cohésion sociale. L'argumentaire libertarien pour la légalisation des drogues constitue un bon exemple qui permet de comprendre cette idée. Migué affirme que la lutte de l'État contre les cartels de drogue est à la fois coûteuse et inutile. Il serait préférable de légaliser toutes les drogues et de laisser le marché instaurer lui-même les normes dans ce domaine. Pour les libertariens, la légalisation des drogues n'impliquerait pas nécessairement une hausse de leur consommation. Comme les individus sont des êtres rationnels, ils seront conscients des problèmes liés aux drogues. Par exemple, un travailleur que la consommation de drogue rend moins productif risquerait de perdre son emploi<sup>99</sup>. On peut suggérer que cette « menace » serait suffisante pour éviter l'usage abusif de drogue. L'État n'a donc pas besoin d'interdire les stupéfiants puisque le marché crée déjà des incitatifs venant réguler leur consommation. On

---

<sup>98</sup>Mathieu Bock-Côté, *Le nouveau régime*, *Op.cit.*, p. 167.

<sup>99</sup>Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.*, p. 201.

notera que cette idée est proche de la position des paléolibertariens, qui soutiennent que les incitatifs du marché produiraient des résultats « conservateurs ».

Alors que pour les libertariens, la démocratie et le capitalisme véritables ne peuvent s'incarner que par le biais du marché, les conservateurs affirment au contraire que des mécanismes modérateurs sont nécessaires afin d'en prévenir les excès. Ce constat nous permet de renforcer une idée avancée précédemment, voulant que le libertarianisme possède généralement une volonté de changement plus radicale que le conservatisme qui, lui, privilégie plutôt la prudence et la modération face aux problèmes auxquels la société est confrontée.

Nous pourrions résumer la précédente analyse par deux critiques que le conservatisme adresse au libertarianisme. La première affirme que le libertarianisme, bien qu'il ait raison de défendre le marché face à l'ingérence de l'État, propose une analyse trop partielle de la réalité sociale. Les individus doivent être libres d'interagir entre eux, et le capitalisme est le meilleur système pour garantir cette liberté. Mais le marché ne pourrait, à lui seul, avoir la responsabilité du lien social. Alors que les libertariens croient qu'une concurrence équilibrée constitue un garde-fou suffisant, les conservateurs affirment la nécessité de valeurs fortes et communes afin d'éviter les dérives et les abus. La deuxième critique soutient que même si la méfiance des libertariens à l'endroit de l'État est légitime, elle entraînerait parfois des positions trop radicales. Les conservateurs croient que l'État doit continuer de jouer un rôle de premier ordre dans certains domaines. Nous l'avons dit, les conservateurs américains vont notamment s'opposer à l'idée anarcho-capitaliste de privatisation des services de police ou encore de l'armée. Les conservateurs-nationalistes québécois, quant à eux, croient en l'idée de l'État comme incarnation de la nation et comme agent de sauvegarde de son histoire, de ses traditions et de sa culture.

### 2.3 HYPOTHÈSES ET PISTES D'INTERPRÉTATION

Nous avons démontré que des conservateurs américains et des libertariens partagent certains postulats de base (la supériorité du marché sur l'État notamment). Ces conservateurs sont cependant réticents à l'endroit des éléments les plus radicaux souhaitant une privatisation totale de la société. Il est en somme possible de suggérer que plus un libertarien est modéré, plus il sera possible qu'il ait des accointances avec un conservateur. Inversement, plus nous sommes face à un libertarianisme radical, plus celui-ci s'éloigne du conservatisme. Ce constat nous permet de soumettre une hypothèse plus générale quant à notre recherche, qui s'énoncerait comme suit : le rapport entre conservatisme et libertarianisme devrait davantage se concevoir comme un continuum avec, d'un côté, une posture anarcho-capitaliste qui n'aurait que bien peu de liens avec le conservatisme et, de l'autre, une posture libertarienne plus modérée (la tendance hayekienne et minarchiste) qui inclurait davantage d'idées et d'éléments conservateurs.

Nous avons également suggéré que le conservatisme américain serait plus proche du libertarianisme, alors que le conservatisme québécois nationaliste en serait, quant à lui, plus éloigné. Selon les auteurs de la première tendance, le conservatisme prend ses racines dans la Révolution américaine et la pensée des Pères fondateurs. Cet héritage se traduirait notamment par une méfiance à l'égard des dérives d'un État trop imposant ainsi que par l'importance accordée aux libertés individuelles. L'influence de Hayek et de Tocqueville est également présente dans ces deux tendances lorsqu'il est question des dérives totalitaires potentielles de l'État. On peut aussi voir que l'ADQ, bien qu'il s'agisse d'un parti politique québécois, fut influencée par des idées en provenance des États-Unis (notamment celles de Friedman). Les conservateurs nationalistes, quant à eux, s'éloignent davantage des libertariens en raison de leur approche holiste et de leur préjugé favorable envers l'État, qui doit, en quelque sorte, incarner la nation.

Nous pouvons aussi voir que des alliances entre les deux tendances existent lorsqu'il est question de critiquer l'État. Nous le voyons avec Migué, qui signe des textes dans la très conservatrice revue *Égards*, ou encore avec l'ADQ, qui a été un lieu de convergence de conservateurs et de libertariens voulant notamment réduire la taille de l'État québécois. Malgré tout, il semble que ces alliances soient plutôt limitées au Québec en raison du fait que plusieurs conservateurs adoptent une posture nationaliste qui se révèle difficilement compatible avec le libertarianisme, notamment en raison de son préjugé favorable envers l'État-providence. Rappelons que le tournant nationaliste de l'ADQ a déplu à certains éléments de sa frange libertarienne.

On pourrait penser que des alliances entre libertariens et conservateurs aux États-Unis sont plus fertiles puisque ces derniers adoptent plus souvent une posture similaire à celle des libertariens en ce qui a trait à l'État et au marché. Il est également possible de suggérer que le Parti républicain joue depuis longtemps le rôle de creuset naturel pour des alliances entre les différentes droites américaines. Le *Tea Party*, apparu en 2008 en réaction aux politiques d'Obama, fut aussi le lieu de rencontre d'idées conservatrices et libertariennes<sup>100</sup>. On peut voir le parti conservateur canadien s'inscrire dans la même logique. Le député beauceron Maxime Bernier, s'affichant ouvertement libertarien, cohabite avec des députés plus conservateurs sur le plan moral ou religieux. Il n'existe cependant pas de dynamique similaire au sein d'un parti politique au Québec. Il y a bien un parti conservateur québécois ayant des postures plutôt libertariennes, mais son influence reste très marginale. Ainsi, avec la disparition de l'ADQ, il ne semble plus exister au Québec de lieu où pourraient converger des conservateurs et des libertariens<sup>101</sup>. Certains ont toutefois opté pour

---

<sup>100</sup>Évelyne Joslain, *Tea Party : l'Amérique à la reconquête de ses libertés*, Paris, Picollec, 2012.

<sup>101</sup>Bien que la CAQ a pu sans doute séduire certains individus de sensibilité libertarienne avec son discours « pragmatique » et sa volonté d'assainir les finances publiques, certains aujourd'hui lui reprochent sa tendance vers un « nationalisme identitaire défensif ». Vincent Geloso et Julien Gagnon, « La peur du changement », [En ligne], *La Presse*, 11 novembre 2011, [<http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201111/10/01-4466617-la-peur-du-changement.php>], Consulté le 10 septembre 2017.

militer au sein du Parti conservateur du Canada. Duhaime a, par exemple, été responsable des communications pour Stockwell Day<sup>102</sup>, et Martin Masse a conseillé Maxime Bernier lors de la dernière course à la chefferie du Parti conservateur<sup>103</sup>.

On peut voir que sur plusieurs questions (la fracturation des familles, le salaire minimum ou encore la responsabilité individuelle), conservateurs et libertariens sont très proches, autant dans le discours que sur le plan des idées. La différence majeure réside, encore ici, dans la méthode. Les libertariens utiliseront généralement des arguments économiques afin de soutenir leurs idées. Ce constat permet de renforcer l'hypothèse que nous avons esquissée dans le chapitre précédent. Nous avons montré comment Migué, par le biais d'un argument de type économique, en vient à soutenir une posture conservatrice sur la famille.

Cette même logique s'applique à la question des inégalités. Alors que les conservateurs vont les défendre en affirmant qu'elles sont inévitables et qu'elles permettent un certain dynamisme dans la société, les libertariens évoqueront des études économiques permettant d'établir « rationnellement », par exemple, que l'augmentation du salaire minimum serait nuisible pour l'ensemble de la société. Il semble donc que le libertarianisme, comme nous l'avons souligné précédemment, aide à renforcer, par le biais de l'argumentaire économique, des idées conservatrices. La méthode économique permet également de poser ces idées, non pas comme étant idéologiquement situées, mais bien comme relevant de la neutralité et de l'objectivité scientifique.

Les liens très étroits entre le libertarianisme québécois et les enjeux économiques peuvent s'expliquer par l'émergence de l'Institut économique de Montréal en 1999. Se présentant comme « un organisme de recherche et d'éducation

---

<sup>102</sup>Éric Duhaime, *La fin de l'homosexualité et le dernier gay*, *Op. cit.*, p. 105.

<sup>103</sup>Alec Castonguay, « La métamorphose de Maxime Bernier », [En ligne], *L'actualité*, 11 mai 2017, [<http://lactualite.com/politique/2017/05/11/la-metamorphose-de-maxime-bernier/>], Consulté le 9 juin 2017.

indépendant, non partisan<sup>104</sup> », l'IEDM défend pourtant une majorité de positions allant dans le sens du libertarianisme<sup>105</sup>. La plupart des chercheurs de l'IEDM sont en effet des économistes préconisant le retrait de l'État pour laisser plus de place au marché. Il est également nécessaire de souligner que bon nombre des libertariens que nous avons cités ont un lien plus ou moins direct avec l'IEDM. Jean-Luc Migué, Vincent Geloso, Jasmin Guénette, Youri Chassin ont tous publié des textes pour le compte du *think tank*. L'IEDM bénéficierait depuis 2003 d'une influence en pleine croissance dans les médias, selon Marie-Odile Savard-Lecomte<sup>106</sup>. Elle démontre d'ailleurs comment l'IEDM cherche par divers moyens à propager ses idées et à prendre position dans l'espace public (commissions parlementaires, articles de journaux, interventions dans des émissions d'affaires publiques, etc.)<sup>107</sup>. L'attitude de l'IEDM est d'ailleurs proche de celle décrite par Caré pour parler des libertariens *preppies* : ses chercheurs interviennent dans l'espace public dans le but d'influencer les décideurs politiques.

Il est possible de voir que dans la pensée libertarienne, le marché joue un rôle analogue à celui du religieux dans la pensée conservatrice du XIX<sup>e</sup> siècle. Terray souligne que des intellectuels comme Charles Maurras et Joseph de Maistre voient la religion comme un outil pour assurer l'ordre et la stabilité en plus de maintenir la cohésion du corps social<sup>108</sup>. On peut suggérer que le rôle social du religieux aurait été transféré vers le marché puisqu'il permettrait la régulation de la vie sociale en plus de protéger les mœurs. On peut aussi voir que dans la pensée libertarienne, le normatif

---

<sup>104</sup>Institut économique de Montréal, « Qui sommes-nous? », [En ligne], *Institut économique de Montréal*, [http://www.iedm.org/fr/31148-qui-sommes-nous], Consulté le 9 juin 2017.

<sup>105</sup>Il est cependant intéressant de voir comme l'IEDM semble avoir été irrité par le fait que Pierre Karl Péladeau, à l'époque chef du PQ, ait accolé l'étiquette libertarienne au gouvernement libéral de Philippe Couillard. Voir Michel Kelly-Gagnon, « On n'a plus les libertariens qu'on avait! », [En ligne], *Institut économique de Montréal*, 5 novembre 2015, [https://www.iedm.org/fr/56429-on-n-a-plus-les-libertariens-qu-on-avait], Consulté le 9 juin 2017.

<sup>106</sup>Marie-Odile Savard-Lecomte, « L'Institut économique de Montréal, un Think Tank influent sur la scène des idées au Québec », Mémoire (M.A.), Montréal, Université de Montréal, 2009.

<sup>107</sup>*Ibid.*, p. 58 et les suivantes.

<sup>108</sup>Emmanuel Terray, *Penser à droite*, *Op.cit.*, p. 142 et les suivantes.

est couplé avec le marché. Alors qu'auparavant, la religion départageait ce qui était socialement acceptable ou non, aujourd'hui, dans le libertarianisme, c'est le marché qui joue ce rôle.

Cette hypothèse nous amène à en suggérer une autre. Nous postulons que le libertarianisme a contribué, d'une certaine manière, à « moderniser » le conservatisme. Les libertariens ont la volonté de fonder leurs idées sur la raison scientifique. L'économie, pour les libertariens, est perçue comme une science aussi rigoureuse que la physique ou la chimie. Ludwig Von Mises<sup>109</sup> avait d'ailleurs la volonté de développer une branche de l'économie, la praxéologie, cherchant à comprendre et à prédire le comportement humain afin d'en dégager des lois universelles. Cette discipline cherchait également à prendre ses distances de tout jugement de valeurs ou d'idéologie<sup>110</sup>.

En parallèle à cela, Terray souligne que le conservatisme actuel aurait pris ses distances quant au rôle social de la religion. Il serait désormais en phase avec les grands idéaux de la modernité, comme le libéralisme et la démocratie<sup>111</sup>. Le conservatisme d'aujourd'hui n'est plus celui de Burke ou de Bonald. Il n'aurait eu d'autre choix que de s'adapter à la réalité du monde moderne<sup>112</sup>. On peut d'ailleurs valider cette affirmation avec des conservateurs comme Heather Mac Donald et David Azzered. La première, qui s'affiche comme athée, soutient qu'« il est inutile de se réclamer d'une quelconque révélation religieuse pour adhérer à des règles dont le

---

<sup>109</sup>Mises a eu un impact considérable sur la pensée libertarienne. Il a notamment été le professeur de Hayek et de Rothbard.

<sup>110</sup>Ludwig Von Mises, *L'action humaine : traité d'économie*. Paris, Presses universitaires de France, 1985.

<sup>111</sup>Jean-François Caron, « La droite et le conservatisme de la Révolution française à nos jours », *Op. cit.*, p. 25.

<sup>112</sup>Nous l'avons suggéré, une pensée authentiquement conservatrice comme celle de la revue *Égards* n'a que bien peu d'écho aujourd'hui.

bon sens a été approuvé dans le développement d'une société respectueuse<sup>113</sup>. » De son côté, Azzerad affirme dans une entrevue :

Nous pouvons vivre dans une culture qui, tout en laissant une liberté considérable à l'individu, ne se prive pas de repères. Certains perdent espoir et abandonnent en disant que nous avons besoin d'une sorte de renaissance religieuse, mais ce n'est pas là quelque chose qui se décrète par politique publique. D'autre part, il n'y a aucune garantie qu'une renaissance religieuse mènerait à un renouvellement raisonnable et civil plutôt qu'à une forme de fanatisme<sup>114</sup>.

Mac Donal propose également une conception positive du progressisme associé à la science. Elle suggère que les États-Unis devraient inciter les étudiants étrangers à venir faire leur doctorat dans des universités américaines puisqu'ils permettraient d'« apporter des progrès en médecine, de nouveaux médicaments, et des avancements en matière de technologie<sup>115</sup> » aux États-Unis. Elle soutient également que la science aiderait à discréditer certaines idées libérales (au sens américain du terme) en prouvant l'existence d'une nature humaine et de différences fondamentales entre les hommes et les femmes<sup>116</sup>.

Il est ainsi possible de déceler deux tendances. La première serait celle des libertariens cherchant à prendre leurs distances par rapport à un conservatisme religieux en développant une science de l'économie et des comportements humains fondée sur la raison. La seconde serait celle d'une « modernisation » des idées conservatrices par le biais de l'économie et de la science.

On peut suggérer que le conservatisme aurait une « dette » par rapport au libertarianisme en ce qu'il lui permet de s'adapter, par le biais de la méthode notamment, aux nouvelles réalités et aux nouveaux modes discursifs. Ensuite, le libertarianisme pourrait être vu comme une forme actualisée du conservatisme. Il

---

<sup>113</sup> Philippe, Labrecque, *Comprendre le conservatisme en quatorze entretiens*, *Op. cit.*, p. 155.

<sup>114</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 160-161.

arrive en effet à défendre des positions traditionnellement conservatrices par le biais d'une argumentation « rationnelle » et « moderne ».

## CHAPITRE III

### LE NATIONALISME ET L'ÉTAT

Traiter de la question du nationalisme du point de vue libertarien se révèle une entreprise complexe. Cela s'explique par le fait que la posture individualiste du libertarianisme ainsi que sa conception téléologique de l'histoire le rendent difficilement conciliable avec les idées généralement défendues par le nationalisme. Malgré cela, certains libertariens québécois cherchent tout de même à prendre position sur des thèmes connexes au nationalisme. Cela peut sans doute s'expliquer par l'importance que prend la question nationale au Québec et son rapport étroit avec l'État. Afin d'aborder la question du nationalisme du point de vue libertarien, il est tout d'abord utile de faire une digression du côté de leur conception de l'histoire. Nous passerons ensuite en revue les différentes positions libertariennes sur trois thèmes en lien avec le nationalisme québécois : la question constitutionnelle, le français et l'immigration. Ceux-ci nous permettront d'analyser le rapport entre libertarianisme et nationalisme sous différents angles.

#### 3.1 LIBERTARIANISME ET NATIONALISME

##### 3.1.1 Téléologie historique libertarienne

On peut dégager chez des auteurs libertariens comme David Boaz et Brian Doherty une conception téléologique et progressiste de l'histoire. Pour eux, les valeurs du libertarianisme auraient cheminé dans l'histoire sous diverses formes et par le biais d'une pléthore éclectique de philosophes et d'intellectuels<sup>1</sup>. En bref, ce mouvement, qui a débuté avec la tradition judéo-chrétienne et la philosophie grecque,

---

<sup>1</sup>Les auteurs citeront notamment Lao Tzu, Sophocle, les stoïciens, Cicéron, Tertullian, Thomas d'Aquin, Francisco de Victoria, John Milton, John Locke, Adam Smith, David Hume, Thomas Paine, Mary Wollstonecraft, Thomas Jefferson, Frank Oppenheimer, Emmanuel Kant et Wilhelm von Humboldt.

aurait contribué au développement de la liberté et d'une méfiance face aux pouvoirs arbitraires des autorités supérieures<sup>2</sup>. L'opposition anglaise à l'absolutisme aurait plus tard participé à la formation d'idées « protolibérales<sup>3</sup> ». Ce mouvement se serait par la suite manifesté par l'apparition du libéralisme au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour atteindre son apogée avec la Déclaration d'indépendance des États-Unis<sup>4</sup>. Ainsi, selon Doherty, la société américaine aurait dans ses gènes les principes libertariens de liberté individuelle et de gouvernement limité :

Americans were Englishmen first, and as historian Gordon Wood wrote, “no people in the history of the world had ever made so much of [liberty]. Unlike the poor enslaved French, the English [in colonial American days] had no standing army, no letters de cachet; they had their habeas corpus, their trials by jury, their freedom of speech and conscience, and their right to trade and travel; they were free from arbitrary arrests and punishments; their homes were their castles<sup>5</sup>.”

Doherty ajoute que cette essence libertarienne de la société américaine se serait notamment manifestée par le commerce :

In early America, commerce — that great libertarian emollient of all social ills, that creator of wealth and happiness — was breaking free of the old-fashioned strictures and attitudes that denied it respect. We were to be a great commercial republic and, to the best of our ability, a free republic. In other words, a libertarian republic<sup>6</sup>.

L'histoire récente montrerait toutefois que les États-Unis se seraient éloignés de l'idéal libertarien. Nous aurions assisté à une diminution importante des libertés individuelles, notamment en raison de la centralisation du pouvoir étatique et du nationalisme. C'est en réaction à ce phénomène que le mouvement libertarien aurait émergé. Ces transformations s'expliqueraient, nous dit Boaz, par le déclin du

---

<sup>2</sup>David Boaz, *The libertarian mind*, *Op. cit.*

<sup>3</sup>*Ibid.*, p. 49.

<sup>4</sup>Brian Doherty, *Radicals for capitalism*, *Op. cit.*, p. 21.

<sup>5</sup>*Ibid.*, p. 25.

<sup>6</sup>*Ibid.*, p. 27.

libéralisme classique depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, plusieurs libéraux auraient commencé à développer des idées qui pavèrent la voie au collectivisme<sup>7</sup>.

Some forgot the roots of economic progress, some mourned the disruption of family and community that freedom and affluence brought, and some genuinely believed that Marxism could make everyone prosperous and free without the necessity of work in dark satanic mills. But many others used those ideas as a means to power. If the divine right of kings would no longer persuade people to hand over their liberty and property, then the power seekers would use nationalism, or egalitarianism or racial prejudice, or class warfare, or the vague promise that the state would alleviate whatever ailed you<sup>8</sup>.

Ainsi, pour les deux auteurs, il serait possible de voir l'histoire comme un mouvement d'objectivation des principes libertariens qui aurait culminé aux États-Unis. Le XX<sup>e</sup> siècle serait cependant un moment de recul dont les totalitarismes seraient les symptômes les plus aboutis<sup>9</sup>.

On peut remarquer, dans cette conception téléologique de l'histoire, une volonté de dégager un caractère universel aux valeurs du libertarianisme. Ainsi, la liberté ne serait pas le propre d'un peuple, d'une culture, ou d'un moment historique, elle ferait partie de l'essence de l'homme. Cette volonté d'extraire les valeurs libertariennes de tout contexte peut expliquer pourquoi les libertariens sont méfiants à l'endroit du nationalisme. Doherty et Boaz l'accusent d'ailleurs d'être responsable de l'effritement de la liberté par le fait qu'il rend légitime un État plus fort. Pour Hayek, l'attitude dite tribale — qui caractériserait entre autres le nationalisme — fait référence à la tendance naturelle des individus d'organiser les sociétés selon la relation « ami-ennemi<sup>10</sup> ». La résurgence du tribalisme qui caractériserait notre époque moderne expliquerait les régimes totalitaires. Pour l'économiste autrichien, les « mouvements communistes, nationaux-socialistes, ou fascistes [...] étaient

<sup>7</sup>David Boaz, *The libertarian mind*, *Op. cit.*, p. 65.

<sup>8</sup>*Ibid.*, p. 67.

<sup>9</sup>Ce constat est également partagé par Friedrich A. Hayek. Voir *La route de la servitude*, *Op. cit.*

<sup>10</sup>Friedrich A. Hayek, *Droit, législation et liberté*, *Op. cit.*, p. 597. Hayek fait ici explicitement référence à Carl Schmitt.

poussés par le désir d'un objectif commun visible; désir que nous avons hérité de la société tribale et que nous voyons revenir en surface de toute part<sup>11</sup>. » Il s'agirait donc d'une attitude, certes naturelle, mais qu'il serait nécessaire de combattre puisqu'elle serait responsable des pires atrocités. Hayek oppose à la société tribale la Grande Société, fondamentalement libérale, gouvernée par des lois universelles et ouvertes sur le monde. Pour lui, seules ces valeurs nous permettent de « progresser vers un ordre de paix universelle susceptible de faire de l'humanité entière une seule société<sup>12</sup>. » En somme, le nationalisme est vu par les libertariens comme un réflexe archaïque dont il faudrait se défaire, car il freinerait la marche de l'humanité vers le progrès.

On peut toutefois voir que cette volonté de présenter les valeurs libertariennes comme universelles entre en tension avec l'idée qu'elles se seraient manifestées de manière plus importante aux États-Unis. Boaz souligne d'ailleurs — peut-être inconsciemment — ce paradoxe lorsqu'il affirme : « The principles of liberty and individual rights are universal, just as the principles of science are universal, even though most of the discovery of those scientific principles took place in the West<sup>13</sup>. » En fait, on peut rapprocher les idées de Boaz et de Doherty de la thèse de l'exceptionnalisme américain. Selon Seymour Martin Lipset, cette thèse soutient que les États-Unis seraient une nation fondamentalement différente des autres en raison du fait que leur révolution aurait permis l'instauration d'une démocratie stable basée sur « la liberté, l'égalité, l'individualisme, le populisme, et le laissez-faire<sup>14</sup> ». Ce particularisme se traduirait notamment par un fort esprit antiétatique. « Basically, the American revolutionary libertarian tradition does not encourage obedience to the state and the law<sup>15</sup> », affirme Lipset. Le paradoxe semble d'autant plus grand considérant

---

<sup>11</sup>*Ibid.*, p. 579.

<sup>12</sup>*Ibid.*, p. 597.

<sup>13</sup>David Boaz, *The libertarian mind*, *Op. cit.*, p. 40.

<sup>14</sup>Seymour Martin Lipset, *American exceptionalism: a double-edged sword*, New York, W. W. Norton, 1996, p. 17–19.

<sup>15</sup>*Ibid.*, p. 21.

que l'exceptionnalisme américain sous-entend l'idée d'une nation américaine. On peut donc voir les défenseurs de cette thèse comme étant, à leur manière, des nationalistes.

Ce paradoxe peut toutefois s'expliquer, du moins en partie. Les libertariens ne rejettent pas l'idée qu'il puisse exister des communautés — que l'on pourrait appeler nations — dont les individus auraient des caractéristiques communes et un sentiment d'appartenance. L'économiste libéral Pascal Salin définit d'ailleurs la nation comme étant un « ensemble de liens sociaux nés de l'histoire et qui s'expriment dans une culture, une langue le plus souvent, parfois une religion commune<sup>16</sup>. »

Le problème survient plutôt lorsque l'État, au nom de la nation, s'arroge le droit de restreindre les libertés individuelles par le biais de lois discriminatoires ou protectionnistes. Autrement dit, c'est lorsque que l'État arraisonne la nation que le nationalisme devient un problème pour les libertariens.

Et cet arraisonnement de la nation par l'État est effectivement quelque chose de présent dans l'histoire récente du Québec. On peut penser au fait que le nationalisme québécois est très fortement associé au développement de l'État-providence dans les années 1960 et 1970. En effet, une partie du nationalisme voit dans l'État un levier d'émancipation pour le peuple québécois<sup>17</sup>. Denis Monière affirmera à ce sujet que la « modernisation de l'appareil institutionnel québécois [...] a été associé[e] à l'affirmation politique des Canadiens français, le développement des fonctions de l'État ouvrant la voie à la promotion sociale des francophones qui jusque-là restaient confinés aux emplois subalternes<sup>18</sup>. »

---

<sup>16</sup>Pascal Salin, *Libéralisme*, *Op. cit.*, p. 234.

<sup>17</sup>Denis Monière, *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, *Op.cit.*, p. 112-113.

<sup>18</sup>*Ibid.*, p. 114,

Cette anecdote de Mathieu Bock-Côté, survenue lors d'une rencontre du Réseau Liberté-Québec, est plutôt révélatrice du lien que font les libertariens entre le nationalisme et l'État :

Un politologue y faisait une conférence sur les vertus de la continuité historique. Il invitait la droite à s'approprier le vieux fond bleu québécois, sans quoi il lui prédisait un avenir groupusculaire. Un homme s'est levé dans la salle pour poser une question au micro. Je résume son propos : la protection politique de la langue française serait une entrave aux libertés individuelles, la culture québécoise nous enfermerait dans un réduit provincial en contradiction avec le grand marché nord-américain. En quelques mots, cet homme présentait la condition québécoise comme un fardeau. On l'a gratifié d'une ovation debout<sup>19</sup>.

Martin Masse va dans le même sens de l'intervenant entendu par Bock-Côté lorsqu'il affirme que le projet indépendantiste nationaliste<sup>20</sup> viserait « essentiellement à imposer un État québécois plus fort, plus interventionniste et plus répressif sur le plan linguistique et culturel envers ceux qui ne cadrent pas dans la définition nationaliste de l'identité québécoise<sup>21</sup>. » Il précise son idée en ajoutant que

les libertariens ne sont pas non plus de fervents patriotes fédéralistes et [qu']ils rejettent de la même façon le nationalisme et le protectionnisme canadiens, de même que l'interventionnisme et la tyrannie administrative de l'État fédéral. Dans leur optique, le but n'est pas de choisir entre deux États qui briment plus ou moins autant notre liberté, mais bien de réduire le plus possible le rôle des deux<sup>22</sup>.

En somme, et même lorsqu'il est question de nationalisme, les libertariens réarticulent leur analyse afin de s'attaquer à leur ennemi principal : l'État.

Les liens entre nationalisme et libertarianisme sont toutefois plus ambigus. On retrouve d'ailleurs plusieurs libertariens québécois s'identifiant également comme

<sup>19</sup>Mathieu Bock-Côté, *Fin de cycle*, *Op. cit.*, p. 164-165.

<sup>20</sup>Bien qu'il puisse sembler s'agir d'un pléonasmе de parler de projet indépendantiste nationaliste, nous avons cru nécessaire de le spécifier, car Masse cherche à dénationaliser la posture indépendantiste. Nous reviendrons plus tard sur cette question.

<sup>21</sup>Martin Masse, « Libertin, libertaire, libertarien », [En ligne], *Le Québécois libre*, 1999, [<http://www.quebecoislibre.org/991204-2.htm>], Consulté le 25 août 2017.

<sup>22</sup>*Ibid.*

nationalistes. C'est le cas notamment de Duhaime, qui a fait ses premières armes politiques au sein du Parti québécois<sup>23</sup>. Malgré son changement de positionnement politique, Duhaime se définit encore aujourd'hui comme un nationaliste québécois<sup>24</sup>. Le député conservateur de la Beauce, Maxime Bernier, qui représente l'aile libertarienne du parti, s'est lui aussi affiché comme un nationaliste. Il aurait d'ailleurs été séparatiste lorsqu'il travaillait pour Bernard Landry<sup>25</sup>. On peut finalement souligner que l'ADQ de Mario Dumont s'est alliée avec le camp du « Oui » lors du Référendum de 1995. Nous allons tenter de préciser les liens entre libertarianisme et nationalisme par l'examen de quelques thèmes éclairants.

### 3.1.2 Indépendance, indifférence et décentralisation

Il est possible de dégager trois positions libertariennes sur la question constitutionnelle québécoise. La première est celle de Masse, qui affirme la possibilité d'articuler une posture indépendantiste, mais non nationaliste. En effet, lorsque Masse soutient que « la plupart des libertariens rejettent le projet indépendantiste<sup>26</sup> », ce n'est pas l'idée d'indépendance elle-même qui est visée, mais le nationalisme qui lui est sous-jacent. Ce dernier poserait problème pour trois raisons. Premièrement, comme nous l'avons suggéré, il s'agirait d'une idéologie collectiviste impliquant l'existence d'une entité transcendant les individus. Deuxièmement, le nationalisme, en cherchant à affirmer l'existence d'une histoire, de traditions et de valeurs communes, entraînerait l'exclusion des individus qui ne s'y associeraient pas — Masse fait ici référence aux anglophones<sup>27</sup>. Troisièmement, le nationalisme serait nécessairement associé à l'idée d'un État plus interventionniste. Masse ne rejette pas l'idée qu'il puisse exister un sentiment d'appartenance d'un individu pour sa collectivité. Il critique plutôt le fait que le nationalisme se définisse

<sup>23</sup>Éric Duhaime, *L'État contre les jeunes*, *Op. cit.* p. 9 et les suivantes.

<sup>24</sup>Éric Duhaime, *La fin de l'homosexualité et le dernier gay*, *Op. cit.*, p. 125.

<sup>25</sup>Alec Castonguay, « La métamorphose de Maxime Bernier », *Op. cit.*

<sup>26</sup>Martin Masse, « Libertin, libertaire, libertarien », *Op. cit.*

<sup>27</sup>Martin Masse, *Identités collectives et civilisation : pour une vision non nationaliste d'un Québec indépendant*, Montréal, VLB, 1994, p. 150-152.

autour d'une identité mythifiée et cristallisée<sup>28</sup> impliquant le rejet d'une partie de la population québécoise<sup>29</sup>. Selon Masse, il serait nécessaire de repenser la posture indépendantiste au Québec autour de ce qu'il nomme un « individualisme civilisé<sup>30</sup> ». Pour lui, le désir d'appartenance à un groupe doit avant tout être motivé par les intérêts égoïstes des individus.

Masse propose également une conception téléologique de l'histoire du Québec. Il soutient en effet que la Révolution tranquille aurait marqué le début de la modernisation du Québec, qui se serait ensuite poursuivie jusqu'aux années 1980 (période généralement associée à la naissance du néolibéralisme<sup>31</sup>). La société québécoise serait alors devenue plus individualiste, ce qui aurait des effets bénéfiques pour la croissance économique. Cependant, la tendance centralisatrice de l'État fédéral aurait freiné l'élan modernisateur du Québec. L'indépendance aurait donc comme objectif de se libérer du joug du fédéral afin de permettre au Québec de continuer sa marche vers le progrès<sup>32</sup>. Selon Masse,

[i]l y a de bonnes raisons de croire qu'un Québec indépendant sera plus lié à la civilisation américaine, mieux intégré à l'économie continentale, plus à même de tirer parti de sa composante anglophone, et un endroit plus propice à l'épanouissement individuel qu'il ne l'est actuellement. Débarrassés de leurs complexes de minoritaires et de leur besoin obsessif de protection collective, les Québécois seront alors plus réceptifs à un modèle social et économique inspiré du libéralisme<sup>33</sup>.

Alors que pour la plupart des indépendantistes, la souveraineté du Québec lui permettrait d'exprimer pleinement son caractère distinct, Masse soutient en fait l'opposé. Pour lui, l'indépendance devrait viser à émanciper les Québécois de leurs

---

<sup>28</sup>*Ibid.*, p. 73.

<sup>29</sup>*Ibid.*

<sup>30</sup>*Ibid.*

<sup>31</sup>*Ibid.*, p. 133.

<sup>32</sup>*Ibid.*

<sup>33</sup>Martin Masse, « Des arguments libéraux pour l'indépendance », [En ligne], *Le Québécois libre*, 1995, [<http://www.quebecoislibre.org/DIR000395.htm>], Consulté le 25 août 2017.

réflexes victimaires afin que le Québec entre de plain-pied dans la modernité (incarné ici par le libéralisme de la civilisation américaine).

Il semble toutefois que la position de Masse ait évolué sur cette question. La thèse que nous venons d'exposer provient d'un ouvrage et d'un texte publiés en 1994. En 1999, Masse répond à une lettre lui demandant d'appuyer la séparation du Québec. Il explique alors que la situation du Québec actuel procure de nombreux avantages, notamment en termes de mobilité vers les autres provinces. Il craint que la séparation du Québec dans un climat insuffisamment libertarien entraîne une diminution de cette mobilité puisque les frontières québécoises seraient certainement renforcées. Il soutient également que cela découragerait les habitants du Canada anglais de venir s'installer au Québec et que cela aurait des conséquences néfastes. De surcroît, il soutient que si le libertarianisme devenait une tendance politique plus forte en Amérique du Nord, la question des barrières entre les provinces serait certainement de moindre importance. Pour ces raisons, Masse croit qu'aujourd'hui, il est mieux de faire avancer les idées libertariennes dans un Québec au sein du Canada<sup>34</sup>.

Dominic Perron défend une position similaire à celle de Masse en 1994, mais avec des arguments différents (son article est d'ailleurs une réponse à un texte de Masse publié en 1998). Selon lui, être libertarien au Québec aujourd'hui implique de lutter contre deux entités étatiques : « Présentement, deux paliers de gouvernement tentent de s'accaparer le plus de pouvoirs possible. Les forces libertariennes s'activent à combattre deux entités bien établies. C'est David contre Goliath<sup>35</sup>. » Selon Perron, l'indépendance du Québec permettrait de se libérer rapidement du joug de l'État fédéral et ainsi, de n'avoir qu'un seul adversaire à combattre.

---

<sup>34</sup>Martin Masse, « Migration et libre circulation », [En ligne], *Le Québécois libre*, 1999, [http://www.quebecoislibre.org/990109-11.htm], Consulté le 25 août 2017.

<sup>35</sup>Dominic Perron, « Au Québec, peut-on être indépendantiste et libertarien? », [En ligne], *Le Québécois libre*, 2005, [http://www.quebecoislibre.org/05/050615-3.htm], Consulté le 25 août 2017.

Voyons maintenant une seconde posture sur l'indépendance, exprimée notamment par Duhaime et Marcotte. Sans être fondamentalement opposés à l'indépendance, ils affirment que ce débat est dépassé et qu'il n'intéresse plus les Québécois. Les préoccupations de la jeune génération seraient autres (emplois, dettes publiques, etc.)<sup>36</sup>. On peut supposer que ce désintérêt pour la question de l'indépendance, qui se refléta aussi avec le virage autonomiste de l'ADQ en 2007, est la résultante du double échec qu'a essuyé le camp indépendantiste.

Plus généralement, on peut se demander si les deux échecs référendaires n'auraient pas contribué à faire mousser les idées libertariennes. On retrouve en effet de nombreuses personnalités affirmant que la question nationale est aujourd'hui soit secondaire, soit réglée. Il faudrait plutôt se concentrer sur des questions économiques comme la création d'emplois<sup>37</sup>.

La troisième position est celle de Migué. L'économiste estime que la question de l'indépendance s'articule autour d'un faux dilemme dans lequel aucune option n'est souhaitable : « À l'intérieur de la fausse dichotomie nationaliste et étatiste qui a cours, il faut croire aux vertus du gouvernement d'Ottawa ou de celui de Québec. Nous sommes condamnés à opter pour le renforcement des pouvoirs de l'un ou de l'autre<sup>38</sup>. » Pour l'économiste, la configuration politique idéale serait un fédéralisme canadien très décentralisé. L'avantage de ce modèle est qu'il met les différents États fédérés en compétition les uns avec les autres. Cela aurait pour effet de limiter le pouvoir des États puisque si l'un d'entre eux devenait trop autoritaire, il entraînerait l'exode de sa population vers une autre entité fédérée. Ainsi, la fédération décentralisée « est l'institutionnalisation de la concurrence entre gouvernements » agissant à titre de garde-fou afin « de limiter le pouvoir du Prince d'abuser des

---

<sup>36</sup>Pour Marcotte, voir *Pour en finir avec le gouvernement*, *Op. cit.*, p. 55 et suivante; et pour Duhaime, voir son entrevue à *Tout le monde en parle*, [En ligne], 2012, [[https://www.youtube.com/watch?v=XykgwC\\_jKXk](https://www.youtube.com/watch?v=XykgwC_jKXk)]. Consulté le 7 juin 2017.

<sup>37</sup>Voir notamment le documentaire *L'illusion tranquille*, *Op. cit.*

<sup>38</sup>Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.*, p. 130.

citoyens<sup>39</sup>. » La position de Migué s'inscrit dans la logique du libertarianisme puisqu'elle s'appuie sur la concurrence pour limiter le pouvoir de l'État. Bernier s'affiche aujourd'hui, lui aussi, comme un fédéraliste décentralisateur après avoir constaté que le projet d'indépendance était trop campé à gauche au Québec<sup>40</sup>.

### 3.1.3 Les effets pervers de la loi 101

Nous l'avons dit, les libertariens soutiennent que l'intervention de l'État entraînerait des effets pervers autant dans la sphère économique que sociale. C'est ainsi que Migué soutiendra que la loi 101 est problématique puisque comme toute autre forme de réglementation de l'économie, elle augmenterait les coûts des entreprises, entraînant ainsi une baisse de leur productivité. Elles seraient donc moins concurrentielles que les entreprises des autres provinces canadiennes. « On peut donc, affirme l'économiste, assimiler la loi 101 à un tarif douanier à l'importation de main-d'œuvre de haut niveau<sup>41</sup> » freinant l'essor économique du Québec et appauvrissant la majorité de la population au détriment d'une certaine élite francophone.

Migué soutient que nous n'avons pas à choisir entre la croissance et la protection du français puisqu'il n'y aurait pas de contradiction entre les deux. Plus une société sera riche et prospère, et plus sa culture — et donc sa langue — sera forte. Par conséquent, la libéralisation de l'économie québécoise serait le meilleur moyen de protéger le français et de le faire rayonner à l'international. C'est en raison de politiques qui découragent la croissance économique que le français serait menacé. Lever les barrières des entreprises aurait comme effet d'assurer l'essor économique, mais également linguistique du Québec<sup>42</sup>.

---

<sup>39</sup>*Ibid.*

<sup>40</sup>Alec Castonguay, « La métamorphose de Maxime Bernier », *Op. cit.*

<sup>41</sup>Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec*, *Op. cit.*, p. 111.

<sup>42</sup>*Ibid.*, p. 114-116.

### 3.1.4 Quatre perspectives libertariennes sur l'immigration

Selon Sébastien Caré, il existe quatre positions libertariennes au sujet de l'immigration. Nous présenterons succinctement chacune d'elles afin de voir comment les libertariens québécois se positionnent par rapport à celle-ci.

La position la plus radicale consiste à affirmer que l'État ne devrait pas avoir le droit de limiter le mouvement des individus sur son territoire. Seuls les individus propriétaires pourraient décider qui est admis et qui est refusé sur leur propriété privée. La seconde conçoit l'immigration comme permettant un enrichissement pour la communauté d'accueil. À l'instar de la libre circulation des marchandises, la libre circulation des individus serait bénéfique pour tous. La troisième est plus réticente par rapport à l'immigration dans un contexte d'État-providence. Elle craint que les immigrants ne bénéficient des programmes et des avantages sociaux sans contribuer à la société d'accueil. La dernière position, celle des paléolibertariens, laisse une plus grande latitude à l'État pour qu'il puisse interdire l'entrée à une immigration dont les valeurs seraient en contradiction avec les principes démocratiques<sup>43</sup>.

Bien que Lemieux n'ait pas pris explicitement position sur l'immigration, on peut supposer, lorsqu'il affirme qu'il n'y a que des Québécois et que le Québec n'existe pas, qu'il se range dans la première catégorie. Cela serait également cohérent avec sa posture anarcho-capitaliste.

Geloso est plus proche de la troisième position. Comme tout individu, les immigrants sont des êtres rationnels qui réagiront en fonction des incitatifs. Ainsi, l'immigration en soi n'est pas à rejeter. Ce qui pose problème, c'est lorsque les incitatifs pour immigrer ne sont pas les bons. Et bien entendu, c'est le marché qui produirait les meilleurs incitatifs pour les immigrants. Mais Geloso est tout de même partisan d'un certain interventionnisme pour ce qui est de la sélection des immigrants.

---

<sup>43</sup>Sébastien Caré, *Les libertariens aux États-Unis*, *Op. cit.*, p. 200-205.

Selon lui, la meilleure façon de s'assurer qu'un immigrant veuille s'intégrer à une société<sup>44</sup>, c'est de vendre le droit d'immigrer. Voici ce que l'économiste propose :

Supposons qu'on exige 20 000 \$ pour le droit d'immigrer sur notre territoire de tous ceux qui satisfont à des conditions minimales (le demandeur n'est pas atteint d'une grave maladie, d'un passé terroriste ou criminel, etc.). On peut présumer que ceux qui seront disposés à assumer cette charge auront les dispositions et la volonté de s'intégrer à notre société. Cette tarification aurait pour résultat d'attirer des immigrants prêts à maximiser leurs chances de réussite : ils seraient motivés à apprendre notre langue, à partager nos valeurs et à enrichir le Québec avec les leurs. En somme, cette politique permettrait au Québec d'admettre 10 000 ou 100 000 immigrants — peu importe le nombre, puisqu'il s'agirait tous d'immigrants désireux de s'intégrer et de participer à la vie québécoise. Une telle mesure pourrait s'accompagner d'un programme de prêts aux nouveaux arrivants (qu'il serait possible de rembourser par des retenues à la source par exemple). Quant aux immigrants déçus de leur choix, il suffirait de faire en sorte que le permis d'immigration soit « revendable ». Ainsi, l'immigrant déçu pourrait récupérer son investissement et retourner dans son pays d'origine sans s'être appauvri pour toujours<sup>45</sup>.

Cette conception de l'intégration s'arrime bien avec la définition que nous propose Salin de la nation, qu'il assimile à une copropriété<sup>46</sup>. Suivant cette logique, il est donc possible d'acheter son « appartenance » à une nation, et c'est, en gros, ce que suggère Geloso. Nous voyons aussi que Geloso ne propose pas de geler les seuils d'immigration — nous rappelons qu'il était très critique de l'ADQ sur cette question. Pour lui, l'immigration doit certes être limitée, non pas par rapport à un nombre arbitraire, mais par rapport à la capacité financière des immigrants.

Migué propose plutôt de voir l'afflux migratoire comme ce qui caractérise une société en santé. Dans un article publié dans *Le Soleil*, il déplore en effet que seulement 12 % des immigrants accueillis au Canada choisissent de venir s'installer

<sup>44</sup>Pour les libertariens, cette intégration est avant tout économique.

<sup>45</sup>Vincent Geloso, « Vendre le droit d'immigrer au Québec », [En ligne], *Huffington Post*, 16 septembre 2013, [[http://quebec.huffingtonpost.ca/vincent-geloso/immigrer-quebec\\_b\\_3909795.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/vincent-geloso/immigrer-quebec_b_3909795.html)], Consulté le 25 août 2017.

<sup>46</sup>Pascal Salin, *Libéralisme*, *Op. cit.*, p. 233.

au Québec. Ce phénomène s'expliquerait par le fait que le Québec n'offre pas des conditions intéressantes pour eux. Toutefois, et contrairement à Geloso, Migué suggère plutôt que c'est en réduisant la taille de l'État que le Québec deviendra plus attirant pour les immigrants<sup>47</sup>.

Masse affirme que « [l]a liberté pour les individus de s'établir et de vivre où ils le souhaitent est sûrement l'une des libertés les plus fondamentales ». Il fait toutefois une distinction entre deux types d'immigration : la première serait libre et la seconde, artificielle, car encouragée par l'État. Sans prendre explicitement position sur cette question, il affirme comprendre la nécessité de limiter l'immigration dans un contexte où celle-ci est fortement encouragée par l'État<sup>48</sup>. L'ambivalence de Masse est celle qu'on retrouve entre la première et la troisième position sur l'immigration présentées plus haut. La première affirme qu'il faudrait appliquer les principes libertariens maintenant et sans concession, alors que l'autre soutient que cela n'est pas possible dans un contexte où l'État est trop imposant.

Pour Duhaime et Marcotte, le Québec serait actuellement aux prises avec une immigration incompatible avec ses valeurs. Immigration qui serait par ailleurs grandement encouragée par de mauvais critères de sélection et par le multiculturalisme. Duhaime affirme que

[p]uisque le nationalisme québécois s'est défini au cours des dernières décennies principalement en fonction de la langue et du territoire, nous avons donc choisi d'accueillir en priorité des nouveaux arrivants provenant de la francophonie, principalement de pays arabo-musulmans. [...] En accordant la prééminence au critère de la compétence linguistique dans la sélection des immigrants, nos politiques ne [se] sont pas soucies de l'attachement des Québécois à des valeurs cardinales qui sont mises à rudes épreuves par les intégrismes religieux qui ont pris racine au Québec

---

<sup>47</sup>Jean-Luc Migué, « Le recul du Québec depuis la Révolution tranquille », [En ligne], *Le Soleil*, 2015, [<http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201504/22/01-4863453-le-recul-du-quebec-depuis-la-revolution-tranquille.php>], Consulté le 25 août 2017.

<sup>48</sup>Martin Masse, « Migration et libre circulation », *Op. cit.*

avec l'arrivée d'immigrants du Maghreb et du Proche-Orient<sup>49</sup>. [...] Ensuite, l'arrivée de groupes qui s'intègrent moins facilement engendre des tensions entre les communautés et entre les citoyens. Le multiculturalisme [...] a abouti à des échecs cuisants. Les « accommodements raisonnables » (entendre « religieux ») dont il a été largement question depuis cinq ans illustre (sic) bien que les préoccupations identitaires des Québécois ne se limitent pas à la seule question linguistique<sup>50</sup>.

Il y a chez Duhaime et Marcotte une inquiétude liée à l'immigration « non chrétienne<sup>51</sup> » quant à la protection de notre culture et des valeurs comme « la liberté d'opinion et de presse, l'égalité homme-femme et la séparation de l'Église et de l'État<sup>52</sup> ». Les deux libertariens affirment donc l'existence d'un socle de valeurs communes sur lequel reposerait la société québécoise, bien qu'ils minimisent l'idée que le français en soit un élément constitutif. Duhaime accuse d'ailleurs le nationalisme de se définir uniquement autour de ce paramètre. Cette critique laisse donc sous-entendre que Duhaime n'est pas contre l'idée que la sélection des immigrants se fasse en fonction de l'identité québécoise. Il dira par exemple que l'immigration arabo-musulmane importerait des valeurs incompatibles avec le mode de vie québécois. Il faudrait cependant penser ces critères afin de sélectionner des immigrants plus compatibles avec les valeurs d'ouverture et de tolérance qui caractériseraient le Québec, et non pas par rapport au français<sup>53</sup>. La position de Duhaime et de Marcotte se rapproche donc de celle des paléolibertariens.

Bien que cette position semble supposer une intervention étatique, des libertariens distingueront une limitation provenant de l'État et une limitation provenant des communautés. Pour Salin, une société libertarienne ne serait pas nécessairement synonyme d'une société totalement ouverte aux immigrants. La liberté, à ses yeux, implique également celle de pouvoir exclure des individus. Cette

---

<sup>49</sup>Éric Duhaime, *L'État contre les jeunes*, *Op. cit.*, p. 129.

<sup>50</sup>*Ibid.*, p. 129 et 135.

<sup>51</sup>Joanne Marcotte, *Pour en finir avec le gouvernement*, *Op. cit.*, p. 143.

<sup>52</sup>*Ibid.*

<sup>53</sup>Éric Duhaime, *L'État contre les jeunes*, *Op. cit.* p. 129 et les suivantes.

exclusion doit toutefois se faire dans les limites de la propriété privée. Ainsi, un individu a le droit d'interdire l'accès de sa maison à quiconque, mais il ne peut pas exiger que son voisin fasse de même. Le problème avec les politiques d'immigration résiderait dans le fait que l'État décide pour tous qui sera admis ou non sur son territoire. « C'est l'étatisation du droit d'exclusion qui crée le problème de l'immigration : l'État s'est approprié des droits fondamentaux qui appartiennent aux individus et qui ne peuvent appartenir qu'à eux, le droit de choisir et le droit d'exclure<sup>54</sup> ». Pour résoudre ce problème, Salin prend appui sur l'utopie libertarienne.

[Celle-ci] consiste à imaginer un monde structuré en un nombre immense de copropriétés que l'on peut appeler des « nations ». Chacune d'entre elles, différente des autres, exerce ses droits d'exclusion d'une manière qui lui est propre, mais entre aussi avec les autres dans divers rapports de coopération. On peut imaginer que certaines soient fondées sur un principe xénophobe en ce sens que leurs habitants interdisent l'entrée sur leur territoire de tous ceux qui appartiennent à d'autres « nations », que certaines mêmes soient racistes, mais que d'autres, au contraire, soient plus ouvertes, mais n'en exercent pas moins et nécessairement leurs droits d'exclusion<sup>55</sup>.

Salin soutient qu'il serait mieux de laisser les « nations » décider elles-mêmes qui aurait accès à leur territoire. Le problème, selon Salin — et cela fait écho à ce que nous avons énoncé en introduction de ce chapitre —, ne provient pas de l'idée de nation elle-même, mais plutôt de l'étatisation du nationalisme<sup>56</sup>. Ainsi, les effets néfastes surviennent lorsque l'État s'arroge le droit, au nom de la nation, de formuler des règles s'appliquant à tous<sup>57</sup>. C'est cet argument qui a permis à Daniel Jagodzinski, dans un article pour le *Québécois libre*, de défendre le code d'Hérouxville. Il affirmait que ce code était simplement l'expression d'une volonté

---

<sup>54</sup>Pascal Salin, *Libéralisme*, *Op. cit.*, p. 237.

<sup>55</sup>*Ibid.*, p. 233.

<sup>56</sup>*Ibid.*, p. 233 et les suivantes.

<sup>57</sup>*Ibid.*, p. 235 et les suivantes.

d'individus librement associés cherchant, d'une manière indépendante de l'État, à édicter des règles de vivre ensemble pour leur communauté<sup>58</sup>.

En somme, la majorité des libertariens semble s'entendre sur la nécessité de critiquer le nationalisme québécois dans sa forme actuelle. Il est toutefois plus difficile d'affirmer une telle chose pour ce qui est du nationalisme au sens large. Même des libertariens qui s'opposent farouchement au nationalisme, comme Masse, reconnaissent qu'une communauté se constitue sur une base commune. Nous l'avons dit, le véritable problème pour les libertariens n'est pas l'idée de nation en tant que telle, mais plutôt son arraisonnement par l'État.

### 3.2 MISE EN PARALLÈLE AVEC LE CONSERVATISME

Nous reprendrons ici les trois thèmes (la question constitutionnelle, le français et l'immigration) abordés précédemment afin de mettre en parallèle les idées libertariennes avec le conservatisme. Notons toutefois que notre choix d'auteurs conservateurs se limitera majoritairement à des conservateurs nationalistes québécois pour des raisons évidentes.

#### 3.2.1 Autonomie ou indépendance

Historiquement, il est possible d'associer deux positions conservatrices quant à la question constitutionnelle. On peut tout d'abord penser à la position autonomiste de l'Union nationale qui, sans chercher à effectuer une rupture avec le reste du Canada, préconisait de rapatrier le plus de compétences possible au Québec. Une position similaire a été prise par l'ADQ lors de l'élection de 2007. Comme l'explique Gilles Bourque, la position constitutionnelle de l'ADQ « impliquerait en même temps le rétablissement de l'équilibre des finances publiques par la réduction de la taille de

---

<sup>58</sup>Daniel Jagodzinski, « Tocqueville, la commune et Hérouxville », [En ligne], *Le Québécois libre*, 6 janvier 2008, [<http://www.quebecoislibre.org/08/080106-3.htm>], Consulté le 25 août 2017. Duhaime a lui aussi défendu le code d'Hérouxville ainsi que l'« Énoncé de valeurs » de Gatineau. Selon lui, ces codes de valeurs exprimaient simplement « un vrai besoin de mieux communiquer qui nous sommes aux nouveaux arrivants. » *L'État contre les jeunes*, *Op. cit.*, p. 139.

l'État central, ainsi que par diverses mesures visant à limiter les déficits et à encadrer son pouvoir de taxation », sans interférer sur la capacité de libre-échange entre les provinces<sup>59</sup>.

La seconde position soutiendrait qu'en raison de son caractère distinct, le Québec devrait devenir un pays souverain. L'indépendance serait nécessaire pour donner au Québec la capacité de protéger sa culture, sa langue et ses traditions. Cette deuxième posture n'est, bien entendu, pas l'apanage d'un conservatisme nationaliste. On peut retrouver à gauche des arguments similaires. Ce qui caractériserait le conservatisme sur cette question, c'est l'importance qu'il accorde au caractère identitaire du nationalisme. Pour Bock-Côté, le projet souverainiste actuel aurait été vidé, notamment par les progressistes, de son caractère national, entendu ici comme identitaire. Selon Éric Bédard, cette dénationalisation trouverait ses échos dans le nouveau programme d'histoire au secondaire, qui serait « moins politique, non national et plus pluriel<sup>60</sup>. » On chercherait à définir la nation québécoise de la manière la plus large et inclusive possible. Pour les tenants du pluralisme identitaire, est québécois tout individu vivant sur le territoire du Québec<sup>61</sup>.

Jacques Beauchemin et Joseph Yvon Thériault vont dans le même sens que Bock-Côté, mais proposent une analyse plus large de la question. Selon les deux sociologues, le néolibéralisme aurait contribué à l'individualisation et à l'atomisation de la société. Ce phénomène se ferait au détriment de l'identité nationale comme point de repère commun pour l'ensemble des Québécois. Nous assisterions ainsi à une liquidation de l'identité québécoise au profit d'une pluralité d'identités n'ayant pratiquement plus rien en commun. Il serait nécessaire, pour les conservateurs, de

---

<sup>59</sup>Gilles Bourque, « Un duplessisme postmoderne et néolibéral? », dans *ADQ à droite toute! : le programme de l'ADQ expliqué*, sous la dir. de Jean-Marc Poutine, Montréal, HMH, 2003, p. 199.

<sup>60</sup>Félix Bouvier et Laurent Lamontagne, « Quand l'histoire se fait outil de propagande », *Le Devoir*, 28 avril 2006, cité dans Éric Bédard, *Recours aux sources : essai sur notre rapport au passé*, Montréal, Boréal, 2011, p. 37.

<sup>61</sup>Mathieu Bock-Côté, *La dénationalisation tranquille : mémoire, identité et multiculturalisme dans le Québec post-référendaire*, Montréal, Boréal, 2007, p. 11.

renationaliser le projet souverainiste, c'est-à-dire de le redéfinir par rapport à ce qui constitue l'essence de l'identité québécoise (histoire, traditions, langue, valeurs communes, etc.).

La position de Migué, favorable à un fédéralisme décentralisé, fait écho, quant à elle, à une posture autonomiste similaire à celle de l'ADQ et de l'Union nationale. L'autonomisme vise, comme Migué le préconise, à limiter le pouvoir de l'État fédéral en donnant plus de pouvoir aux provinces. La position de Bernier est également proche de celle de Migué. Selon lui, « [ê]tre nationaliste, c'est de savoir et de croire que le gouvernement du Québec et les provinces ont des pouvoirs spécifiques et qu'ils doivent être capables d'assumer leurs responsabilités en tant que provinces<sup>62</sup> ».

Bien que cette position puisse être assimilée au conservatisme en raison des partis politiques qui l'ont défendue, elle n'est pas non plus incohérente avec les principes libertariens voulant donner plus de pouvoir aux petites communautés comme cela est présent chez Salin. Cette idée recoupe encore le thème que nous avons abordé dans le premier chapitre sur l'importance de la société civile que l'on retrouve autant chez des conservateurs que chez des libertariens. Pour schématiser, nous pourrions dire que les deux tendances préconiseraient tout d'abord une décentralisation du pouvoir fédéral vers les entités fédérées, puis un transfert des compétences étatiques vers la société civile. Finalement, sur certains aspects, les libertariens préconiseraient une dernière décentralisation des pouvoirs, soit celle du pouvoir des groupes vers l'individu. Bien que les libertariens jugent favorablement l'association entre les individus, rappelons que celle-ci doit toujours être volontaire. Autrement dit, le droit de l'individu de quitter un groupe doit toujours primer sur le droit du groupe lui-même.

---

<sup>62</sup>Catherine Lévesque, « Direction du Parti conservateur : Maxime Bernier se définit comme "nationaliste" », [En ligne], *Huffington Post*, 18 juillet 2016, [[http://quebec.huffingtonpost.ca/2016/07/18/maxime-bernier-se-definit-comme-nationaliste\\_n\\_11054512.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/2016/07/18/maxime-bernier-se-definit-comme-nationaliste_n_11054512.html)], Consulté le 25 août 2017.

On peut aussi souligner que, bien que la posture du Duhaime d'aujourd'hui soit celle de l'indifférence, il a défendu une position indépendantiste plus militante dans son début de parcours politique. On peut aussi supposer qu'il a défendu la position autonomiste de l'ADQ lorsqu'il a porté les couleurs du parti.

La position de Masse en 1994 visait, comme celle de plusieurs conservateurs nationalistes, l'indépendance du Québec. Les moyens proposés pour y arriver sont toutefois bien différents. En effet, alors que des conservateurs comme Beauchemin, Thériault et Bock-Côté veulent renationaliser le projet indépendantiste, Masse préconisait plutôt, à l'époque, sa dénationalisation. Sa position actuelle semble se rapprocher davantage de celle des autonomistes. Il préfère laisser de côté l'indépendance afin de militer pour une réduction de la taille de l'État fédéral. C'est sans doute cette volonté qui l'a poussé à devenir conseiller de Bernier lors de la dernière course à la chefferie du parti conservateur canadien.

### **3.2.2 Le français et l'identité nationale**

Comme le français fait partie intégrante de l'identité québécoise pour les conservateurs nationalistes, il est normal qu'ils se portent à la défense de politiques ayant comme objectif de le défendre et de le promouvoir. La loi 101 est ainsi vue comme un outil nécessaire à l'affirmation de l'identité québécoise. D'ailleurs, lorsque Beauchemin était sous-ministre responsable de la langue française dans le gouvernement Marois, il militait pour étendre la loi 101 aux cégeps ainsi qu'aux entreprises de 50 employés et moins<sup>63</sup>.

On peut voir que sur la question du français, tout oppose conservateurs et libertariens. Alors que les premiers défendent une identité québécoise dont le français serait l'un des éléments centraux, les seconds rejettent cette idée en affirmant qu'il

---

<sup>63</sup>Marco Fortin, « Le soupir d'un souverainiste fatigué », [En ligne], *Le Devoir*, 8 juin 2015, [<http://www.ledevoir.com/non-classe/442152/le-soupir-d-un-souverainiste-fatigue>], Consulté le 25 août 2017.

faudrait mettre de l'avant davantage le caractère libéral plutôt que francophone du Québec. Nous l'avons dit, la loi 101 est perçue, par plusieurs libertariens, comme une forme de protectionnisme qui nuirait à la croissance économique de la province. Ainsi, sans se dire contre le français, les libertariens vont chercher à montrer qu'il n'est pas vraiment nécessaire de le protéger de manière aussi active et par le biais de l'État.

Pour Geloso, les arguments historiques soutenant que les Canadiens français étaient dans une situation défavorable par rapport aux anglophones ne tiennent pas la route. Il prendra notamment l'exemple des fermiers français et anglais du XIX<sup>e</sup> siècle en affirmant qu'ils étaient tous aussi productifs les uns que les autres<sup>64</sup>. Il soutient une thèse similaire pour la période 1945-1960<sup>65</sup>. Des libertariens font également des rapprochements entre le nationalisme de la loi 101 et l'exclusion. Selon Migué, cette loi aurait contribué au départ de près de 170 000 anglophones. Plus direct, Masse affirme que la volonté de certains Canadiens français d'imposer à tous le français comme langue commune relève d'une tendance « au racisme, à l'autoritarisme et même au fascisme<sup>66</sup>. » Il est donc bien difficile, sur la question de la langue, d'effectuer un quelconque rapprochement entre libertariens et conservateurs. Cette idée sera par ailleurs renforcée dans la section suivante portant sur l'immigration.

### 3.2.3 Le parti « immigrationniste »

Pour Mathieu Bock-Côté, le multiculturalisme serait le nouveau paradigme des sociétés occidentales. Il impliquerait une ouverture totale aux demandes des immigrants, qui entraînerait, par extension, un rejet de l'identité nationale de la terre d'accueil. En bref,

---

<sup>64</sup>Vincent, Geloso, Michael Hinton et Vadim Kufenko, "The equally 'bad' French and English farmers of Quebec: new TFP measures from the 1831 census", dans *Historical methods: a journal of quantitative and interdisciplinary history*, vol. 50, no 3, 2017, p. 170–189,

<sup>65</sup>Vincent Geloso, *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille*, *Op. cit.*, p. 65 et suivantes.

<sup>66</sup>Martin Masse, *Identités collectives et civilisation*, *Op.cit.*, p. 128. On retrouve encore ici la tendance des libertariens à associer tout ce qui relève du collectivisme au totalitarisme et à l'autoritarisme.

[c]e que les idéologues du multiculturalisme rejettent essentiellement, c'est l'idée qu'un « nous » historique et cohérent sur le plan culturel soit fondateur d'une communauté politique et que les nouveaux arrivants doivent en prendre le pli pour s'y intégrer. La citoyenneté devrait plutôt se recomposer en s'extrayant de l'identité nationale (elle devrait, à plusieurs égards, se dénationaliser)<sup>67</sup>.

Le multiculturalisme serait fortement associé à ce que le sociologue appelle « le parti immigrationniste<sup>68</sup> ». Il existerait, en effet, une véritable hégémonie politique cherchant constamment à faire augmenter les seuils d'immigration. Cette stratégie servirait notamment, par le biais d'« un cadenas démographique » à « sceller l'avenir constitutionnel du Québec<sup>69</sup>. »

Pour les conservateurs, c'est le néolibéralisme et le multiculturalisme qui seraient largement responsables de cette immigration qui entraînerait l'effritement du corps social. Dans un tel contexte, la défense de la nation et de ce qui y est lié (tradition, histoire, langue et culture communes) deviendrait plus difficile.

Ainsi, pour ces conservateurs, le néolibéralisme et le multiculturalisme contribueraient, de manière complémentaire, à une atomisation de la société en entretenant notamment l'idée que l'homme n'est rien d'autre qu'une ressource interchangeable comme les autres<sup>70</sup>. Ainsi, les immigrants seraient avant tout vus comme de la main-d'œuvre. Bock-Côté accusera d'ailleurs explicitement les libertariens de favoriser cette conception de l'homme<sup>71</sup>. On voit que la position de Geloso, qui propose de sélectionner les immigrants seulement en fonction de leur condition économique, donne en quelque sorte raison à la critique de Bock-Côté. Pour l'économiste, l'immigration doit être pensée comme toutes les autres marchandises, c'est-à-dire par rapport à l'offre et à la demande du marché. Nous serions donc, selon les conservateurs, devant une crise de l'identité nationale causée

---

<sup>67</sup>Mathieu Bock-Côté, *Le nouveau régime*, *Op. cit.*, p. 31.

<sup>68</sup>*Ibid.*, p. 37

<sup>69</sup>*Ibid.*, p. 89.

<sup>70</sup>*Ibid.*,

<sup>71</sup>Mathieu Bock-Côté, « La droite dure, bête et méchante », *Op. cit.*

par une valorisation exacerbée de l'individualisme, qui se manifesterait notamment par une immigration massive.

Nous l'avons dit, ce n'est pas tous les libertariens qui endossent la position de Geloso sur l'immigration. Le discours de Duhaime et de Marcotte par rapport à l'immigration arabo-musulmane se rapproche de celui des conservateurs. On peut donc y voir des similitudes à la fois discursives et idéologiques. Une précision doit toutefois être faite. Lorsque ces libertariens parlent de valeurs québécoises, il s'agit davantage de valeurs libérales, d'ouverture et de tolérance à l'autre. Les conservateurs sont d'accord avec cela, mais affirment qu'il faut aller plus loin. Les immigrants doivent s'intégrer de manière plus significative dans la société québécoise. Par exemple, les conservateurs affirmeront que les immigrants doivent apprendre le français, alors que Duhaime et Marcotte ne considèrent pas cela de la première importance. Comme le dit Marcotte, «s'il y a quelque chose qui effectivement divise les conservateurs nationalistes et le courant libertarien, c'est que les libertariens traitent de la question linguistique différemment de celle des problématiques liées aux différences culturelles et religieuses. [...] [U]n Bock-Côté affirme que le "substrat occidental de l'identité québécoise est indissociable du français", il me semble que la nouvelle droite québécoise distingue la culture linguistique de la culture religieuse<sup>72</sup>. » Cela se refléterait notamment dans un sondage effectué auprès des membres du Réseau Liberté-Québec :

Alors qu'une forte majorité d'entre eux (72 %) prônait une liberté de choix dans la langue d'enseignement, une plus forte majorité encore (96 %) croit qu'une institution publique (ou privée) ne devrait pas être contrainte de modifier son organisation ou son fonctionnement pour permettre l'exercice d'une pratique religieuse. Encore une majorité d'entre eux (56 %) optait pour abolir le cours d'éthique et de culture religieuse (ECR)<sup>73</sup>.

---

<sup>72</sup>Joanne Marcotte, *Pour en finir avec le gouverneman*, *Op. cit.*, p. 143.

<sup>73</sup>*Ibid.*, p. 143-144.

Ainsi, pour Marcotte, il n'est pas nécessaire que les immigrants apprennent le français puisque le fait qu'ils ne le fassent pas ne viendrait pas nécessairement nuire au vivre ensemble. La religion pourrait être davantage considérée comme une menace aux valeurs québécoises ou libérales et devrait être prise en considération lorsqu'il est question d'immigration. La position de Duhaime et de Marcotte rejoindrait donc, à un certain degré, celle des conservateurs sur les questions religieuses, mais resterait « libertarienne » pour ce qui est du français. Il faut aussi ajouter que, malgré le fait que ce ne soit pas dit explicitement, les deux libertariens suggèrent que c'est à l'État d'intervenir pour contrôler l'immigration.

Nous avons déjà signalé à plusieurs reprises qu'il est possible de voir des alliances entre les conservateurs et les libertariens sur certains sujets. On peut toutefois voir que sur la question du multiculturalisme et de l'immigration, Marcotte cherche explicitement à se tenir à distance des discours conservateurs nationalistes. Elle affirme la nécessité d'articuler un discours prenant en compte l'inquiétude légitime des Québécois par rapport à l'immigration et aux accommodements raisonnables. Ce discours doit toutefois éviter de devenir un « outil de propagande indépendantiste<sup>74</sup>. » On peut d'ailleurs constater que la critique du multiculturalisme de Marcotte ne s'articule pas de la même manière de celle de Bock-Côté. Elle ne cherche pas à défendre les valeurs québécoises, mais bien, comme nous l'avons dit, les valeurs occidentales ou libérales. Il n'y a pas non plus chez elle — et c'est aussi le cas pour plusieurs libertariens — de références explicites à l'histoire comme élément constitutif de notre identité. Les libertariens feront généralement référence à l'histoire pour expliquer et critiquer les réflexes victimaires des Québécois.

Malgré cela, l'épisode du retrait du crucifix à l'Hôpital du Saint-Sacrement a donné à voir un Éric Duhaime beaucoup plus conservateur que libertarien en ce qui a trait à la défense de la culture québécoise. L'animateur de radio de Québec a tenu,

---

<sup>74</sup>*Ibid.*, p. 146.

dans une vidéo pour le média conservateur *The Rebel*, des propos qui auraient pu être ceux de Bock-Côté<sup>75</sup>. Il a notamment affirmé que nous serions face à une « gauche multiculturaliste crasse qui veut nous faire oublier d'où nous venons, qui nous sommes<sup>76</sup>. » On peut voir ici que Duhaime se rapproche du conservatisme par les trois modalités que nous avons établies. Il reprend des éléments du discours et des idées des conservateurs en plus de s'associer avec un média conservateur.

### 3.3 HYPOTHÈSES ET PISTES D'INTERPRÉTATION

Les enjeux liés au nationalisme révèlent un mouvement libertarien québécois divisé. Ce dissensus montre également un rapport ambigu au conservatisme. Duhaime et Marcotte adoptent des positions plus conservatrices en ce qui a trait à l'immigration. On peut tout d'abord suggérer que ce rapprochement s'explique par le caractère modéré de leur libertarianisme. Les deux chroniqueurs se situeraient en effet plus dans la tendance hayekienne<sup>77</sup>. Cette modération peut se voir comme un refus du dogmatisme qui caractériserait les positions radicales<sup>78</sup>. On peut ainsi suggérer que la modération qui caractérise le libertarianisme québécois lui permettrait d'être plus flexible. Le cas de Duhaime en est un bon exemple. Comme nous l'avons montré à plusieurs reprises, l'animateur de radio va adopter des arguments conservateurs sur certains sujets (immigration, défense de l'histoire québécoise, etc.). Duhaime prendra même une posture néoconservatrice en ce qui a trait à l'implantation de la démocratie dans les pays du Moyen-Orient. En effet, l'animateur de radio a travaillé pour un organisme cherchant à instaurer la démocratie et le

---

<sup>75</sup>La critique du multiculturalisme est au cœur de la pensée de Bock-Côté. Voir notamment son essai *Le multiculturalisme comme religion politique*, Paris, Cerf, 2016.

<sup>76</sup>Eric Duhaime, « Sauvons le crucifix », [En ligne], *The Rebel*, 2017, [[https://www.youtube.com/watch?v=oab8m1\\_byrc](https://www.youtube.com/watch?v=oab8m1_byrc)], Consulté le 6 août 2017.

<sup>77</sup>La position de Duhaime sur la SAQ, qui propose non pas sa privatisation, mais simplement la fin de son statut de monopole, est cohérente avec les idées de Hayek.

<sup>78</sup>Rappelons que Marcotte, contrairement à Geloso, « tolérait » les positions nationalistes de l'ADQ en 2007.

libéralisme dans des pays arabo-musulmans<sup>79</sup>. « Pour combattre le diabolique islam radical, dit Duhaime, je voulais participer à implanter notre démocratie libérale dans les dernières grandes civilisations qui n'en a pas encore joui, le monde arabo-musulman<sup>80</sup>. » Cette position étonne de la part d'un libertarien puisque la plupart d'entre eux ont une position isolationniste, s'opposant à l'idée d'intervenir dans les autres pays<sup>81</sup>.

On peut penser qu'un libertarien qui cherche à influencer la politique concrètement, comme le fait Duhaime, n'a d'autre choix que d'être moins pur qu'un idéologue qui préfère ne pas se mouiller. Lemieux, par exemple, qui a opté pour une militance plus individuelle<sup>82</sup>, avouera ne pas vraiment avoir l'espoir d'influencer le Québec en raison de sa culture étatique trop enracinée. Ainsi, la confrontation à la réalité peut obliger des libertariens voulant agir politiquement à adapter leur discours et leurs idées. Duhaime n'est d'ailleurs pas le seul libertarien à militer dans les milieux conservateurs. Ce rapprochement avec le conservatisme peut aussi être vu comme une adaptation au contexte politique particulier du Québec. Comme la question nationale constitue un enjeu central au Québec, il est possible qu'une personnalité publique comme Duhaime, afin de s'inscrire dans ce débat, n'ait d'autre choix que de reprendre des arguments conservateurs. L'alliance stratégique avec des conservateurs impliquerait aussi des rapprochements discursifs. Cela fait d'ailleurs écho à l'une des critiques conservatrices du libertarianisme. En effet, selon les conservateurs, les libertariens, en proposant des analyses avant tout économiques, omettraient un large pan de la réalité sociale. On peut penser que Duhaime, qui reste

---

<sup>79</sup>Ian Bussière, « Professeur de démocratie en Irak », [En Ligne], *Le Soleil*, 2009, [http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/politique/200907/05/01-881459-professeur-de-democratie-en-irak.php], Consulté le 25 août 2017.

<sup>80</sup>Éric Duhaime, *La fin de l'homosexualité et le dernier gay*, *Op. cit.*, p. 126.

<sup>81</sup>À ce sujet, voir notamment Murray Rothbard, *For a new liberty*, *Op. cit.*, p. 197 et les suivantes.

<sup>82</sup>Dans son livre, *Confessions d'un coureur des bois hors-la-loi*, Lemieux admet qu'il préfère chercher à incarner l'idéal libertarien par ses actions. Par exemple, il s'opposera systématiquement à l'obligation de déclarer ses armes à feu. À l'instar d'un Henry David Thoreau, sa désobéissance civile lui causera de nombreux problèmes avec la police et l'État. Voir *Confessions d'un coureur des bois hors-la-loi*, *Op. cit.*, p. 19 et les suivantes.

libertarien sur des enjeux économiques, pourrait compléter son arsenal argumentatif par des idées conservatrices lorsqu'il est question d'immigration<sup>83</sup>.

Comme nous l'avons vu, ce ne sont toutefois pas tous les libertariens qui se rapprochent du conservatisme lorsqu'il est question du nationalisme. Geloso propose une manière de filtrer l'immigration, mais ses critères restent économiques. Sur ce point, la position de Geloso apparaît comme étant plus « libertarienne », puisqu'elle s'inscrit dans le paradigme de l'acteur rationnel. Il suffira de mettre en place les bons incitatifs économiques afin de régler les problèmes liés à l'immigration.

Nous avons suggéré, dans les chapitres précédents, que le libertarianisme pouvait offrir au conservatisme des apports méthodologiques, en lui permettant notamment de reformuler ses positions politiques en termes économiques. C'est encore le cas ici avec la question de l'immigration. Cependant, les conclusions « économiques » des libertariens sur cette question leur font prendre une position qui n'est qu'en partie cohérente avec le conservatisme. Le problème de l'analyse purement économique, aux yeux des conservateurs, est qu'elle évacuerait les facteurs culturels. Ainsi, le français n'est pas vu comme un élément nécessaire à l'intégration des immigrants au Québec.

Il est vrai que les libertariens tendront à évacuer de leurs analyses ce qui constitue la spécificité du Québec (comme sa langue ou son histoire). Dans leur relecture du grand récit québécois, Masse, Migué, et Geloso cherchent notamment à montrer que le Québec n'était finalement pas très différent des autres provinces canadiennes. Nous aurions été, comme beaucoup d'autres, une société fondamentalement libérale marchant tranquillement vers sa modernisation. En ce sens, ce qui constituerait la spécificité du Québec serait la rupture qui serait advenue,

---

<sup>83</sup>Il y a toutefois des libertariens qui ont cherché à développer des positions plus théoriques en ce qui a trait à l'immigration. Voir notamment Zachary Gochenour et Benjamin Powell, "Broken Borders: government, foreign-born workers, and the U.S. economy", [En ligne], *The Independent Institute*, 16 septembre 2013, [[http://www.independent.org/publications/policy\\_reports/detail.asp?id=42](http://www.independent.org/publications/policy_reports/detail.asp?id=42)], Consulté le 8 septembre 2017.

dans les années 1960, avec la Révolution tranquille. Cette « spécificité » serait toutefois quelque chose qu’il faudrait évacuer, et non pas célébrer.

La question du nationalisme met en lumière la distance entre le conservatisme et le libertarianisme sur l’enjeu de fond de leur ontologie sociale respective. Tout d’abord, comme nous l’avons suggéré à plusieurs reprises, l’approche holiste des conservateurs est en tension avec l’individualisme libertarien. L’ontologie individualiste du libertarianisme soutient également l’idée selon laquelle les individus peuvent choisir librement de s’identifier à une communauté (ou à une nation). La nation serait — à l’instar de regroupements comme des amis, ou un couple — un simple agrégat d’individus librement associés et mus par des intérêts convergents. L’individu ne serait donc pas déterminé par son milieu, mais plutôt libre de choisir de s’identifier à celui qui lui correspondrait le mieux. On ne naîtrait pas québécois, on choisirait de le devenir. On voit comment l’individualisme se distingue d’une posture plus holiste que l’on retrouve chez les conservateurs, qui affirme que l’individu est avant tout le produit d’une histoire et d’une culture.

Pour des libertariens comme Masse, la conception holiste du monde est foncièrement archaïque, puisqu’elle s’appuie sur les émotions et les instincts primaires de la nature humaine. La conception individualiste, quant à elle, ferait appel à la raison et serait donc largement supérieure sur le plan analytique. Le nationalisme dans sa forme actuelle, c’est-à-dire basé sur une conception figée de l’identité québécoise, selon les libertariens, serait à rejeter.

Même des libertariens plus conservateurs, comme Duhaime et Marcotte, suggèrent que les politiques nationalistes d’immigration viendraient freiner doublement la marche du Québec vers le progrès. Elles entretiendraient une vision désuète de l’identité québécoise, en plus d’encourager une immigration incompatible avec nos valeurs. Duhaime assume d’ailleurs pleinement cette conception progressiste de l’histoire en citant le philosophe hégélien Francis Fukuyama, pour qui

le libéralisme constitue la fin de l’histoire vers laquelle tend l’ensemble des sociétés humaines<sup>84</sup>. Bien qu’il n’affirme pas explicitement qu’il faille limiter l’immigration, Geloso suggère tout de même que de vendre le droit d’immigrer permettrait au Québec d’avoir une immigration plus « libérale ».

Toutefois, la tension entre l’holisme et l’individualisme est également présente au sein du mouvement libertarien. Nous avons tout d’abord la posture pleinement individualiste affirmant que les humains sont des êtres libres et rationnels, agissant toujours dans leur propre intérêt. Pour ce premier pôle, la nation ne serait qu’une copropriété ou « une communauté d’égoïstes ». La posture fondamentalement individualiste s’incarne dans la tendance la plus radicale du libertarianisme : l’anarcho-capitalisme, dont Lemieux est le digne représentant québécois. Mais il existe aussi un pan du libertarianisme qui, tout en conservant une approche individualiste, adopte tout de même, du moins implicitement, un certain holisme. On peut le voir notamment chez Hayek dans le rôle qu’il accorde à la tradition<sup>85</sup>. Chez ces libertariens de tendance libérale ou hayekienne, le sentiment d’appartenance dépasserait donc la simple rationalité égoïste et individuelle.

Il faut aussi souligner que cette tension n’existe pas seulement entre les différents libertariens. On peut également la voir chez un même auteur. Nous avons montré que certains libertariens cherchent à la fois à prendre des positions sur des enjeux nationalistes et à prendre leurs distances par rapport aux conservateurs. Il en résulte alors des postures qui, sans être contradictoires, semblent manquer de cohérence. Par exemple, lorsque Marcotte aborde les problèmes liés à l’immigration et aux accommodements raisonnables, elle affirme « qu’il s’agit d’une véritable préoccupation nationale, peu importe la nation — le Québec ou le Canada — à

---

<sup>84</sup>Duhaime dira d’ailleurs que l’ouvrage *La fin de l’histoire et le dernier homme* « est le plus important essai politique de notre époque ». *La fin de l’homosexualité et le dernier gay*, Op. cit., p. 23.

<sup>85</sup>Sur cette question, voir Sébastien Otis, « La notion d’autorité dans la théorie sociale de Friedrich Hayek », Mémoire (M.A.), Montréal, Université du Québec à Montréal, 2009.

laquelle l'on s'identifie le plus<sup>86</sup>. » Ainsi, malgré le rejet de l'idée de valeurs québécoises au profit des valeurs occidentales, Marcotte admet tout de même l'existence de la nation québécoise (et même canadienne). L'entreprise de Masse pour penser l'indépendance sans son aspect nationaliste se révèle laborieuse. L'auteur cherche tout d'abord à affirmer « qu'un aménagement privilégiant l'espace collectif québécois est préférable à un autre centré sur l'espace canadien<sup>87</sup>. » Il réfute toutefois l'idée qu'il puisse exister des valeurs communes québécoises, de peur d'exclure les individus qui ne s'y identifient pas. Dans le texte de Salin que nous avons cité, nous trouvons deux définitions de la nation. L'économiste dira tout d'abord qu'elle est un synonyme de « copropriété ». Mais il lui donne également une définition beaucoup plus classique : « [La nation] représente un ensemble de liens sociaux nés de l'histoire et qui s'expriment dans une culture, une langue le plus souvent, parfois une religion commune<sup>88</sup>. » Par ailleurs, nous avons déjà souligné que la lecture historique de libertariens comme Doherty et Boaz, qui s'inscrit dans le schéma de l'exceptionnalisme américain, peut être assimilée à une forme de nationalisme.

D'entrée de jeu, nous avons suggéré que ce qui posait problème chez les libertariens n'était pas la nation en soi, mais son arraisonement par l'État. Toutefois, nous avons relevé plusieurs moments où des libertariens comme Duhaime, Marcotte ou encore Geloso, suggèrent l'intervention de l'État afin, notamment, de filtrer l'immigration. D'un point de vue purement libertarien, le nationalisme se révèle donc un enjeu théorique et pratique difficile à traiter. Cela peut expliquer les postures très diverses que prennent des libertariens sur cette question, dont certaines semblent même contraires aux postulats du libertarianisme. En même temps, aucune philosophie politique ne peut obliger ses adhérents à adopter une seule et même position. Comme le mentionne Caré lorsqu'il parle du caractère éclectique des bases théoriques du libertarianisme, « [l]es libertariens adoptent en effet des fondements

---

<sup>86</sup>Joanne Marcotte, *Pour en finir avec le gouverneman*, *Op. cit.*, p. 146.

<sup>87</sup>*Ibid.*, p. 129.

<sup>88</sup>Pascal Salin, *Libéralisme*, *Op. cit.*, p. 234.

épistémologiques très disparates, parfois incommensurables [...] et souvent contradictoires<sup>89</sup>. » Mais le fait qu'il existe une pluralité de postures épistémologiques et que cela se traduise par une variété de positions diverses ne constitue pas nécessairement un aveu de faiblesse pour le mouvement. Au contraire, cela peut témoigner de sa vitalité. Toutefois, cela rend plus difficile la tâche de dégager un élément théorique central qui permettrait d'en rendre compte globalement. Même la critique de l'État, qui semble faire consensus, est justifiée par une grande variété de postulats philosophiques et épistémologiques différents. C'est également l'une des raisons expliquant pourquoi certains libertariens conserveront un État minimal dans leur idéal, alors que d'autres préconiseront sa disparition totale.

---

<sup>89</sup>Sébastien Caré, *La pensée libertarienne*, *Op. cit.*, p. 149.

## CONCLUSION

Notre volonté de départ était de mettre en lumière un courant politique que nous croyons trop peu étudié au Québec : le libertarianisme. Pour ce faire, nous avons choisi de le mettre en parallèle avec le conservatisme, avec qui il entretient une relation ambiguë. Cette méthode avait tout d'abord comme objectif de voir si le libertarianisme — comme le soutiennent plusieurs de ses partisans — constituait bel et bien une philosophie distincte et autonome. Elle cherchait, dans un second temps, à faire ressortir les spécificités du libertarianisme québécois.

Nous avons tout d'abord vu que la relecture du grand récit québécois avait comme objectif de « libertarianiser » l'histoire de la province. Alors que les libertariens américains s'appuient sur un grand récit mettant de l'avant les valeurs libertariennes, les libertariens québécois ne jouissent pas d'un tel avantage. Ainsi, l'une des volontés du libertarianisme québécois serait de démontrer que, à l'instar de ce que l'on retrouve aux États-Unis, il existerait une « essence libertarienne » enfouie dans les racines historiques du Canada français. Nous l'avons dit, Pierre Lemieux fait du coureur des bois l'idéal-type du libertarien québécois. La relecture historique libertarienne reprend plusieurs éléments du discours québécois, notamment le courant que Xavier Gélinas nomme la légende rose, courant qui avait notamment pour but de réhabiliter l'époque Duplessis. Nous avons toutefois souligné que, bien qu'il soit possible de déceler plusieurs rapprochements entre libertariens et conservateurs sur le plan des arguments, leur objectif était bien différent.

Pour les libertariens, cette volonté de repenser l'histoire de la société québécoise aurait deux objectifs autres. Premièrement, comme nous l'avons suggéré dans le troisième chapitre, cette relecture viserait à soutenir que les valeurs et les idées libertariennes ne sont pas l'apanage d'une culture en particulier, mais qu'elles font partie de l'essence humaine. Certains libertariens québécois — comme Martin

Masse, notamment — reprennent la conception téléologique des libertariens américains. Pour eux, l’humanité se dirige vers une société mondialisée qui serait régie par les valeurs du libéralisme. Les traits culturels spécifiques de certaines nations, comme le français pour le Québec, seraient secondaires. C’est ainsi que des libertariens comme Éric Duhaime et Joanne Marcotte, alors même qu’ils adoptent un discours qui pourrait être assimilé à du nationalisme, défendent en réalité le caractère libéral du Québec. En 1994, Martin Masse soutenait l’indépendance du Québec puisque, selon lui, elle lui aurait permis de se rapprocher de son « américanité ».

Deuxièmement, la relecture historique libertarienne chercherait à fragiliser les assises de la Révolution tranquille, entendue comme le moment d’émancipation d’un peuple dominé. La thèse libertarienne est claire : la période de 1945-1960 aurait été une période de croissance économique importante en raison d’un État peu interventionniste, et l’État-providence apparu dans les années 1960 aurait entraîné le Québec vers son déclin.

Des rapprochements plus substantiels sont toutefois visibles lorsqu’il est question de la société civile. Les corps intermédiaires jouent un rôle important dans l’idéal social du libertarianisme et du conservatisme. C’est d’ailleurs l’un des angles d’attaque du libertarianisme et du conservatisme contre l’État. En effet, par son intervention trop prononcée, ce dernier contribuerait à affaiblir la société civile. Il accentuerait également le déséquilibre de la compétition entre les groupes en attribuant à certains un statut privilégié (aux syndicats notamment).

C’est sur la question de l’État que libertarianismes québécois et américain se rapprochent le plus. Bien entendu, on retrouve des thèmes spécifiques au Québec, comme la SAQ, mais l’argumentaire reste essentiellement similaire à celui des autres libertariens sur la question des monopoles. Nous avons également pu observer que le discours libertarien sur l’État — qu’il soit américain ou québécois — trouve ses échos chez plusieurs conservateurs américains. Les rapprochements étaient de l’ordre

discursif, mais également idéologique. Nous avons aussi suggéré que les emprunts pouvaient se faire dans les deux sens. On retrouve ainsi des conservateurs reprenant des arguments économiques associés au libertarianisme, et inversement, nous avons vu comment des libertariens comme Jean-Luc Migué pouvaient développer des idées proches de celles des conservateurs sur la famille. La critique conservatrice à l'égard des libertariens ne viserait en fait que les plus radicaux, c'est-à-dire ceux qui préconisent la privatisation des routes et de la police, notamment. Ce constat nous a permis de suggérer que les libertariens plus modérés s'accordent mieux, au final, avec les idées conservatrices.

Ainsi, conservateurs et libertariens affirment tous deux l'importance de valoriser les associations et les regroupements. Pour les libertariens, la société civile peut remplir la vaste majorité des rôles qui sont aujourd'hui octroyés à l'État. Toutefois, on a pu constater que les libertariens mettaient davantage l'accent sur l'individu et sa liberté que les conservateurs.

Le chapitre sur l'État a également permis de mettre en lumière les alliances stratégiques pouvant exister entre conservateurs et libertariens. La forme courante que peuvent prendre ces alliances est celle où des libertariens iront militer au sein de partis conservateurs. On peut suggérer en effet que les partis conservateurs, en raison de leur importance sur l'échiquier politique, sont vus par certains libertariens comme un véhicule ayant le potentiel d'incarner les idéaux libertariens. Au Québec, ces alliances ont pu se faire au sein du Parti conservateur du Canada. Plusieurs voyaient d'ailleurs la candidature de Maxime Bernier comme une occasion de mettre de l'avant leurs idées dans un parti politique d'envergure.

L'ADQ fut également un lieu de rencontre pour les deux tendances politiques, bien que certains libertariens comme Geloso n'aient pas apprécié le tournant « conservateur » du parti en 2007. Avec sa disparition, il semble ne plus rester beaucoup d'options pour les libertariens en ce qui a trait à la politique partisane. Le

Parti conservateur du Québec est certainement le parti le plus proche des idées libertariennes, mais son influence reste, à ce jour, extrêmement marginale. Dans une moindre mesure, on a aussi pu voir que la revue *Égards* pouvait accueillir des libertariens. On ne saurait toutefois affirmer qu'il s'agit du lieu privilégié par ceux-ci. On peut penser qu'avec le webzine *Le Québécois Libre*, les libertariens n'ont pas nécessairement besoin d'une revue conservatrice pour diffuser leurs idées<sup>1</sup>. L'IEDM constitue également un pôle important de diffusion des idées libertariennes. Le *think tank* possède d'ailleurs un blogue au *Journal de Montréal*.

Si la question de l'État permet d'observer de nombreux rapprochements clairs entre conservatisme et libertarianisme, celle du nationalisme laisse voir une relation plus ambiguë. On peut tout d'abord remarquer que les conservateurs nationalistes québécois ont généralement une vision plus positive de l'État-providence.

Également, on constate qu'il y a une pluralité de positions libertariennes sur cet enjeu. Alors que certains libertariens (Pierre Lemieux, notamment) semblent ne pas vouloir trop s'avancer sur cette question, d'autres décideront d'adopter des positions pouvant être assimilées au nationalisme. On a vu comment Éric Duhaime et Joanne Marcotte pouvaient s'approprier une rhétorique conservatrice sur les questions liées à l'immigration. Également, nous avons souligné que Duhaime était proche du néoconservatisme lorsqu'il s'agit d'intervenir dans les pays arabo-musulmans afin d'y implanter le libéralisme et la démocratie.

On a toutefois pu constater que sur ce thème, plusieurs libertariens maintenaient une position s'inscrivant dans la logique de leur philosophie politique. Pour Jean-Luc Migué, un fédéralisme décentralisé permettrait de mettre en concurrence les différentes entités fédérées afin de s'assurer qu'elles limitent leurs sphères de pouvoir. Pour Geloso, il faudrait limiter l'immigration, non pas sur la base de critères de valeurs culturelles, mais plutôt en fonction de la volonté des immigrants

---

<sup>1</sup> Le site web du *Québécois Libre* est aujourd'hui fermé. Les articles sont toutefois encore accessibles.

de s'intégrer au marché du travail québécois; volonté qu'il serait possible de mesurer en vendant le droit à l'immigration. Si Masse a pu soutenir l'indépendance du Québec, c'est en estimant qu'elle pourrait favoriser les idées libertariennes. Il reviendra ensuite sur sa position, car il craint maintenant que l'indépendance n'entraîne une fermeture du Québec par rapport au reste du monde.

Il nous semble important de revenir sur l'élément central de la pensée libertarienne : l'État. Bien que seul le deuxième chapitre porte spécifiquement sur cette question, elle traverse l'ensemble de notre analyse. Ainsi, la relecture libertarienne du grand récit québécois cherche à ébranler les fondations de l'État-providence québécois, alors que la critique libertarienne du nationalisme est en fait la critique de l'arraisonnement de la nation par l'État.

L'idée d'arraisonnement est d'ailleurs celle qui permet le mieux de saisir la conception libertarienne de l'État. Selon cette dernière, tout préexiste avant l'État. Celui-ci ne crée rien, mais arraisonne tout : la société civile, le marché, l'individu, etc. L'entreprise libertarienne consiste donc, dans un premier temps, à expliciter comment fonctionne cet arraisonnement. Elle cherchera ensuite à démontrer que tous les domaines de la vie en société peuvent subsister et se développer sans le paternalisme étatique. Sur ces deux aspects, le libertarianisme québécois ne diffère pas de son pendant américain. Il demeure une philosophie politique foncièrement méfiante à l'endroit de l'État, qui croit que la liberté individuelle devrait primer sur toute forme de collectivisme.

Toutefois, bien qu'il soit possible de déceler certaines tendances, il reste difficile de classer clairement les libertariens québécois selon les distinctions proposées par Caré pour cartographier ce mouvement aux États-Unis. En effet, même si la plupart des libertariens revendiquent une diminution de la taille de l'État, peu d'entre eux établissent avec précision à quoi devrait ressembler leur idéal, la raison étant qu'il existe assez peu de traités théoriques de libertariens québécois. Les

ouvrages que nous avons retenus ici cherchent plutôt à démontrer les failles de l'État actuel, sans nécessairement affirmer qu'il devrait se limiter à telle ou telle fonction.

Pierre Lemieux et — dans une moindre mesure — Jean-Luc Migué font figure d'exception. Tout d'abord, pour Lemieux, qui s'inscrit dans le sillage de Robert Nozick, le seul État légitime est celui qui protège les droits individuels. Il peut d'ailleurs sembler y avoir un paradoxe ici puisque Lemieux se revendique de l'anarcho-capitalisme. Il tente de résoudre cette aporie en affirmant que « si l'État est nécessaire, c'est un *État anarchiste*, un État qui protégera la liberté source d'ordre plutôt que d'imposer l'ordre<sup>2</sup>. » Il ajoute à cela que l'« économie libre est l'anarchisme mis en application<sup>3</sup>. » Ainsi, malgré sa posture anarchisante, Lemieux se situe davantage dans la tendance minarchiste, préconisant un État minimal qui protégera l'anarchie. Il demeure tout de même que la position de Lemieux semble la plus radicale parmi celles des libertariens québécois analysées ici.

De son côté, dans son ouvrage *Étatisme et déclin du Québec*, sans dire avec précision quel rôle devrait jouer l'État, Migué proposera des réformes qui permettraient d'en limiter le pouvoir. Il suggère notamment une charte des droits économiques individuels, l'instauration de référendums populaires ainsi que l'interdiction constitutionnelle de faire des déficits. Il est à noter que ces suggestions s'inscrivent dans la droite ligne de la pensée de Hayek.

Nous l'avons montré, la relation entre le conservatisme et le libertarianisme est plus forte que le laissent entendre plusieurs libertariens. Mais cela est-il suffisant pour faire du libertarianisme une sous-catégorie du conservatisme? Il est difficile de répondre de manière tranchée à cette question en raison de la nature même des deux tendances politiques.

---

<sup>2</sup>Pierre Lemieux, *Du libéralisme à l'anarcho-capitalisme*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Libre échange », 1983, p. 167.

<sup>3</sup>*Ibid.*

Tout d'abord, comme cela est suggéré à de nombreuses reprises dans les travaux de Sébastien Caré et d'autres, le libertarianisme aux États-Unis est un mouvement très hétérogène. Bien qu'il soit possible de dégager la critique de l'État comme élément commun aux différentes tendances du mouvement, les consensus semblent être très rares. Le chapitre dans lequel Caré tente de définir les différents courants du libertarianisme débute d'ailleurs par cette citation en exergue : « Lorsque deux libertariens tombent d'accord sur quelque chose, chacun des deux sait que l'autre s'est vendu<sup>4</sup>. »

Ensuite, il est en effet difficile de classer le conservatisme comme une idéologie politique comme le marxisme ou le libéralisme (et même le libertarianisme), la raison étant que le conservatisme est avant tout une tendance politique réactive. Les conservateurs sont critiques des idéologies cherchant à proposer des utopies. Pour eux, la prudence serait toujours favorable aux changements radicaux. Toutefois, cette réticence aux changements peut légitimer des idées politiques de droite comme de gauche. Dans l'ouvrage *Comprendre le conservatisme*, Jacques Beauchemin affirme d'ailleurs que le Québec a sans doute le conservatisme le plus à gauche de l'Occident<sup>5</sup>.

On peut en effet constater que des conservateurs américains défendent un idéal plus proche de celui des libertariens. À l'inverse, les conservateurs québécois nationalistes, qui défendent l'héritage social-démocrate de la Révolution tranquille, s'éloignent de l'utopie libertarienne. On pourrait suggérer que pour comprendre un certain type de conservatisme, il faudrait avant tout déterminer ce qu'il cherche à conserver. Bien entendu, cela ne remet pas en cause nos conclusions, mais suggère plutôt qu'il est nécessaire de faire preuve de prudence et de nuances dans l'analyse du lien entre libertarianisme et conservatisme.

---

<sup>4</sup>Sébastien Caré, *Les libertariens aux États-Unis*, *Op.cit.*, p. 157.

<sup>5</sup>Philippe Labrecque, *Comprendre le conservatisme*, *Op. cit.*, p. 88.

Notre analyse a également permis de proposer des pistes de réflexion dont l'approfondissement permettrait une meilleure compréhension du libertarianisme. Ici, nous en reprendrons et en expliciterons trois. La première suggérera de reprendre l'idée de Caré d'une sociologie du mouvement libertarien pour l'adapter aux réalités du Québec. La seconde proposera de mettre en parallèle le libertarianisme avec l'anarchisme, avec lequel il entretient également un rapport. Finalement, la troisième postulera qu'une exploration des fondements philosophiques des grands théoriciens du libertarianisme permettrait un autre angle d'analyse pour penser le rapport entre libertarianisme et conservatisme.

La division sociologique proposée par Caré était difficilement transposable au Québec en raison de son caractère très « américain ». Caré suggère de penser les différentes tendances du mouvement libertarien, notamment par rapport à leur emplacement géographique. Par exemple, les paléolibertariens se situeraient plus dans le sud des États-Unis, alors que les *preppies* se retrouveraient davantage sur la côte est. Cette nomenclature nous a toutefois permis de préciser certaines de nos analyses et de démontrer qu'il existait une variété de libertarianismes au Québec. Les libertariens québécois *preppies* se regrouperaient au sein de l'IEDM, alors que le webzine *Le Québécois Libre* incarnerait la tendance *cyberlibertarienne*. Nous avons également souligné qu'il existerait au Québec des tendances se rapprochant de celle des *paléolibertariens*, notamment en raison d'idées plus conservatrices. On ne retrouve toutefois pas le caractère « *redneck* » de ce type de libertarianisme comme c'est le cas aux États-Unis.

Il semble en fait qu'une sociologie du mouvement libertarien québécois devrait prendre en compte deux catégories propres à une société assez différente. Il existerait tout d'abord un libertarianisme associé aux radios de Québec (dont Duhaime fait partie). La région de Québec est historiquement plus à droite que le reste de la province, comme en témoignent les différents partis élus à cet endroit. On peut penser notamment à l'Union nationale, au Crédit social, au Parti conservateur du

Canada, à l'ADQ ou encore à la CAQ<sup>6</sup>. Il faut toutefois souligner que le conservatisme y est également très présent et qu'il se mélange aisément avec les idées libertariennes. Une autre catégorie devrait inclure le Réseau Liberté-Québec (RLQ) qui, bien qu'il ne soit plus très actif actuellement, était une sorte de coalition regroupant plusieurs individus de différentes tendances libertariennes et conservatrices.

Il serait également nécessaire de prendre en compte le fait qu'un même libertarien puisse avoir œuvré simultanément dans divers groupes, ou être passé de l'un à l'autre. Ainsi, plusieurs libertariens ont travaillé au sein de l'IEDM. On peut notamment penser à Masse, à Lemieux, à Migué ou encore à Duhaime. Ce dernier, qui est aujourd'hui animateur de radio, est également le cofondateur, avec Marcotte, du RLQ. Nous avons aussi souligné que certains partis politiques ont été — et certains le sont encore — des lieux où les libertariens ont cherché à faire avancer leurs idées : l'ADQ, ou encore le Parti conservateur du Canada. Une sociologie du mouvement libertarien québécois devrait donc prendre en compte le caractère poreux des différents regroupements.

Le conservatisme n'est pas, bien entendu, la seule tendance politique avec laquelle le libertarianisme est en relation. Nous l'avons dit d'entrée de jeu, l'anarchisme constitue une influence importante pour le libertarianisme, notamment chez les plus radicaux. Pour Lemieux, le libéralisme classique poussé au bout de sa logique mènerait inévitablement à l'anarcho-capitalisme<sup>7</sup>. De surcroît, selon Sébastien Caré, le libertarianisme américain puiserait ses influences chez plusieurs penseurs anarchistes tels que Henry David Thoreau, Lysander Spooner, Benjamin Tucker, etc<sup>8</sup>. Pour Masse, l'anarchisme « de gauche » proposerait une utopie

---

<sup>6</sup>De nombreuses études ont cherché à comprendre pourquoi la ville de Québec était plus à droite que le reste de la province. Voir notamment Jean-François Daoust, « Le mystère de Québec », *Politique et sociétés*, vol. 36, no 2, 2017.

<sup>7</sup>Pierre Lemieux, *Du libéralisme à l'anarcho-capitalisme*, *Op. cit.*

<sup>8</sup>Sébastien Caré, *La pensée libertarienne*, *Op. cit.*, p. 25.

impossible à réaliser sans l'aide d'un État. Voilà pourquoi l'idéal des anarchistes de gauche « finirait par ressembler au totalitarisme communiste, parce que l'égalité totale ne peut être atteinte à moins d'être imposée par la force et parce que sans propriété privée, les individus seraient à la merci des petites cliques qui prétendraient gérer l'économie et la société en leur nom<sup>9</sup>. » Ainsi, pour plusieurs libertariens, le seul anarchisme cohérent serait celui qui se réconcilierait avec le capitalisme. Bien que le libertarianisme québécois semble moins anarchisant que son pendant américain, une analyse comparative de ces deux tendances politiques permettrait certainement d'offrir un complément pertinent à la présente recherche.

Nous avons également esquissé ce qui pourrait être le début d'une piste de réflexion philosophique en ce qui a trait à l'ontologie sociale libertarienne et conservatrice. Cette piste pourrait être approfondie davantage en mettant en relation le libertarianisme avec les grands philosophes du libéralisme classique dont ils se revendiquent.

Cette recherche permettrait aussi de mettre en relief les divergences théoriques au sein des penseurs du libertarianisme. On peut par exemple voir que l'utopie que propose Robert Nozick s'appuie sur l'état de nature lockéen<sup>10</sup>. La théorie du droit naturel et de la propriété privée chez Locke a également influencé des libertariens comme Murray Rothbard<sup>11</sup> ou encore Ayn Rand.

Ce ne sont toutefois pas tous les auteurs libertariens qui puisent leur influence principale chez Locke. Selon Éléonore Le Jallé, Hayek s'inspire de la tradition des philosophes de l'ordre spontané (dont il reprend le concept), comme Mandeville,

---

<sup>9</sup>Martin Masse, « Libertin, libéraire, libertarien », *Op. cit.*

<sup>10</sup>Luc Rouban, « La philosophie formelle de l'État selon Robert Nozick : à propos de *Anarchy, state and utopia* », *Revue française de science politique*, vol 34, no 1, 1984, p. 103-126.

<sup>11</sup>Karl Widerquist, "Lockean theories of property: justification for unilateral appropriation", *Public reason*, vol 2, no. 1, 2010, p. 3-26.

Hume ou encore Ferguson<sup>12</sup>. Hume serait d'ailleurs l'auteur ayant le plus influencé Hayek sur son concept d'ordre spontané. Il le cite d'ailleurs dans ses principaux ouvrages (*La constitution de la liberté* et *Droit, législation et liberté*)<sup>13</sup>.

En se référant encore à la première catégorisation de Caré, on observe que les tendances libertariennes plus radicales — minarchiste et anarcho-capitaliste — sont plus proches de Locke, alors que la tendance plus modérée — incarnée notamment par Hayek — serait issue de l'influence humienne<sup>14</sup>. Bien entendu, il n'est pas possible de réduire les influences du libertarianisme à ces deux philosophes. Toutefois, il semble qu'un approfondissement de la pensée de Hume et de Locke pourrait jeter un autre éclairage sur le libertarianisme et, de surcroît, préciser son rapport avec le conservatisme.

Quel que soit l'angle d'approche pouvant permettre une meilleure compréhension de cette philosophie politique, le libertarianisme reste un objet d'étude qu'il est nécessaire d'approfondir. Que l'on soit d'accord ou non avec ses thèses, force est d'admettre que le libertarianisme questionne le politique avec une audace certaine qui peut nous permettre de comprendre plusieurs phénomènes nouveaux. Pensons notamment aux diverses transformations que subit l'État moderne. Ce dernier est aujourd'hui assailli de toutes parts par des phénomènes qu'il a de la difficulté à comprendre, notamment la mondialisation, le phénomène d'ubérisation de la société ou encore l'apparition de crypto-monnaies comme le Bitcoin. On se rappellera entre autres des débats qu'a provoqués l'arrivée d'Uber au Québec. Ces phénomènes s'inscrivent dans une logique libertarienne puisqu'ils contribuent à concurrencer l'État sur des terrains qui lui étaient normalement acquis. Plus largement, ces phénomènes s'inscrivent dans l'idéal que décrivait Milton

---

<sup>12</sup>Éléonore Le Jallé, « Hayek lecteur des philosophes de l'ordre spontané : Mandeville, Hume, Ferguson », [En ligne], *Astérior*, vol. 1, 2003, [<https://asterion.revues.org/17>], Consulté le 29 août 2017.

<sup>13</sup>*Ibid.*

<sup>14</sup>Nous remercions Yves Couture pour cette intuition.

Friedman lorsqu'il parlait d'une démocratie de marché, c'est-à-dire une dépolitisation ou une désétatisation de la sphère économique. À notre avis, c'est en étudiant le libertarianisme qu'il sera possible de rendre compte des mutations que subissent actuellement l'État moderne et, plus largement, le politique.

## BIBLIOGRAPHIE

### Livres et chapitres de livre

Audier, Serge. *Néo-libéralisme(s) : une archéologie intellectuelle*. Paris : Grasset, 2012, 628 p.

D'Autume, Antoine, et Cartelier, Jean. *L'économie devient-elle une science dure?* Paris : Economica, 1995, 322 p.

Beauchemin, Jacques. *L'Histoire en trop : la mauvaise conscience des souverainistes québécois*. Montréal : VLB, Coll. « Études », 2002, 216 p.

Beauchemin, Jacques. *La société des identités : éthique et politique dans le monde contemporain*. Outremont : Athéna, 2005, 143 p.

Bédard, Éric. *Recours aux sources : essai sur notre rapport au passé*. Montréal : Boréal, 2011, 280 p.

Bénéton, Philippe. *Le conservatisme*. Paris : Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je ». 1988, 123 p.

Berthiaume, Guy et autres. *La révolution tranquille en héritage*. Montréal: Boréal, 2011, 300 p.

- Boaz, David. *The libertarian mind: a manifesto for freedom*. New York : Simon & Schuster, 2015 [1997], 422 p.
- Bock-Côté, Mathieu. *La dénationalisation tranquille : mémoire, identité et multiculturalisme dans le Québec postréférendaire*. Montréal : Boréal, 2007, 214 p.
- Bock-Côté, Mathieu. *Fin de cycle : aux origines du malaise politique québécois*. Montréal : Boréal, 2012, 174 p.
- Bock-Côté, Mathieu. *Le multiculturalisme comme religion politique*. Paris : Cerf, 2016, 368 p.
- Bock-Côté, Mathieu. *Le nouveau régime : essais sur les enjeux démocratiques actuels*. Montréal : Boréal, Coll. « Papiers Collés », 2017, 326 p.
- Boily, Frédéric. *Mario Dumont et l'Action démocratique du Québec : entre populisme et démocratie*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2008, 176 p.
- Boily, Frédéric. *Le conservatisme au Québec : retour sur une tradition oubliée*. Québec : Presses de l'Université Laval, Coll. « Prisme », 2010, 138 p.
- Bourque, Gilles, et Duchastel, Jules. *Restons traditionnels et progressifs : pour une nouvelle analyse du discours politique : le cas du régime Duplessis au Québec*. Montréal : Boréal, 1988, 402 p.
- Bourque, Gilles, Duchastel, Jules, et Beauchemin, Jacques. *La société libérale duplessiste, 1944-1960*. Montréal : Les presses universitaires de Montréal, 1994, 436 p.

Burke, Edmund. *Réflexion sur la Révolution de France*. Paris : Hachette, 1989, 816 p.

Bussy, Florent. *Le totalitarisme : histoire et philosophie d'un phénomène politique extrême*. Paris : Cerf, 2014, 425 p.

Cardinal, Linda et Lacroix, Jean-Michel. *Le conservatisme : Le Canada et le Québec en contexte*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2009, 215 p.

Caré, Sébastien. *La pensée libertarienne : genèse, fondements et horizons d'une utopie libérale*. Paris : Presses universitaires de France, 2009, 358 p.

Caré, Sébastien. *Les libertariens aux États-Unis : sociologie d'un mouvement asocial*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, Coll. « Res publica », 2010, 312 p.

Caron, Jean-François. « La droite et le conservatisme de la Révolution française à nos jours », dans *Droite et démocratie au Québec : enjeux et paradoxes*, sous la dir. de Nelson Michaud. Québec : Presses de l'Université Laval, Coll. « Prisme », 2007, p. 25-53.

Caron, Jean-François. « La nature des droites au Québec : entre conservatisme et libéralisme », dans *Le conservatisme : le Canada et le Québec en contexte*, sous la dir. de Linda Cardinal et Jean-Michel Lacroix. Paris : Presses Sorbonne nouvelle, 2009, p. 145-159.

Corm, George. *Le nouveau gouvernement du monde : idéologies, structures, contre-pouvoirs*. Paris : La Découverte, Coll. « Cahiers libres », 2010, 300 p.

Dardo, Pierre, et Laval, Christian. *La nouvelle raison du monde : essai sur la société néolibérale*. Paris : La Découverte, 2009, 500 p.

Doherty, Brian. *Radicals for capitalism: a freewheeling history of the modern American libertarian movement*. New York : PublicAffairs, 2007, 741 p.

Duhaime, Éric. *L'État contre les jeunes : comment les baby-boomers ont détourné le système*. Montréal : VLB, 2012, 168 p.

Duhaime, Éric. *Libérez-nous des syndicats!* Québec : Genex, 2013, 156 p.

Duhaime, Éric. *La SAQ pousse le bouchon!* Montréal : VLB, 2014, 160 p.

Duhaime, Éric. *La fin de l'homosexualité et le dernier gay*. Montréal : Les Éditions de l'Homme, 2017, 144 p.

Dupuis-Déri, Francis, et Éthier, Marc-André. *La guerre culturelle des conservateurs québécois*. Saint-Joseph-du-lac : M éditeur, 2016, 221 p.

Dupuis-Déri, Francis. *La peur du peuple : agoraphobie et agoraphilie politiques..* Montréal : Lux, Coll. « Humanité », 2016, 464 p.

Elgrably-Lévy, Nathalie. *La face cachée des politiques publiques*. Outremont : Logiques, 2006, 334 p.

Foucault, Michel. *Naissance de la Biopolitique : cours au Collège de France. 1978-1979*. Paris : Seuil/Gallimard, Coll. « Hautes Études », 2004, 355 p.

Frazer, William. *Power and Ideas: Milton Friedman and the Big U-Turn*. Gainesville : Gulf/Atlantic, 1988, vol. I *The background*, 410 p.

Friedman, David. *Vers une société sans État*. Paris : Les Belles Lettres, Coll. « Laissez faire », 1992, 193 p.

Friedman, Milton. *Capitalisme et liberté*. Paris : Leduc, Coll. « À contre-courant », 2010, 316 p.

Friedman, Milton, et Friedman, Rose. *La liberté du choix*. Paris : Belfond, 1980, 320 p.

Friedman, Milton, et Friedman Rose. *Two Lucky People*. Chicago : University of Chicago Press, 1999, 660 p.

Fukuyama, Francis. *La fin de l'histoire et le dernier homme*. Montréal : Flammarion, Coll. « Essais », 201 p.

Gélinas, Jacques B. *Le néolibre-échange : l'hypercollusion business-politique*. Montréal : Écosociété, 2015, 190 p.

Gagnon, Alain-G. et Sarra-Bournet, Michel. *Duplessis : entre la Grande Noirceur et la société libérale*. Montréal : Québec Amérique, 1997, 398 p.

Gélinas, Xavier, et Ferretti, Lucia (dir.). *Duplessis : son milieu, son époque*. Québec : Septentrion, 2010, 515 p.

Geloso, Vincent. *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille : Une histoire économique et sociale du Québec de 1900 à nos jours*. Montréal : Accent grave, 2013, 213 p.

Guénette, Jasmin. *La production privée de la sécurité : à propos de l'argumentation libertarienne et anarcho-capitaliste*. Montréal : Varia, Coll. « Sur le vif », 2005, 137 p.

Grégoire, François. *La face caché de l'ADQ*. Outremont : Lanctôt, 2003, 139 p.

Hayek, Friedrich A. *La route de la servitude*. Paris : Presses universitaires de France, 1985, 176 p.

Hayek, Friedrich A. *Essais de philosophie de science politique et d'économie..* Paris : Les Belles Lettres, Coll. « Bibliothèque classique de la liberté », 2007, 522 p.

Hayek, Friedrich A. "Why I am not a conservative", dans *The constitution of liberty: The definitive edition*. Chicago : The University of Chicago Press, 2011, 590 p.

Hayek, Friedrich A. *Droit, législation et liberté : une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique*. Paris : Presses universitaires de France, Coll. « Quadrige », 2013, 948 p.

Hirschman, Albert O. *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*. Paris : Fayard, Coll. « L'espace du politique », 1991, 301 p.

Joslain, Évelyne. *Tea Party : l'Amérique à la reconquête de ses libertés*. Paris : Picollec, 2012, 294 p.

Klein, Naomi, *La stratégie du choc : la montée d'un capitalisme du désastre*. Montréal : Leméac, Coll. « Nomade » 2008, 874 p.

Labrecque, Philippe. *Comprendre le conservatisme en quatorze entretiens*. Montréal : Liber, 2016, 205 p.

Laurent, Alain. *Le libéralisme américain : histoire d'un détournement*. Paris : Les Belles Lettres, 2006, 272 p.

Lemieux, Pierre. *Du libéralisme à l'anarcho-capitalisme..* Paris : Presses universitaires de France, Coll. « Libre échange », 1983, 176 p.

Lemieux, Pierre. *L'anarcho-capitalisme*. Paris : Presses Universitaires de France, Coll. « Que sais-je? » 1988, 131 p.

Lemieux, Pierre. *Confessions d'un coureur des bois hors-la-loi*. Montréal : Varia, Coll. « Sur le vif », 2001, 162 p.

Lipset, Martin Seymour. *American exceptionalism: a double-edged sword*. New York : W. W. Norton, 1996, 354 p.

Marcotte, Joanne. *Pour en finir avec le gouverneman*. Montréal : Francine Breton, 2011, 198 p.

Masse, Martin. *Identités collectives et civilisation : pour une vision non nationaliste d'un Québec indépendant*. Montréal : VLB, 1994, 207 p.

Michaud, Nelson. *Droite et démocratie au Québec : enjeux et paradoxes*. Québec : Presses de l'Université Laval, Coll. « Prisme », 2007, 210 p.

Migué, Jean-Luc. *L'économiste et la chose publique*.. Montréal : Les presses universitaires du Québec, Coll. « Administration publique canadienne », 1979, 238 p.

Migué, Jean-Luc. *Étatisme et déclin du Québec : bilan de la Révolution tranquille*. Montréal : Varia, 1998, 245 p.

Migué, Jean-Luc. *Le monopole de la santé au banc des accusés*.. Montréal : Varia, Coll. « Sur le vif », 2001, 120 p.

Migué, Jean-Luc. *On n'a pas les gouvernements qu'on mérite : regard d'économiste sur les choix publics*. Montréal : Carte Blanche, 2007. 302 p.

Micklethwait, John, et Wooldridge, Adrian. *The fourth revolution: the global race to reinvent the state*. New York : Penguin Books, 305 p.

Mirowski, Philip. *Never let a serious crisis go to waste: how neoliberalism survived the financial meltdown*. London : Verso, 2013, 466 p.

Mises, Ludwig V. *Politique économique : réflexions pour aujourd'hui et pour demain*. Paris : Institut économique de Paris, 1979, 210 p.

Mises, Ludwig V. *L'action humaine : traité d'économie*. Paris : Presses universitaires de France, 1985, 1028 p.

Monière, Denis. *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2001, 150 p.

Nozick, Robert. *Anarchie, État et utopie*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988, 450 p.

Paquet, Gilles. *Oublier la Révolution tranquille : pour une nouvelle socialité*. Montréal : Liber, 1999, 159 p.

Piotte, Jean-Marc (dir.). *ADQ à droite toute! : Le programme de l'ADQ expliqué*. Montréal : HMH, 2003, 253 p.

Piotte, Jean-Marc. *Les grands penseurs du monde occidental : L'éthique et la politique de Platon à nos jours*. Saint-Laurent : Fides, 2005, 640 p.

Rand, Ayn. *La vertu d'égoïsme*. Paris : Les Belles Lettres, Coll. « Bibliothèque classique de la liberté », 2008, 176 p.

Rothbard, Murray N. *For a new liberty: the libertarian manifesto*. New York : Collier Books, 1978, 244 p.

Rothbard, Murray N. *L'éthique de la liberté*. Paris : Les Belles Lettres, Coll. « Bibliothèque classique de la liberté », 2011, 193 p.

Rudin, Ronald. *Faire de l'histoire au Québec*. Québec : Septentrion, 1998, 272 p.

Salin, Pascal. *Libéralisme*. Paris : Odile Jacob, 2000, 510 p.

St-Onge, Jean-Claude. *L'imposture néolibérale : marché, liberté et justice sociale*. Montréal : Écosociété, 2000, 202 p.

St-Onge, Jean-Claude et Mouterde Pierre. *ADQ : voie sans issue : un jeune parti, de vieilles idées*. Montréal : Écosociété, 2002, 150 p.

Terray, Emmanuel. *Penser à droite*. Paris : Galilée, Coll. « Débats », 2012, 170 p.

Thériault, Joseph Yvon. *Critique de l'américanité : mémoire et démocratie au Québec*. Montréal : Québec Amérique, 2005, 391 p.

Thériault, Joseph Yvon. « L'avenir de la social-démocratie », dans *L'annuaire du Québec* sous la dir. de Michel Venne. Montréal : Fides, 2004, p. 631-640.

Trudel, Marcel. *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*. Montréal : Hurtubise, Coll. « Histoire », 2001, I, 329 p.

## Articles

Bock-Côté, Mathieu. « Quel cynisme? ». [En ligne]. *Vigile.Québec*, 11 mai 2010. [<http://vigile.quebec/Quel-cynisme>]. Consulté le 25 août 2017.

Bock-Côté, Mathieu. « Fragments d'une éducation conservatrice ». [En ligne]. *Revue Argument*, vol. 14, no 1, 2011-2012. [<http://www.revueargument.ca/article/2011-10-01/559-fragments-dune-education-conservatrice.html>]. Consulté le 25 août 2017.

Bock-Côté, Mathieu. « Les libertariens : des marxistes de droite ». [En ligne]. *Journal de Montréal*, 15 février 2013. [<http://www.journaldemontreal.com/2013/02/15/les-libertariens--des-marxistes-de-droite>]. Consulté le 25 août 2017.

- Bock-Côté, Mathieu. « La droite dure, bête et méchante ». [En ligne]. *Journal de Montréal*, 31 mai 2017. [<http://www.journaldemontreal.com/2017/05/31/la-droite-dure-bete-et-mechante>]. Consulté le 25 août 2017.
- Boucher, François-Emmanuel. « La revue *Égards* et la pensée réactionnaire dans le XXI<sup>e</sup> siècle québécois ». *Globe : Revue internationale d'études québécoise*, vol. 14, no 2, 2011, p. 121-141.
- Bouvier, Félix, et Lamontagne, Laurent. « Quand l'histoire se fait outil de propagande ». [En ligne]. *Le Devoir*, 28 avril 2006. [<http://www.ledevoir.com/non-classe/107766/quand-l-histoire-se-fait-outil-de-propagande>]. Consulté le 25 août 2017.
- Bussière, Ian. « Professeur de démocratie en Irak ». [En Ligne]. *Le Soleil*, 2009. [<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/politique/200907/05/01-881459-professeur-de-democratie-en-irak.php>]. Consulté le 25 août 2017.
- Castonguay, Alec. « La métamorphose de Maxime Bernier ». [En Ligne]. *L'actualité*, 11 mai 2017. [<http://lactualite.com/politique/2017/05/11/la-metamorphose-de-maxime-bernier/>]. Consulté le 9 juin 2017.
- Chassin, Youri. « La vie en colocation et le salaire minimum ». [En ligne]. *L'Institut économique de Montréal*, 4 mai 2016. [<http://www.iedm.org/fr/60436-la-vie-en-colocation-et-le-salaire-minimum>]. Consulté le 25 août 2017.
- Duhaime, Éric. « L'ADQ doit s'assumer ». [En ligne]. *La Presse*, 29 juin 2009. [<http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/la-presse/200906/29/01-879795-ladq-doit-sassumer.php>]. Consulté le 25 août 2017.
- Duhaime, Éric. « Sauvons le crucifix ». [En ligne]. *The Rebel*, 2017. [[https://www.youtube.com/watch?v=oab8m1\\_byrc](https://www.youtube.com/watch?v=oab8m1_byrc)]. Consulté le 6 août 2017.

Égards. « *Déclaration de principes* ». [En ligne]. *Égards*.  
[[http://www.egards.qc.ca/?page\\_id=16](http://www.egards.qc.ca/?page_id=16)]. Consulté le 25 août 2017.

Fortin, Marco. « Le soupir d'un souverainiste fatigué ». [En ligne]. *Le Devoir*, 8 juin 2015. [<http://www.ledevoir.com/non-classe/442152/le-soupir-d-un-souverainiste-fatigue>]. Consulté le 25 août 2017.

Gélinas, Xavier. « D'une droite à l'autre. Le conservatisme intellectuel canadien-français des années 1960 et 2000 ». *Études canadiennes/Canadian Studies, Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, no 66, 2009, p. 63-75,

Geloso, Vincent, et Gagnon, Julien. « La peur du changement ». [En ligne]. *La Presse*, 11 novembre 2011. [<http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201111/10/01-4466617-la-peur-du-changement.php>]. Consulté le 10 septembre 2017.

Geloso, Vincent. « Les Canadiens français sont-ils nés pour un petit pain? L'invention d'un mythe historique ». [En ligne]. *Le Québécois libre*, 2014. [<http://www.quebecoislibre.org/14/140215-4.html>]. Consulté le 25 août 2017.

Geloso, Vincent. « Vendre le droit d'immigrer au Québec ». [En ligne]. *Huffington Post*, 16 septembre 2013. [[http://quebec.huffingtonpost.ca/vincent-geloso/immigrer-quebec\\_b\\_3909795.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/vincent-geloso/immigrer-quebec_b_3909795.html)]. Consulté le 25 août 2017.

Geloso, Vincent, Hinton, Michael et Kufenko, Vadim. "The equally "bad" French and English farmers of Quebec: new TFP measures from the 1831 census". *Historical Methods: a journal of quantitative and interdisciplinary history*, vol. 50, no 3, 2017, p. 170-189,

Gochenour, Zachary et Powell, Benjamin. “Broken Borders : government, foreihnborn workers, and the U.S. economy”. [En ligne]. *The Independant institute*, 16 septembre 2013. [http://www.independent.org/publications/policy\_reports/detail.asp?id=42]. Consulté le 8 septembre 2017.

Guénette, Jasmin. « Salaire minimum à 15 \$ : une fausse bonne idée ». [En ligne]. *Institut économique de Montréal*, 22 avril 2016. [http://www.iedm.org/fr/60300-salaire-minimum-a-15-une-fausse-bonne-idee]. Consulté le 25 août 2017.

Institut économique de Montréal. « Qui sommes-nous? ». [En ligne]. *Institut économique de Montréal*. [http://www.iedm.org/fr/31148-qui-sommes-nous]. Consulté le 9 Juin 2017.

Jagodzinski, Daniel. « Tocqueville, la commune et Hérouxville ». [En ligne]. *Le Québécois libre*, 6 janvier 2008. [http://www.quebecoislibre.org/08/080106-3.htm]. Consulté le 25 août 2017.

Kelly-Gagnon, Michel. « On n’a plus les libertariens qu'on avait! ». [En ligne]. *Institut économique de Montréal*, 5 novembre 2015. [https://www.iedm.org/fr/56429-on-n-a-plus-les-libertariens-qu-on-avait]. Consulté le 9 Juin 2017.

Le Jallé, Éléonore. « Hayek lecteur des philosophes de l’ordre spontané : Mandeville, Hume, Ferguson ». [En ligne]. *Astérion*, vol. 1, 2003. [https://asterion.revues.org/17]. Consulté le 29 août 2017.

Lemieux, Pierre. « Apologie de la résistance fiscale ». *Le Devoir*. 15 octobre 1996, p. A-7.

- Lemieux, Pierre. « L'économie souterraine : causes, importance, options ». [En ligne]. *Les Cahiers de recherche de l'Institut économique de Montréal*, novembre 2007. [[http://www.iedm.org/files/cdr\\_nov07\\_fr.pdf](http://www.iedm.org/files/cdr_nov07_fr.pdf)], Consulté le 17 mai 2017. 36 p.
- Lévesque, Catherine. « Direction du Parti conservateur : Maxime Bernier se définit comme ‘nationaliste’ ». [En ligne]. *Huffington Post*, 18 juillet 2016. [[http://quebec.huffingtonpost.ca/2016/07/18/maxime-bernier-se-definit-comme-nationaliste\\_n\\_11054512.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/2016/07/18/maxime-bernier-se-definit-comme-nationaliste_n_11054512.html) ]. Consulté le 25 août 2017.
- Masse, Martin. « Des argument libéraux pour l'indépendance ». [En ligne]. *Le Québécois libre*, 1995. [<http://www.quebecoislibre.org/DIR000395.htm>]. Consulté le 25 août 2017.
- Masse, Martin. « Commencer à changer les choses avec l'ADQ ». [En ligne]. *Le Québécois libre*, 1998, [<http://www.quebecoislibre.org/981121-2.htm>]. Consulté le 25 août 2017.
- Masse, Martin. « Migration et libre circulation ». [En ligne]. *Le Québécois libre*, 1999. [<http://www.quebecoislibre.org/990109-11.htm>]. Consulté le 25 août 2017.
- Masse, Martin. « Libertin, libertaire, libertarien ». [En ligne]. *Le Québécois libre*, 1999. [<http://www.quebecoislibre.org/991204-2.htm>]. Consulté le 25 août 2017.
- Masse, Martin. « La Révolution française au Québec : du rejet à l'acceptation ». [En ligne]. *Le Québécois libre*, no 66, 2000. [<http://www.quebecoislibre.org/000902-13.htm>], Consulté le 8 juin 2017.
- Masse, Martin. « Les avantages de la conquête de la Nouvelle-France par la Grande Bretagne, selon Marcel Trudel ». [En ligne]. *Le Québécois libre*, 2009. [<http://www.quebecoislibre.org/09/090215-14.htm>]. Consulté le 22 août 2017.

*El Mercurio*. 12 avril 1981, Santiago de Chile. p. D8-D9.

Migué, Jean-Luc. « 1789 et la pensée collectiviste chez nous ». [En ligne]. *Le Québécois libre*, no 66, 2000. [<http://www.quebecoislibre.org/000902-12.htm>] Consulté le 7 juin 2017.

Migué, Jean-Luc et Bélanger, Gérard. « Perspectives d'économistes sur l'expansionnisme étatique au Québec », *Égards*, vol. 27, no 4, 2010, p. 54-70.

Migué, Jean-Luc. « Le recul du Québec depuis la Révolution tranquille ». *Le soleil*. [En Ligne]. 2015. [<http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201504/22/01-4863453-le-recul-du-quebec-depuis-la-revolution-tranquille.php>]. Consulté le 25 août 2017.

Obélix Lefebvre, Jean. « Entrevue de Pierre Lemieux ». *Nuit blanche, magazine littéraire*, no 14, 1984, p. 10-11.

Perron, Dominic. « Au Québec, peut-on être indépendantiste et libertarien? ». [En ligne]. *Le Québécois libre*, 2005. [<http://www.quebecoislibre.org/05/050615-3.htm>]. Consulté le 25 août 2017.

Prévost, Jean-Guy. « Mettre Léviathan aux fers : le libéralisme méthodologique de James Buchanan » *Revue québécoise de science politique*, no. 22, 1992, p. 25-54.

Prévost, Jean-Guy. « La théorie anarcho-capitaliste de l'État : une critique méthodologique ». *Revue canadienne de science politique*, vol. 25, no 4 1992, p. 737-756.

- Le Québécois libre. « Étienne Parent, un libéral classique canadien-français ». [En ligne]. *Le Québécois libre*, no 65, 2000. [http://www.quebecoislibre.org/000805-8.htm]. Consulté le 25 août 2017.
- Robitaille, Antoine. « La bible de Couillard ». [En ligne]. *Le Devoir*, 6 octobre 2014. [http://www.ledevoir.com/politique/quebec/420321/repenser-l-etat-du-quebec-la-bible-de-couillard]. Consulté le 7 juin 2017.
- Robitaille, Antoine. « Révolte contre Dumont parmi la droite de l'ADQ ». [En ligne]. *Le Devoir*, 28 juin 2008. [http://www.ledevoir.com/politique/quebec/195751/revolte-contre-dumont-parmi-la-droite-de-l-adq]. Consulté le 25 août 2017.
- Radio-Canada. « Un candidat conservateur veut rouvrir le débat ». [En ligne]. *Radio-Canada*, 13 décembre 2005. [http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/286904/foetus-pcc]. Consulté le 10 septembre.
- Rodriguez, Jacques. « La “révolution” thatchérienne en perspective : l'Angleterre et ses pauvres depuis 1834 ». [En ligne]. *Cultures & Conflits*, no 35, automne 1999. [http://conflits.revues.org/177], Consulté le 7 juin 2017.
- Rouban, Luc. « La philosophie formelle de l'État selon Robert Nozick : À propos de Anarchy, state and utopia ». *Revue Française de Science Politique*, vol 34, no 1, 1984, p. 103-126.
- Simard, Pierre. « PKP et les enfers fiscaux ». [En ligne]. *Le Devoir*, 28 janvier 2016. [http://www.ledevoir.com/politique/quebec/461327/pkp-et-les-enfers-fiscaux]. Consulté le 25 août 2017.
- Turcotte, Marc-Antoine. « Éric Duhaime a recueilli 20 000 signatures contre les hausses de salaire des dirigeants de Bombardier ». [En ligne]. *Journal de Québec*, 11 mai 2017. [http://www.journaldequebec.com/2017/05/11/video-

eric-duhaime-a-recueilli-20-000-signatures-contre-les-hausses-de-salaire-des-dirigeants-de-bombardier]. Consulté le 25 août 2017.

Widerquist, Karl. “Lockean theories of property : justification for unilateral appropriation”. *Public reason*, vol. 2, no. 1, 2010, p. 3-26

### **Mémoires et Thèse**

Couture, Stéphane. « L’itinéraire historiographique de la “figure” du coureur des bois, 1744-2005 ». Mémoire (M.A.), Québec : Université Laval, 2007, 123 p.

Otis, Sébastien. « La notion d’autorité dans la théorie sociale de Friedrich Hayek ». Mémoire (M.A.), Montréal : Université du Québec à Montréal, 2009, 130 p.

Prévost, Jean-Guy. « Individualisme méthodologique et néo-libéralisme chez Friedrich Hayek, Murray Rothbard et James Buchanan » Thèse (Ph.D.), Montréal : Université du Québec à Montréal, 1990, 406 p.

Savard-Lecomte, Marie-Odile. « L’Institut économique de Montréal, un Think Tank influent sur la scène des idées au Québec », Mémoire (M.A.), Montréal : Université de Montréal, 2009, 155 p.

### **Films documentaires**

Brouillet, Richard. *L’encerclement : la démocratie dans les rets du néolibéralisme*. Film documentaire, Québec : Films du Passeur, 2008, 160 minutes.

Marcotte, Joanne. *L'illusion tranquille*. Film Documentaire, [En ligne], 2006, 73 minutes, [<https://www.youtube.com/watch?v=AE8iBW91hbE>]. Consulté le 14 août 2017.